



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique
et mise en page
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabou SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3
- Régions P. 32

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- Marchés de fournitures et services courants P. 40
- Marchés de travaux P. 51
- Marchés de prestations intellectuelles P. 53

Régions

- Marchés de fournitures et services courants P. 63
- Marchés de travaux P. 65
- Marchés de prestations intellectuelles P. 73



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DEMANDE DE PRIX N°2025-0025/MEF/SG/DMP DU 24/04/2025 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME SOLAIRE SUR LE SITE DE LA DIRECTION DES MOYENNES ENTREPRISES DES HAUTS BASSINS AU PROFIT DE LA DGI. Référence de la publication de l'avis : Revue des marchés publics. Quotidien des Marchés Publics : QUOTIDIEN N°4129-4130 DU MERCREDI 30AVRIL AU JEUDI 01 AVRIL 2025. Financement : Fonds du projet d'assistance technique et financière PATF-DGI 3. Référence de la convocation de la CAM : lettre N°2025-000209/MEF/SG/DMP/SMF-PC DU 05/05/2025. Date de dépouillement : 09/05/2025 ; Nombre de plis reçus : huit (08) plis

| Soumissionnaires | Montants lus (FCFA HTVA) | Montants corrigés (FCFA HTVA) | Montants lus (FCFA TTC) | Montants corrigés (FCFA TTC) | Observations |
|------------------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------------|------------------------------|---|
| TKH SERVICES SARL | 45 740 000 | | 45 740 000 | - | Non conforme pour les raisons suivantes : ✓ Incohérence entre les spécifications techniques et les prospectus (pour avoir proposé la marque JINKO au niveau des spécifications techniques et BR SOLAR au niveau des prospectus) à l'item 1 ; ✓ pour avoir proposé au niveau du prospectus du câble souple au lieu de câble rigide comme demande dans le dossier; ✓ pour avoir proposé un conducteur des travaux monsieur BARAS Alex Anselme Wendzodo qui n'a pas le diplôme requis (il a un diplôme de Technicien Supérieur en Electricité Industrielle au lieu licence en énergie solaire comme demandé dans le DPX à la page 19). |
| DORIF Technologie SARL | 47 853 000 | 47 853 000 | 48 025 440 | 48 025 440 | conforme |
| GIFA SARL | 38 700 000 | 51 000 000 | 45 666 000 | 53 196 000 | Non conforme Erreur de calcul au niveau du montant total entraînant une variation de 16,49%. |
| WATAM. SA | 47 590 000 | 47 340 250 | 50 166 700 | 50 735 995 | Conforme : Erreur sur le montant en lettre à l'item 13 (250 en lettre et 250 000 en chiffre) entraînant une variation de 1,13%. |
| B.S.E.C | 48 630 000 | - | 50 138 400 | - | Non conforme pour les raisons suivantes: ✓ pour n'avoir pas proposé de marque, modèle références et spécifications techniques pour l'ensemble des équipements demandés ; ✓ pour avoir fourni deux (02) prospectus en ce qui concerne l'onduleur chargeur : un hybride et un chargeable simple. |
| M.G.F SARL | 54 000 000 | - | 54 612 000 | - | Non conforme pour les raisons suivantes: ✓ pour n'avoir pas proposé de prospectus pour l'item 12 ; ✓ le conducteur des travaux KABORE Hermann n'a pas le diplôme requis, il a une Licence en électricité industrielle au lieu de Licence en énergie solaire. |
| K.G.S SARL | 42 010 000 | | 43 865 800 | - | Non conforme pour les raisons suivantes : ✓ pour n'avoir pas proposé de référence pour les items 3,4, 5, 9, 10, 11 et 12 ; ✓ pour n'avoir pas proposé de prospectus pour les items 1 ;3 ;4 ;5 ;6 ;9 ;11 ;12 ;14 et 15 ; ✓ le conducteur des travaux monsieur SANA Illiessa n'a pas joint de BEP. |

| | | | | | |
|--|------------|---|---|---|--|
| NAMINATA CONSULTING ET SERVICES | 38 700 000 | - | - | - | Non conforme pour les raisons suivantes: ✓ Incohérence entre les spécifications techniques et les prospectus (Module de 330 W proposé au niveau des spécifications techniques proposées et 540 W sur les prospectus) à l'item 1; ✓ pour avoir proposé une batterie de 4800WH au lieu d'une batterie de 9600wh sur la fiche (48vx 200Ah) au niveau de l'item 05; |
|--|------------|---|---|---|--|

ATTRIBUTAIRES : à DORIF Technologie SARL pour un montant TTC de quarante-huit millions vingt-cinq mille quatre cent quarante (48 025 440) francs CFA avec un délai livraison quatre-vingt-dix (90) jours.

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Demande de prix à commandes N°2025-009/MJDHRI/SRG/DMP du 14/05/2025 pour l'acquisition de produits pharmaceutiques (spécialités) au profit de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire (DGAP) - Financement : Budget Etat, Exercice 2025 ;

Publication : Revue des Marchés Publics N°4141 du vendredi 16 mai 2025.

Référence de la convocation : 2025/243-244-245 /MJDHRI/SRG/DMP/SMF-PC du 21/05/2025

Nombre de plis reçu : deux (02) - Date de dépouillement : 26/05/2025.

Moyenne des offres : 17 708 500 FCFA ; Enveloppe : 18 500 000 FCFA ;
0,85M=15 455 890 FCFA ; 1,15M= 20 910 910 FCFA M : 18 183 400 FCFA ;

| N° d'ordre | SOUMISSIONNAIRES | Montants lus en FCFA HTVA | Montants corrigés en FCFA HTVA | Observations |
|-----------------------|-----------------------|--|--|---|
| 1 | PHARMACIE FABERE SARL | Mini : 11 541 750 Maxi : 17 708 500 | Mini : 11 541 750 Maxi : 17 708 500 | CONFORME 1er |
| 2 | PHARMACIE TANKO SARL | Maxi : 16 619 105 | - | NON COFORME -Absence de garantie de soumission ; -Absence du montant minimum sur la lettre de soumission. |
| Attributaire : | | PHARMACIE FABERE SARL pour un montant minimum de onze millions cinq cent quarante-un mille sept cent cinquante (11 541 750) Francs CFA HTVA et un montant maximum de dix-huit millions quatre cent neuf mille sept cent cinquante (18 409 750) Francs CFA HTVA suite à une augmentation des quantités aux items 1, 2, 12, 23 et 24 qui passent respectivement de 75 ; 75 ; 375 ; 150 et 150 à 100 ; 100 ; 400 ; 175 et 175. Le taux de variation est de 3,96% et le délai de livraison de trente (30) jours par commande. | | |

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE « DOCTEUR COMLAN ALFRED A. QUENUM »

A DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N° 2025-05/MS/SG/ENSP/DG/DMP DU 22/04/2025 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE L'ENSP - Quotidien n°4125 du 28/04/2025

Financement : Budget ENSP, Exercice 2025

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : 2025-006/MS/SG/ENSP/DG du 02/05/25

Date de dépouillement : 07/05/2025 - Nombre de plis : 20 - Date de délibération : 16/05/2025

ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE L'ENSP

| Soumissionnaires | Montant minimum en HTVA | | Montant maximum en HTVA | | Montant minimum en TTC | | Montant maximum en TTC | | Observations | Rang |
|--------------------------------|-------------------------|-----------|-------------------------|------------|------------------------|-----------|------------------------|------------|--|------------------|
| | Lu | Corrigé | Lu | Corrigé | Lu | Corrigé | Lu | Corrigé | | |
| CLIC INFORMATIQUE | 4 655 000 | 4 455 000 | 15 990 000 | 15 990 000 | | 5 256 900 | | 18 868 200 | Non Conforme Pièces administratives non fournies (AJT/ANE) -Item 18 : quantité minimum 20 dans l'offre au lieu de 10 comme dans le DAO - Variation du a un rabais 16.94% sur le montant minimum et maximum HT | - |
| DAMAFA SERVICES | 5 003 000 | 5 003 000 | 17 050 000 | 17 050 000 | | 5 903 540 | | 20 119 000 | Conforme | 2 ^{ème} |
| IDEAL CONCEPT SERVICES SARL | 5 140 500 | 5 140 500 | 16 945 000 | 16 945 000 | | 6 065 790 | | 19 995 100 | Conforme | 3 ^{ème} |
| SOCIETE Z NEERE SARL | 5 475 000 | 4 215 750 | 21 020 000 | 16 185 400 | | 4 974 585 | | 19 098 772 | Non Conforme Pièces administratives non fournies (CNSS, AJE, DRTSS, CNF) Variation du a un rabais 23% sur le montant minimum et maximum HT | - |
| AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX SARL | 4 601 000 | 4 601 000 | | 16 358 000 | 5 429 180 | 5 429 180 | 19 302 440 | 19 302 440 | Non Conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) | - |
| L P A | 4 213 500 | 4 213 500 | 16 330 000 | 16 330 000 | | 4 971 930 | | 19 269 400 | Non conforme Pièces administratives non fournies | - |

| | | | | | | | | | |
|---------------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|------------|------------|--|-----------------|
| | | | | | | | | (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour : Item 1 à 5 : 5 000 Item 8 : 9 000 Item 9 : 6 000 Item 10 : 5 000 Item 12 : 5 000 Item 14 : 6 000 Item 15 : 5 000 Item 17 : 5 000 Item 18 : 5 000 Item 19 : 5 000 | |
| INTEGRAL GROUP SARL | 5 154 000 | | 17 046 500 | | | | | Non conforme Lettre de soumission Non Conforme (pas de signature sur la lettre de soumission) | - |
| ADBUTRAD | 4 000 000 | 4 000 000 | 16 085 000 | 4 720 000 | 4 720 000 | 18 980 300 | 18 980 300 | Conforme Seuil de tolérable de 5% est égal à 18 651 369 [19 633 020 - 26 562 322] Confirmation des prix et acceptation du taux de garantie de bonne exécution rehaussé à 30%. Augmentation des quantités des items : Item 15 passe de 10 à 30 Item 17 passe de 60 à 70 Item 18 passe de 40 à 50 Item 19 passe de 40 à 50 Item 20 passe de 20 à 30 Item 21 passe de 15 à 18 Item 22 passe de 10 à 18 Item 23 passe de 10 à 15 Item 24 passe de 15 à 20 D'où une augmentation du montant maximum HT à 18 425 000 F CFA. Cela entraîne une variation de 14,55% du montant maximum HT | 1 ^{er} |
| BMBC SARL | 4 536 250 | | 17 860 000 | | | | | Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, DRTSS, CNF, RCCM)) Item 21 prix unitaire 331 000 en lettre et 131 000 en chiffre dans le bordereau des prix unitaires Item 24 prix unitaire 180 000 en lettre et 160 000 en chiffre dans le bordereau des prix unitaires Prix irréaliste pour : Item 1: 6 000 Item 2 : 7 500 Item 6: 8 750 Item 7: 5 000 Item 17: 6 000 Item 19: 8 000 | - |

| | | | | | | | | | |
|----------------------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|-----------|------------|---|---|
| | | | | | | | | Item 20: 9 500 Item 25: 8 000 Item 26: 6 000 Les corrections sans rabais ont entraîné une variation à la hausse de + 3 894 000 soit un taux de +18.48 %. | |
| ECOTECH | 5 703 500 | 4 448 730 | 21 170 000 | 16 512 600 | | 5 249 501 | | 19 484 868 | Variation du a un rabais 22% sur le montant minimum et maximum HT |
| YOSA PRO INFORMATIQUE SARL | 4 645 000 | 4 645 000 | 20 305 000 | | 20 305 000 | 5 481 100 | | 23 959 900 | Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste : 5 000 pour les items 1,5 ,7, 19 et 25 |
| GMS | 4 065 600 | 4 065 600 | | 15 758 000 | 4 797 408 | 4 797 408 | 18 594 440 | 18 594 440 | Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour : Item 1: 4 000 Item 2: 4 000 Item 3: 4 200 Item 5 : 6 000 Item 7: 5 000 Item 8: 5 000 Item 10: 5 000 Item 19: 4 000 Item 22: 4 200 Item 23 : 4 000 Item 24: 5 000 Item 25 : 4 000 Item 26: 4 000 |
| OUDIS SARL | 3 762 000 | 4 215 750 | | 16 185 400 | 4 439 160 | 4 974 585 | 19 530 770 | 19 098 772 | Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour les items : Item 1: 5 500 Item 2: 5 000 Item 3 : 7 000 Item 5: 6 000 Item 7: 5 000 Item 8: 5 000 Item 10: 6 000 Item 14: 7 000 Item 15: 5 000 Item 19: 5 000 Item 22: 7 500 Item 23: 7 500 Item 25: 5 000 Item 26: 5 000 |
| DAN-BARKI TRADING SARL | 5 610 500 | 5 610 500 | 20 059 000 | 20 125 000 | | 6 620 390 | | 23 669 620 | Non Conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) |
| JEBNEJA SARL | 4 300 000 | 5 610 500 | | 20 125 000 | 5 074 000 | 6 620 390 | 22 031 500 | 23 669 620 | Non Conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Item 4 : quantité minimum 5 dans l'offre au lieu de 10 comme dans le DAO |

| | | | | | | | | | | |
|-----------------|-----------|-----------|------------|------------|-----------|------------|------------|--|--|---|
| | | | | | | | | | Item 08 : Erreur de calcul sur le montant minimum Item 17 : Erreur de calcul sur le montant minimum Les corrections ont entraîné une variation à la hausse de + 300 000 soit un taux de +1.36 %. | |
| EL DAR | 3 979 000 | 3 755 380 | 19 607 000 | 14 531 689 | 4 431 349 | 17 147 393 | | Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour les Items 1 à 14 ; 16 à 20, 22 ; 24 à 26 : 1000 Item 15 : 425 000 dans le bordereau des prix unitaires et 1 000 dans le devis Item 16 : 1 000 dans le bordereau des prix unitaires et 425 000 dans le devis Item 20 : 425 000 dans le bordereau des prix unitaires et 1 000 dans le devis Item 21 : 1 000 dans le bordereau des prix unitaires et 425 000 dans le devis Item 23 : 415 000 dans le bordereau des prix unitaires et 1 000 dans le devis Item 24 : 1 000 dans le bordereau des prix unitaires et 415 000 dans le devis Variation du partiellement a un rabais 5.62% sur le montant minimum et maximum HT Les corrections ont entraîné une variation à la baisse de - 4 967 800 soit un taux de - 21.47 %. | - | |
| E T B | 4 750 000 | 4 750 000 | | 17 820 000 | 5 605 000 | 5 605 000 | 21 027 600 | 21 027 600 | Non conforme Pièces administratives non fournies (ASC, DRTSS, CNF, RCCM, AJE) | - |
| PROMAT SARL | 4 770 000 | 4 215 750 | | 16 185 400 | 5 628 600 | 4 974 585 | 23 906 800 | 19 098 772 | Non conforme Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour les items 1 à 5 ; 7 à 10, 14,15,17,19 ;22,23,25 et 26 : 5 000 Variation du a un rabais 5% sur le montant minimum et maximum HT | - |
| JEHO NISSI SARL | 4 465 000 | 4 197 100 | | 17 244 300 | 5 268 700 | 4 952 578 | 21 647 100 | 20 348 274 | Non Conforme Pièces admiratives non fournies (ASC, DRTSS, ASF , CNF, RCCM, AJE) Variation du a un rabais 6% sur le montant minimum et maximum HT | - |

| | | | | | | | | | | |
|------------------|--|-----------|--|------------|-----------|-----------|------------|------------|--|---|
| GLOBAL SAMI SARL | 5 860 000 | 4 688 000 | | 16 912 000 | 6 914 800 | 5 531 840 | 24 945 200 | 19 956 160 | Non Conforme Pièces administratives non fournies (ASC, DRTSS, AJE) Variation du a un rabais 20% sur le montant minimum et maximum HT | - |
| Attributaire | ADBUTRAD pour : -un montant Minimum hors taxes de quatre millions (4 000 000) francs CFA -un montant Minimum toutes taxes comprises de quatre millions sept cent vingt mille (4 720 000) francs CFA -un montant Maximum hors taxes de dix-huit millions quatre cent vingt-cinq mille (18 425 000) francs CFA après augmentation de 14,55 % -un montant Maximum toutes taxes comprises de vingt un millions sept cent quarante un mille cinq cents (21 741 500) francs et CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025. | | | | | | | | | |

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

RESULTATS PROVISOIRES (ADDITIF) DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-01/CNAMU/DG/DMP du 06/01/2025 POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DANS LE CADRE DES DEMANDES DE COTATIONS AU PROFIT DE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE GESTION 2025
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° n°4056 du vendredi 17 janvier 2025
Financement : Budget de la CNAMU, exercice 2025 ; Date de dépôt : 23 Janvier 2025.
Dates d'ouverture et de dépouillement : 23 Janvier au 14 Février 2025.

| N°D. | NATURE DES PRESTATIONS | ENTREPRISES/RAISON SOCIALE | N°IFU/RCCM | ADRESSE/Tél | OBSERVATIONS |
|------|---|--------------------------------------|--|---|--------------|
| I. | Fourniture de consommables de bureau, matériels de bureau, fournitures de bureau, mobiliers de bureau, produits d'entretien | S.B.C.P | IFU N°00147710 U | Tél : 72 57 52 00 | Retenu |
| 1. | | W.S.I. | IFU N°00038646 P | Tél : 70 27 32 36 | Retenu |
| 2. | | PRESTIGE BUSINESS CENTER | IFU N°00041820 P | Tél : 71 33 43 63 | Retenu |
| 3. | | SMS | IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233 | Tél : 70 75 56 89 | Retenu |
| 4. | | RONA LOGISTICS | IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002 | Tél: 66 00 33 60 | Retenu |
| 5. | | AND | IFU N° 00075985 R RCCM BFOUA 2016 A3757 | 09 BP: 72 Ouaga 09 Email: adnouedra@gmail.com Tél 79 92 00 00/73 80 29 80 | Retenu |
| 6. | | TAMPANGA Holding | RCCM : BFOUA2021B2502 IFU : 00153867B | TEL : 78 03 74 90 / 76 87 08 10/ 70 88 43 41 | Retenu |
| 7. | | STANDARD TRADING INTERNATIONAL (STI) | RCCM N*BF FDG 2020 B077//IFU N°00136001H | Tel: 77593010 | Retenu |
| 8. | | EXCELLENCE SERVICES (ES) | RCCM N* BF FDG 2015 A013//IFU N°00063100S | Tél: 70281542 | Retenu |
| 9. | | Poulma Sévices International | UFI 00169160K /RCCM BF FD 6202B23 | Tél: 70872947 | Retenu |
| 10. | | Yamous Espoir SARL | UFI 00174599P / RCCM BFFDG2022B028 | Tél: 03880000 | Retenu |
| 11. | | World Service Express | UFI 001317748U RCCM BFFDG/2020AD35 | Tél: 04079027 | Retenu |
| 12. | | SYRBA SARL | IFU N°00174837 L RCCM BFOUA2022B2083 | 07 BP 5445BOuaga 07 Tél: 70 31 38 77/77 06 66 67 | Retenu |
| 13. | | BATI-PLUS | RC BF FDG 2001 A 016 IFU 000005492K | Tél : 70238596 | Retenu |
| 14. | | ALIBABA'S ACTION SARL | IFU N°00145689 Y RCCM BF OUA2020 B | 09 BP 708 OUAGA 09 Tél : 61 75 55 55 | Retenu |
| 15. | | SOBITRA SARL | IFU 00173244N RC BF OUA 2022B0920 | Tél : 72474795 | Retenu |
| 16. | | GOSEN SERVICES INTERNATIONAL(GSI) | RCCM N* BF KPL 01 2023 B13 00052// IFU N*00207161A | Tél 71394600 | Retenu |
| 17. | | NEMA SERVICE | IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T | Tél:70 49 20 25 | Retenu |
| 18. | | ANGEL'GROUP SARL | IFUN°00093185 D RCC BF OUA 2027 B 5620 | 01 BP 6955 OUAGA 01 Tél: 78 86 77 38/66 74 46 46 | Retenu |
| 19. | | Etablissement J & P Commerce (EJPC) | IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38 | 70 04 00 38 | Retenu |
| 20. | | Etablissement Semdé Lassané (ESL) | IFU N°00071084 L RCCM BF KDG 2016 A 20 | 70 40 12 30/78 53 27 24 | Retenu |

| | | | | | |
|------|---|---|---|--|---------------|
| 21. | | Entreprise Ziwend Panga SARL (EZIP) SARL | IFU N°00105058 X RCCM BF KDG 2018 B129 | Sect 4 Koudougou | Retenu |
| 22. | | Tiri Multitâches & logistics | IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621 | Tél: 70 44 63 80 | Retenu |
| 23. | | NEMA SERVICE | IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T | Tél: 70 49 20 25 | Retenu |
| 24. | | PRESTIGE BUSINESS CENTER | IFU N°00041820 P | Tél : 71 33 43 63 | Retenu |
| 25. | | K. ROLL SERVICES (KRS) | IFU N°0028560 X RCCM BF KDG 2010 | BP 79 Koudougou Tél: 76 75 46 73 | Retenu |
| 26. | | SAFATI GROUP SARL | RCCM BF OUA 01 2025 B13 01548 | 09 BP 430 Ouaga 09, Sect. 23 Tél: 76 61 23 23/25 46 56 46 | Retenu |
| 27. | | Agence le Figuier | IFU N°00014061 N RCCM BF OUA 2017 M 0668 | 10 BP 751 OUAGA 10 Tél : 70 06 20 96/78 82 42 24 | Retenu |
| 28. | | M-TECH SARL | IFU N°00022032 C RCCM BF OUA 2009 2171 | 10 BP 805 Ouaga 10 Tél : 77 92 87 92 | Retenu |
| 29. | | GROUP SIRAT | IFU N°00184963 B RCCM BF OUA 01 2022 B13 | 04 BP 8664 Ouaga 04 Tél : 70 83 84 94 | Retenu |
| 30. | | GLACIER CAFE RIHYA | IFU N° 00192422 U, RCCM BFBBD 01 2023 M 01537 | Sect. 12/Bobo-Dioulasso Tél : 78 96 96 31/65 79 51 51 | Retenu |
| II. | Entretien et réparation de l'immobilier, BTP | ANGEL'GROUP SARL | IFUN°00093185 D RCC BF OUA 2027 B 5620 | 01 BP 6955 OUAGA 01 Tél: 78 86 77 38/66 74 46 46 | Retenu |
| 1. | | Etablissement J & P Commerce (EJPC) | IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38 | 70 04 00 38 | Retenu |
| 2. | | SMS | IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233 | Tél : 70 75 56 89 | Retenu |
| 3. | | RONA LOGISTICS | IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002 | Tél: 66 00 33 60 | Retenu |
| 4. | | Etablissement Semdé Lassané (ESL) | IFU N°00071084 L RCCM BF KDG 2016 A 20 | 70 40 12 30/78 53 27 24 | Retenu |
| 5. | | TAMPANGA Holding | RCCM : BFOUA2021B2502 IFU : 00153867B | TEL : 78 03 74 90 / 76 87 08 10/ 70 88 43 41 | Retenu |
| 6. | | Entreprise Ziwend Panga SARL (EZIP) SARL | IFU N°00105058 X RCCM BF KDG 2018 B129 | Sect 4 Koudougou | Retenu |
| 7. | | Tiri Multitâches & logistics | IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621 | Tél: 70 44 63 80 | Retenu |
| 8. | | ELECTRICITE BATIMENT DU BURKINA (E.B.B) | IFU N°00046041 K | , Tél : 70 27 07 62/76 27 07 62 | Retenu |
| 9. | | KAELLA SYSTEMS | IFU N°00051482 N, | Tél : 78 21 66 65/76 82 10 44 | Retenu |
| 10. | | ENTREPRISE DABIRE WENDPENGA ET FRERES (E.D.W.F) | IFU N°00184662 K, | Tél : 70 33 98 51/78 76 66 62 | Retenu |
| 11. | | NEMA SERVICE | IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T | Tél: 70 49 20 25 | Retenu |
| 12. | | SAFATI GROUP SARL | RCCM BF OUA 01 2025 B13 01548 | 09 BP 430 Ouaga 09, Sect. 23 Tél: 76 61 23 23/25 46 56 46 | Retenu |
| 13. | | K. ROLL SERVICES (KRS) | IFU N°0028560 X RCCM BF KDG 2010 | BP 79 Koudougou Tél: 76 75 46 73 | Retenu |
| III. | Fourniture de consommables informatiques, matériel informatique, entretien et maintenance informatique, développement de solutions numériques | Yelen Fintech | N°IFU 00167055 P RCCM BF OUA 2021 B1158 | 11 BP 141 Ouaga CMS 11 Tél: 226 25 31 11 11 | Retenu |
| 1. | | SMS | IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233 | Tél : 70 75 56 89 | Retenu |
| 2. | | RONA LOGISTICS | IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002 | Tél: 66 00 33 60 | Retenu |
| 3. | | Tiri Multitâches & logistics | IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621 | Tél: 70 44 63 80 | Retenu |
| 4. | | Entreprise Ziwend Panga SARL (EZIP) SARL | IFU N°00105058 X RCCM BF KDG 2018 B129 | Sect 4 Koudougou | Retenu |
| 5. | | SAFATI GROUP SARL | RCCM BF OUA 01 2025 B13 01548 | 09 BP 430 Ouaga 09, Sect. 23 Tél: 76 61 23 23/25 46 56 46 | Retenu |
| 6. | | TAMPANGA Holding | RCCM : BFOUA2021B2502 IFU : 00153867B | TEL : 78 03 74 90 / 76 87 08 10/ 70 88 43 41 | Retenu |
| 7. | | ALIBABA'S ACTION SARL | IFU N°00145689 Y RCCM BF OUA2020 B | 09 BP 708 OUAGA 09 Tél : 61 75 55 55 | Retenu |

| | | | | | |
|-----|---|--------------------------------------|--|---|---------------|
| 8. | | Poulma Sévices International | UFI 00169160K /RCCM BF FD 6202B23 | Tél: 70872947 | Retenu |
| 9. | | Yamous Espoir SARL | UFI 00174599P / RCCM BFFDG2022B028 | Tél: 03880000 | Retenu |
| 10. | | World Service Express | UFI 001317748U RCCM BFFDG/2020AD35 | Tél: 04079027 | Retenu |
| 11. | | Etablissement J & P Commerce (EJPC) | IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38 | 70 04 00 38 | Retenu |
| 12. | | ANGEL'GROUP SARL | IFUN°00093185 D RCC BF OUA 2027 B 5620 | 01 BP 6955 OUAGA 01 Tél: 78 86 77 38/66 74 46 46 | Retenu |
| 13. | | CIICF | IFU N°00154556 F | Tél : 76 52 51 27 | Retenu |
| 14. | | TEKRE TECHNOLOGIE BF | IFU N°00154727 P | Tél : 70 99 93 20 | Retenu |
| 15. | | TECHNOLOGY MARKET SARL | IFU N°00198338 V | Tél : 75 55 80 74 | Retenu |
| 16. | | Etablissement J & P Commerce (EJPC) | IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38 | 70 04 00 38 | Retenu |
| 17. | | Etablissement Semdé Lassané (ESL) | IFU N°00071084 L RCCM BF KDG 2016 A 20 | 70 40 12 30/78 53 27 24 | Retenu |
| 18. | | STANDARD TRADING INTERNATIONAL (STI) | RCCM N*BF FDG 2020 B077//IFU N°00136001H | Tel: 77593010 | Retenu |
| 19. | | EXCELLENCE SERVICES (ES) | RCCM N* BF FDG 2015 A013//IFU N°00063100S | Tél 70281542 | Retenu |
| 20. | | GOSEN SERVICES INTERNATIONAL(GSI) | RCCM N* BF KPL 01 2023 B13 00052// IFU N*00207161A | Tél 71394600 | Retenu |
| 21. | | Tiri Multitâches & logistics | IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621 | Tél: 70 44 63 80 | Retenu |
| 22. | | NEMA SERVICE | IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T | Tél:70 49 20 25 | Retenu |
| 23. | | K. ROLL SERVICES (KRS) | IFU N°0028560 X RCCM BF KDG 2010 | BP 79 Koudougou Tél: 76 75 46 73 | Retenu |
| 24. | | GLACIER CAFE RIHYA | IFU N° 00192422 U, RCCM BFBBD 01 2023 M 01537 | Sect. 12/Bobo-Dioulasso Tél : 78 96 96 31/65 79 51 51 | Retenu |
| IV. | Communication, Couverture médiatique, impression de documents administratifs, conception de gadgets publicitaires | KSD SARL | N°IFU 00206157 N RCCM BF OUA 01 2024 M 13976 | Tél: 01 20 24 20/76 06 00 95 | Retenu |
| 1. | | SMS | IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233 | Tél : 70 75 56 89 | Retenu |
| 2. | | RONA LOGISTICS | IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002 | Tél: 66 00 33 60 | Retenu |
| 3. | | Tiri Multitâches & logistics | IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621 | Tél: 70 44 63 80 | Retenu |
| 4. | | VIA-4C | IFU N°00191702 B | Tél : 70 53 14 15 | Retenu |
| 5. | | ALIBABA'S ACTION SARL | IFU N°00145689 Y RCCM BF OUA2020 B | 09 BP 708 OUAGA 09 Tél : 61 75 55 55 | Retenu |
| 6. | | SYRBA SARL | IFU N°00174837 L RCCM BFOUA2022B2083 | 07 BP 5445BOuaga 07 Tél: 70 31 38 77/77 06 66 67 | Retenu |
| 7. | | BATI-PLUS | RC BF FDG 2001 A 016 IFU 000005492K | Tél : 70238596 | Retenu |
| 8. | | SOBITRA SARL | IFU 00173244N RC BF OUA 2022B0920 | Tél : 72474795 | Retenu |
| 9. | | Agence le Figuier | IFU N°00014061 N RCCM BF OUA 2017 M 0668 | 10 BP 751 OUAGA 10 Tél : 70 06 20 96/78 82 42 24 | Retenu |
| 10. | | M-TECH SARL | IFU N°00022032 C RCCM BF OUA 2009 2171 | 10 BP 805 Ouaga 10 Tél : 77 92 87 92 | Retenu |
| 11. | | GROUP SIRAT | IFU N°00184963 B RCCM BF OUA 01 2022 B13 | 04 BP 8664 Ouaga 04 Tél : 70 83 84 94 | Retenu |
| 12. | | BRAND IMAGE-ETALONS FILMS SARL | IFU N°00037527 L | Tél : 50 30 09 78/77 66 66 96 | Retenu |
| 13. | | INSIGNE D'AFRIQUE SARL | IFU N°00155242 W | Tél : 79 90 31 44 | Retenu |
| V. | Entretien, réfection de bâtiment | ADN | IFU N° 00075985 R RCCM BFOUA 2016 A3757 | 09 BP: 72 Ouaga 09 Email: adhouedra@gmail.com Tél 79 92 00 00/73 80 29 80 | Retenu |

| | | | | | |
|-------|---|--|---|--|---------------|
| 1. | | ANGEL'GROUP SARL | IFUN°00093185 D RCC BF OUA 2027 B 5620 | 01 BP 6955 OUAGA 01 Tél: 78 86 77 38/66 74 46 46 | Retenu |
| 2. | | NEMA SERVICE | IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T | Tél: 70 49 20 25 | Retenu |
| 3. | | SMS | IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233 | Tél : 70 75 56 89 | Retenu |
| 4. | | RONA LOGISTICS | IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002 | Tél: 66 00 33 60 | Retenu |
| 5. | | Etablissement J & P Commerce (EJPC) | IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38 | 70 04 00 38 | Retenu |
| 6. | | Etablissement Semdé Lassané (ESL) | IFU N°00071084 L RCCM BF KDG 2016 A 20 | 70 40 12 30/78 53 27 24 | Retenu |
| 7. | | Entreprise Ziwend Panga SARL (EZIP) SARL | IFU N°00105058 X RCCM BF KDG 2018 B129 | Sect 4 Koudougou | Retenu |
| 8. | | Tiri Multitâches & logitics | IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621 | Tél: 70 44 63 80 | Retenu |
| 9. | | K. ROLL SERVICES (KRS) | IFU N°0028560 X RCCM BF KDG 2010 | BP 79 Koudougou Tél: 76 75 46 73 | Retenu |
| 10. | | STANDARD TRADING INTERNATIONAL (STI) | RCCM N°BF FDG 2020 B077//IFU N°00136001H | Tel: 77593010 | Retenu |
| 11. | | EXCELLENCE SERVICES (ES) | RCCM N° BF FDG 2015 A013//IFU N°00063100S | Tél 70281542 | Retenu |
| 12. | | GOSEN SERVICES INTERNATIONAL(GSI) | RCCM N° BF KPL 01 2023 B13 00052/ IFU N°00207161A | Tél 71394600 | Retenu |
| VI. | Location de salles | STANDARD TRADING INTERNATIONAL (STI) | RCCM N°BF FDG 2020 B077//IFU N°00136001H | Tél: 77593010 | Retenu |
| VII. | Fourniture de pause-café et déjeuner | GLACIER CAFE RIHYA | IFU N° 00192422 U, RCCM BFBB 01 2023 M 01537 | Sect. 12/Bobo-Dioulasso Tél : 78 96 96 31/65 79 51 51 | Retenu |
| VIII. | Prestations intellectuelles (formations/renforcement de capacités, audit comptable) | Cabinet Building Talents For Africa (BTA) SARL | IFU N°00088510 P RCCM BF OUA 2017 B2351 | Tél: 60 87 68 31 | Retenu |
| 1. | | KSD SARL | N°IFU 00206157 N RCCM BF OUA 01 2024 M 13976 | Tél: 01 20 24 20/76 06 00 95 | Retenu |
| 2. | | FOCUS MANAGEMENT GROUP (FOMG) | IFU: 00038019A RCCM : BF OUA 2020 M 7132 | 01 BP 3001 Ouagadougou 01 Tél : 25 88 41 52 & 70 49 10 17 | Retenu |
| 3. | | Leader Consulting SARL | IFU N°00099063 H RCCM BF OUA 01 2017 B1309444 | 01 BP 6000 Ouaga 01 Tél: 76 55 22 92/72 35 98 26 | Retenu |

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Demande de prix N°2025-010/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM relative aux travaux de réhabilitation informatiques au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (lot unique)- Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2025.

Publication : N°4098 du mardi 18 mars 2025 Page 18 - Date d'ouverture des plis : 20/05/2025 - Nombre de plis : Deux (02) à l'heure limite.

Lot unique : demande de prix N°2025-019/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM relative aux travaux de réhabilitation informatiques au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO

| N° | SOUMISSIONNAIRES | Montant lu en FCFA | Montant corrigé en FCFA | Observations | Rang |
|----|------------------|--------------------|-------------------------|--|------|
| | E.G.COB/TD SARL | - | - | Insuffisance technique du dossier du dossier d'appel à concurrence : | - |
| | Carmel Groupe | - | - | Insuffisance technique du dossier du dossier d'appel à concurrence | - |

ATTRIBUTAIRES *Infructueux pour insuffisance technique du dossier du dossier d'appel à concurrence*

Demande de Prix n°2025-018/UJKZ/P/SG/PRM du 30 avril 2025 pour acquisition de petits matériels et outillages au profit des centres universitaires, UFR et instituts (03 lots). Financement : Budget de l'UJKZ, Exercice 2025. - Publication : revue N°4129 du 30/04/2025 P 46. - Date d'ouverture et de délibération : 09/04/2025. - Nombre de plis : 04

Lot 1 : Acquisition de petits matériels et outillages au profit des Centres universitaires

| N° | SOUMISSIONNAIRES | Montants lus en francs CFA HTVA | Montants lus en francs CFA TTC | Montants corrigés lu en francs CFA HT | Montants corrigés en francs CFA TTC | Observations | Rang |
|----|------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|--|------|
| | SODIKAD | - | 3 566 880 | - | 3 556 260 | Point 1.2 besoins de CUZ, item 15 ; discordance entre le montant en lettre et en chiffre au niveau des | |

| | | | | | | | |
|--|-------------|-----------|---|-----------|---|--|------------------|
| | | | | | | prix unitaire 2000 au lieu de 5000 entrainant un taux de variation de -0,30 ; Offre anormalement basse avec un écart de 10,03% par rapport au seuil de calcul de l'offre anormalement basse Non conforme | Non classée |
| | UDM AFRIQUE | 3 956 300 | - | 3 776 300 | - | Point 1.2 besoins de CUZ, item 1 et 2 ; respectivement 10 000 au lieu 50 000 au niveau de la sommation des prix entraînant un taux de variation de -4,55 Conforme | 2 ^{ème} |
| | WGSI | 3 997 750 | - | - | - | Conforme | 3 ^{ème} |
| | STWG SARL | 3 391 100 | - | - | - | Conforme | 1 ^{er} |

ATTRIBUTAIRES : STWG SARL pour un montant de trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille cent (3 391 100) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.

Lot 2 : Acquisition de petits matériels et outillages au profit de l'Ecole doctorale et des Instituts

| N° | SOUMISSIONNAIRES | Montants lus en francs CFA HTVA | Montants lus en francs CFA TTC | Montants corrigés lu en francs CFA HTVA | Montants corrigés en francs CFA TTC | Observations | Rang |
|----|------------------|---------------------------------|--------------------------------|---|-------------------------------------|---|------------------|
| | SODIKAD | - | 5 910 148 | - | - | Offre anormalement basse avec un écart de 5,07% par rapport au seuil de calcul de l'offre anormalement basse Non conforme | Non classée |
| | UDM AFRIQUE | 6 088 450 | - | - | - | Conforme | 3 ^{ème} |
| | WGSI | 5 791 500 | - | - | - | Conforme | 2 ^{ème} |
| | STWG SARL | 5 383 700 | - | - | - | Conforme | 1 ^{er} |

ATTRIBUTAIRES : STWG SARL pour un montant de cinq millions trois cent quatre-vingt-trois mille sept cents (5 383 700) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.

Lot 3 : Acquisition de petits matériels et outillages au profit des UFR

| N° | SOUMISSIONNAIRES | Montants lus en francs CFA HTVA | Montants lus en francs CFA TTC | Montants corrigés lu en francs CFA HTVA | Montants corrigés en francs CFA TTC | Observations | Rang |
|----|------------------|---------------------------------|--------------------------------|---|-------------------------------------|---|------------------|
| | SODIKAD | - | 8 790 705 | - | - | - Point 3.3 besoins de UFR-SEA, item 27 : tube PPR 25 proposé non conforme à coude PPR de 25 demandée dans la spécification technique ; - Point 3.4 besoins de UFR-SDS, item 60 : 5 clés infalsifiables ; cylindre sûreté multipoints proposé non conforme à 5 clés infalsifiables ; cylindre sûreté multipoints ; 2 rangées de goupilles demandées dans la spécification technique ; - Point 3.5 besoins de UFR-SVT, item 27, 28 et 29 : 300 mA proposé non conforme à 30 mA demandé dans la spécification technique. Non conforme | Non classée |
| | UDM AFRIQUE | 8 680 698 | - | - | - | Conforme | 1 ^{er} |
| | WGSI | 9 496 200 | - | - | - | Conforme | 2 ^{ème} |
| | STWG SARL | 7 914 200 | - | - | - | - Point 3.5 besoins de l'UFR-SVT, item 63 : date de livraison 16 jours proposée non conforme à 15 jours demandé ; - Point 3.5 besoins de l'UFR-SVT, item 64 : date de livraison 17 jours proposée non conforme à 15 jours demandé ; - Point 3.5 besoins de l'UFR-SVT, item 65 : date de livraison 18 jours proposée non conforme à 15 jours demandé. Non conforme | Non classée |

ATTRIBUTAIRES : UDM AFRIQUE pour un montant de huit millions six cent quatre-vingt mille six cent quatre-vingt-dix-huit (8 680 698) francs CFA CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.

Appel d'Offres Ouvert Accéléré n°2025-021/UJKZ/SG/P/SG/PRM du mardi 06 mai 2025 relatif à l'acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO - **Financement** : Budget de l'Université, Exercice 2025 - **Publication** : revue n°4133 du mardi 06 mai 2025, Pages 45-46. - **Date de dépouillement** : Mardi 20 mai 2025 ; **Date de délibération** : Mercredi 21 mai 2025. - **Nombre de plis** : 02.

Lot unique : Acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO

| N° | SOUMISSIONNAIRES | Montants lus en francs CFA HTVA | Montants corrigés en francs CFA HTVA | Montants lus en francs CFA TTC | Montants corrigés en francs CFA TTC | Observations |
|----|------------------|--|--|--------------------------------|-------------------------------------|---|
| | MAUBAH VOYAGES | Mini : 66 050 000 HTVA Maxi : 131950 000 HTVA | Mini : 66 050 000 HTVA Maxi : 131950 000 HTVA | - | - | Offre hors enveloppe Non conforme |
| | WAHEGURU TRAVELS | Mini : 57 890 866 HT Maxi : 115 675 800 HT | Mini : 74 550 000 HT Maxi : 148 500 000 HT | - | - | - Erreur sur les items suivants : *Item1 : 950 000 au lieu de 709 800 *Item2 : 1 350 000 au lieu de 1 107 800 |

Appel d'Offres Ouvert Accéléré n°2025-021/UJKZ/SG/P/SG/PRM du mardi 06 mai 2025 relatif à l'acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO - **Financement** : Budget de l'Université, Exercice 2025 - **Publication** : revue n°4133 du mardi 06 mai 2025, Pages 45-46. - **Date de dépouillement** : Mardi 20 mai 2025 ; **Date de délibération** : Mercredi 21 mai 2025. - **Nombre de plis** : 02.

Lot unique : Acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO

| N° | SOUMISSIONNAIRES | Montants lus en francs CFA HTVA | Montants corrigés en francs CFA HTVA | Montants lus en francs CFA TTC | Montants corrigés en francs CFA TTC | Observations |
|----|------------------|---------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | | | | *Item3 : 1 950 000 au lieu de 1 213 733 -Ecart de +16 659 134 HT sur le montant mini et +32 824 200 HT sur le montant maxi. Soit un taux de +22,35% sur le mini +22,10 % sur la maxi. * Chiffre d'affaires non conforme Non conforme |

ATTRIBUTAIRES : Néant

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2025-013/CENOU/DG/PRM du 07/05/2025 pour Achat de matériels et d'équipements au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) - Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025 Publication de l'avis : RMP N°4137 du lundi 12 mai 2025.

Date de d'ouverture des plis : 21/05/2025 - Lettre de convocation CAM : N° 2025-000019/CENOU/DG/PRM du 19/05/2025.

Nombre de plis reçus : vingt (20) - Date de délibération : 21/05/2025.

Lot 1 : achat de matériels spécifiques au profit des étudiants en situation de handicap au profit du CENOU

Borne inférieure : 4 012 274 TTC; Borne supérieure : 5 428 370 TTC ; Seuil de tolérance : 3 811 660 TTC

| N° | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Observations |
|----|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| 1 | SOCIETE VALFAT SARL | 4 150 000 HTVA | 4 150 000 HTVA | Conforme 1 ^{er} |
| 2 | GCS SARL | 3 749 450 TTC | 3 177 500 HTVA 3 749 450 TTC | Non conforme Offre anormalement basse |
| 3 | PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL | 4 318 800 TTC | 3 660 000 HTVA 4 318 800 TTC | Non conforme : Aucune pièce administrative fournie |
| 4 | C.O.S SARL | 3 591 500 HTVA | 3 591 500 HTVA | Non conforme : Aucune pièce administrative fournie |

Attributaire provisoire *SOCIETE VALFAT SARL pour un montant minimum de quatre millions cent cinquante mille (4 150 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45).*

Lot 2 : fourniture et pose de brasseurs et rhéostats au profit du CENOU

Borne inférieure : 15 488 698 TTC; Borne supérieure : 20 955 297 TTC ; Seuil de tolérance : 14 714 263 TTC

| N° | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Observations |
|----|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| 1 | BURKINA PROPRE PRESTATIONS | 13 108 212 HTVA | 13 108 212 HTVA | Conforme : Prix confirmé 7 ^e |
| 2 | S2A CONSTRUCTION SARL | 13 564 000 HTVA | 13 564 200 HTVA | Erreur de sommation ; Variation du montant total= 0,01%. Non conforme : aucune pièce administrative fournie |
| 3 | TERA SATISFACTION (TS) SARL | 13 941 600 HTVA 16 451 088 TTC | 13 941 600 HTVA 16 451 088 TTC | Non conforme : aucune pièce administrative fournie |
| 4 | ENTREPRISE ZALA SEKOU BURKINA (EZASEK BURKINA) | 14 800 740 HTVA | 14 800 740 HTVA | Non conforme : -pièces administratives non fournies (attestation de situation cotisante, Attestation de l'agent judicaire de l'Etat, attestation de soumission aux marchés publics, certificat de non faillite et attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier) |
| 5 | BRUDERSCHAFT SARL | 12 742 800 HTVA | 12 742 800 HTVA | Conforme Prix confirmé 2 ^e |
| 6 | SADEC SARL | 15 181 644 TTC | 12 865 800 HTVA 15 181 644 TTC | Conforme : Prix confirmé 4 ^e |
| 7 | SOCIETE VALFAT SARL | 13 320 000 HTVA | 13 320 000 HTVA | Conforme : 8 ^e |
| 8 | EZOBIF SARL | 13 100 000 HTVA | 13 100 000 HTVA | Conforme : Prix confirmé 6 ^e |
| 9 | E.N.G.C.I SARL | 12 527 000 HTVA 14 781 860 TTC | 12 527 000 HTVA 14 781 860 TTC | Conforme : Prix confirmé 1 ^{er} |
| 10 | GLOBAL TRADING ET NEGOCE (GTN) | 16 039 976 TTC | 13 593 200 HTVA 16 039 976 TTC | Non conforme : attestation de situation fiscale non fournie. |
| 11 | GENERAL TRADING CENTER INTER (GTCI) SARL | 13 079 800 HTVA 15 434 164 TTC | 13 079 800 HTVA 15 434 164 TTC | Conforme Prix confirmé 5 ^e |

| 12 | APMA SARL | 13 038 000 HTVA | 13 653 000 HTVA | Erreur sur la quantité à l'item 1 : 224 proposé au lieu de 244 demandé ; Variation du montant total= 4,72%. Conforme : 9 ^e | | | |
|--|--|---|-----------------------------------|---|--|--|--|
| 13 | JEHO NISSI SARL | 15 259 760 TTC | 13 542 000 HTVA 15 979 560 TTC | Erreur sur la quantité à l'item 1 : 224 proposé au lieu de 244 demandé ; Variation du montant total= 4,72%. Non conforme attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier non fournie | | | |
| 14 | PLANETE SERVICES | 15 717 600 TTC | 12 787 200 HTVA 15 088 896 TTC | Rabais de 4% Conforme : Prix confirmé 3 ^e | | | |
| 15 | GCS SARL | 13 956 804 TTC | 11 810 600 HTVA 13 936 508 TTC | Déférence entre les prix unitaires : 24 900 en lettres et 24 950 en chiffres à l'item 1 et 27 900 en lettres et 27 950 en chiffres à l'item 2 ; Variation du montant total = -0,15%. Non conforme : Offre anormalement basse | | | |
| 16 | PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL | 16 012 600 TTC | 13 570 000 HTVA 16 012 600 TTC | Non conforme : aucune pièce administrative fournie | | | |
| 17 | C.O.S SARL | 12 715 800 HTVA | 12 703 600 HTVA | -Différence entre les prix unitaires : 26 900 en lettres et 26 950 en chiffres à l'item ; Variation du montant total = -0,10%. -Prix confirmé Non conforme : aucune pièce administrative fournie | | | |
| 18 | ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS (ETB) | 14 669 760 TTC | 12 432 000 HTVA 14 669 760 TTC | Non conforme : - Offre anormalement basse ; -aucune pièce administrative fournie | | | |
| 19 | ELT PUB SARL | 15 717 600 TTC | 13 320 000 HTVA 15 717 600 TTC | Non conforme : aucune pièce administrative fournie | | | |
| Attributaire provisoire | | E.N.G.C.I SARL pour un montant de quatorze millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents (14 399 500) F CFA HTVA soit seize millions neuf cent quatre-vingt-onze mille quatre cent dix (16 991 410) F CFA TTC avec une augmentation de quantité de l'item 1 de 70 unités correspondant à une variation de 14,95% du montant total. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours. | | | | | |
| Lot 3 : achat de matériels pour les activités sportives et culturelles au profit du CENOU | | | | | | | |
| Borne inférieure : 7 297 287 TTC; Borne supérieure : 9 872 801 TTC ; Seuil de tolérance : 6 932 423 TTC | | | | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Observations | | | |
| 1 | ENTREPRISE ZALA SEKOU BURKINA (EZASEK BURKINA) | 6 059 000 HTVA | 5 843 000 HTVA | Différence entre les prix unitaires : 3 000 en lettres et 15 000 en chiffres à l'item 9 et 13 000 en lettres et 32 000 en chiffres à l'item 10 ; Variation du montant total = -0,36%. Non conforme : - Offre anormalement basse -pièces administratives non fournies (attestation de situation cotisante, Attestation de l'agent judicaire de l'Etat, attestation de soumission aux marchés publics, certificat de non faillite et attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier) | | | |
| 2 | EZOBIF SARL | 5 700 000 HTVA | 5 575 000 HTVA | Différence entre les prix unitaires aux items 24, 25, 26, 27et 28 : 20 000 en lettres et 25 000 en chiffres aux items 24, 25, 26, 27et 28 ; Variation du montant total = -2,19%. <i>Non conforme</i> Offre non ferme à l'item 6 (marque non précisée) | | | |
| 3 | FUTUR IMMINENCE INTERNATIONAL CONSORTIUM | 7 520 500 HTVA | 7 520 500 HTVA | Conforme : 1 ^{er} | | | |
| 4 | GENERAL TRADING CENTER INTER (GTCI) SARL | 5 809 622 HTVA 6 855 353 TTC | 5 839 250 HTVA 6 890 315 TTC | Erreur de calcul aux items 21, 22 et 23 et erreurs de sommation du montant total HTVA et montant total TTC ; Variation des montants totaux HTVA et TTC = 0,51%. Non conforme : Offre anormalement basse | | | |
| 5 | JEHO NISSI SARL | 8 537 300 TTC | 7 235 000 HTVA 8 537 300 TTC | <i>Non conforme</i> - Offre non ferme à l'item 6 (marque non précisée) -attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier non fournie. | | | |
| 6 | GCS SARL | 7 510 110 TTC | 11 939 550 HTVA 14 088 669 TTC | Erreurs de calcul aux items 1, 4, 5, 8, 12, 16, 17, 18, 20, 23, 27 et 28 ; Variation du montant total = 87,60%. <i>Non conforme</i> variation du montant corrigé supérieure à 15%. | | | |

| | | | | |
|--------------------------------|------------|---|-----------------|--|
| 7 | C.O.S SARL | 7 242 000 HTVA | 15 125 000 HTVA | Erreurs de calcul aux items 1, 4, 5, 8, 12, 16, 17, 18, 20, 23, 27 et 28 ; Variation du montant total = 108,85%. <i>Non conforme</i> - variation du montant corrigé supérieure à 15% ; -aucune pièce administrative fournie. |
| Attributaire provisoire | | FUTUR IMMINENCE INTERNATIONAL CONSORTIUM pour un montant de huit millions six cent trente-cinq mille cinq cents (8 635 500) F CFA HTVA avec une augmentation de quantité des items 1, 2, 3, 5, 6, 7, 17, 18, 19 et 20 respectivement de 10, 4, 4, 16, 10, 10, 1, 2, 1 et 1 correspondant à une variation de 14,83% du montant total. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours. | | |

Demande de prix N°2025-014/CENOU/DG/PRM du 09/05/2025 pour l'acquisition d'équipements de logement et d'instruments de fanfare au profit du

Centre national des œuvres universitaires (CENOU) - Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025

Publication de l'avis : RMP N° 4139-4140 du mercredi 14 & jeudi 15 mai 2025.

Lettre de convocation CAM : N° 2025-000020/CENOU/DG/PRM du 19/05/2025. Nombre de plis reçus : vingt-huit (28).

Date d'ouverture : 23/05/2025.

Lot 1 : acquisition de lits pour les cités universitaires au profit du CENOU

BORNE INFÉRIEURE : 14 736 805 F CFA TTC

BORNE SUPÉRIEURE : 19 938 031 F CFA TTC

SEUIL DE TOLERANCE 13

| N° | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Observations |
|----|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| 1 | SOPABUCE SARL | 14 700 000 TTC | 17 346 000 TTC | Prix unitaire sur le bordereau des prix unitaires (24 486) différent du prix unitaire sur le devis (41 501) Variation =18 % Variation supérieure à 15% <i>Non conforme</i> |
| 2 | HPMS SARL | 12 300 000 HTVA | 12 300 000 HTVA | <i>Non conforme</i> : Spécifications techniques non proposées. |
| 3 | SOSERVCO | 9 770 000 HTVA | 9 770 000 HTVA | <i>Non conforme</i> : Hauteur du lit non ferme |
| 4 | RES | 12 000 500 HTVA | 12 000 500 HTVA | <i>Non conforme</i> : Hauteur du lit non ferme |
| 5 | EMS | 11 822 000 HTVA 13 949 960 TTC | 11 820 000 HTVA 13 947 600 TTC | Erreur de calcul du prix total. Variation = -0,02% <i>Non conforme</i> : Offre anormalement basse |
| 6 | E.A.O | 16 815 000 TTC | 14 250 000 HTVA 16 815 000 TTC | Conforme : 5ème |
| 7 | JEHO NISSI SARL | 14 679 200 TTC | - | Rabais 5% <i>Non conforme</i> Non-respect du modèle de la lettre de soumission : pour le délai de validité de l'offre, le soumissionnaire indexe la clause 19.1 et non la clause 14 des instructions aux candidats (IC) du dossier de demande de prix. Il indexe la clause 4.2 des IC (ce qui n'existe pas) et non la clause 3.2 des IC. |
| 8 | ASL/SN SARL | 12 990 000 HTVA | 12 990 000 HTVA | <i>Non conforme</i> : Spécifications techniques non proposées. |
| 9 | ETS KM DISTRIBUTION | 14 250 000 HTVA 16 815 000 TTC | 14 250 000 HTVA 16 815 000 TTC | <i>Non conforme</i> : Pièces administratives non fournies |
| 10 | FASO ENTREPRISE MOUMBRA NANA | 12 400 000 HTVA | 12 400 000 HTVA | Conforme : 1er |
| 11 | METAL SOMKIETA | 12 390 000 HTVA | 12 390 000 HTVA | <i>Non conforme</i> : Hauteur du lit non ferme |
| 12 | LIFA BUSINESS CENTER | 11 900 000 HTVA | 11 900 000 HTVA | <i>Non conforme</i> : Hauteur du lit non ferme |
| 13 | A2FC | 14 693 950 TTC | 17 228 000 TTC | Différence entre le prix unitaire en lettres (146 000) et le prix unitaire en chiffres (124 525). Variation = 17,24% Variation supérieure à 15% <i>Non conforme</i> |
| 14 | EKRAF MULTI-SERVICES | 12 500 000 HTVA | 12 500 000 HTVA | <i>Non conforme</i> : Hauteur du lit non ferme |
| 15 | EZOBIF SARL | 11 500 000 HTVA | 11 500 HTVA | Différence entre le prix unitaire en lettres (115) et le prix unitaire en chiffres (115 000). Variation = 99,90% <i>Non conforme</i> |
| 16 | KTS DISTRIBUTION SARL | 12 458 000 HTVA | 12 458 000 HTVA | <i>Non conforme</i> : Hauteur du lit non ferme |
| 17 | TRANSCEND | 12 500 000 HTVA | 12 500 000 HTVA | Conforme : 2ème |
| 18 | PEA | 14 750 000 TTC | 12 500 000 HTVA 14 750 000 TTC | Conforme : 2ème ex-aequo |
| 19 | C.O.S SARL | 13 390 000 HTVA | 13 390 000 HTVA | <i>Non conforme</i> : Pièces administratives non fournies |
| 20 | GCS SARL | 16 036 200 TTC | 13 590 000 HTVA | Conforme : |

| | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|--|----------------|---|
| | | | 16 036 200 TTC | 4 ^{ème} |
| 21 | PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL | 13 829 600 TTC | 13 829 600 TTC | Non conforme : Hauteur du lit non ferme |
| 22 | GTCI SARL | 12 272 000 TTC | 11 658 400 TTC | Rabais 5% Non conforme : Hauteur du lit non ferme |
| 23 | E.T. B | 13 334 000 TTC | 13 334 000 TTC | Non conforme : Hauteur du lit non ferme |
| 24 | ELT. PUB SARL | 14 160 000 TTC | 14 160 000 TTC | Non conforme : Hauteur du lit non ferme Pièces administratives non fournies |
| Attributaire provisoire | | FASO ENTREPRISE MOUMBRA NANA pour un montant de quatorze millions cent trente-six mille (14 136 000) F CFA HTVA avec une augmentation de quantité de quatorze (14) unités correspondant à une variation de 14,00% du montant total. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours | | |

Lot 2 : acquisition de matelas pour les cités universitaires au profit du CENOU

BORNE INFERIEURE : 23 936 125 F CFA TTC BORNE SUPERIEURE : 32 384 169 F CFA TTC SEUIL DE TOLERANCE : 22 739 319 F CFA TTC

| N° | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | Montants corrigés En F CFA | Observations |
|--------------------------------|-----------------------|---|-----------------------------------|---|
| 1 | SOPABUCE SARL | 24 486 000 TTC | 14 446 740 TTC | Prix unitaire sur le bordereau des prix unitaires (24 486) différent du prix unitaire sur le devis (41 501) Variation = -41 % Variation supérieure à 15% Non conforme |
| 2 | HPMS SARL | 21 250 000 HTVA | 21 250 000 HTVA | Non conforme : Pièces administratives non fournies |
| 3 | RES | 23 500 000 HTVA | 23 500 000 HTVA | Non conforme : Pièces administratives non fournies |
| 4 | EMS | 19 837 000 HTVA 23 407 660 TTC | 19 837 000 HTVA 23 407 660 TTC | Conforme : 3 ^{ème} |
| 5 | E.A.O | 24 024 800 TTC | 20 360 000 HTVA 24 024 800 TTC | Conforme : 5 ^{ème} |
| 6 | JEHO NISSI SARL | 24 809 500 TTC | | Rabais 5% Non conforme Non-respect du modèle de la lettre de soumission : pour le délai de validité de l'offre, le soumissionnaire indexe la clause 19.1 et non la clause 14 des instructions aux candidats (IC) du dossier de demande de prix. Il indexe la clause 4.2 des IC (ce qui n'existe pas) et non la clause 3.2 des IC. |
| 7 | ASL/SN SARL | 19 860 000 HTVA | 19 860 000 HTVA | Non conforme : -marque non précisée ; -épaisseur du matelas non ferme |
| 8 | ETS KM DISTRIBUTION | 20 875 000 HTVA 24 632 500 TTC | 20 875 000 HTVA 24 632 500 TTC | Non conforme : Pièces administratives non fournies |
| 9 | LIFA BUSINESS CENTER | 19 820 000 HTVA | 19 820 000 HTVA | Conforme : 2 ^{ème} |
| 10 | A2FC | 24 249 000 TTC | 20 550 000 HTVA 24 249 000 TTC | Conforme : 6 ^{ème} |
| 11 | PLANETE SERVICES | 26 550 000 TTC | 20 025 000 HTVA 23 629 500 TTC | Rabais 11% Non conforme : Pièces administratives non fournies |
| 12 | EZOBIF SARL | 18 750 000 HTVA | 18 750 000 HTVA | Non conforme : Épaisseur du matelas non ferme |
| 13 | KTS DISTRIBUTION SARL | 22 500 000 HTVA | 22 500 000 HTVA | Non conforme : Épaisseur du matelas non ferme |
| 14 | TRANSCEND | 20 000 000 HTVA | 20 000 000 HTVA | Conforme : 4 ^{ème} |
| 15 | PEA | 24 603 000 TTC | 20 850 000 HTVA 24 603 000 TTC | Conforme 7 ^{ème} |
| 16 | C.O.S SARL | 22 950 HTVA | 22 950 000 HTVA | Montant en lettres sur la lettre de soumission (22 950) différent du montant sur le devis (22 950 000). Non conforme |
| 17 | GCS SARL | 25 901 000 TTC | 21 950 000 HTVA 25 901 000 TTC | Conforme 8 ^{ème} |
| 18 | GTCI SARL | 23 482 000 TTC | 18 706 000 HTVA 22 073 080TTC | Rabais 6% Non conforme : Offre anormalement basse |
| 19 | E.T. B | 22 892 000 TTC | 19 400 000 HTVA 22 892 000 TTC | Conforme 1 ^{er} |
| 20 | ELT. PUB SARL | 23 600 000 TTC | 20 000 000 HTVA 23 600 000 TTC | Non conforme : Pièces administratives non fournies |
| Attributaire provisoire | | ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS (E.T.B) pour un montant de vingt-deux millions deux cent trente mille quatre cents (22 230 400) F CFA HTVA, soit vingt-six millions deux cent | | |

| | | trente et un mille huit cent soixante-douze (26 231 872) F CFA TTC avec une augmentation de quantité de cinquante-huit (58) unités correspondant à une variation de 14,59% du montant total. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours. | | |
|--|-----------------------|--|---------------------------------|--|
| Lot 3 : acquisition d'instruments de fanfare au profit du CENOU | | | | |
| BORNE INFERIEURE : 4 653 740F CFA TTC | | BORNE SUPERIEURE : 6 296 236F CFA TTC | | SEUIL DE TOLERANCE : 4 421 053 F CFA TTC |
| N° | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Observations |
| 1 | SOL-ID TECH | 4 275 000 HTVA | 4 275 000 HTVA | Conforme : 2ème |
| 2 | SELANGOR EVENEMENTIEL | 5 570 000 TTC | 5 570 000 HTVA | TVA non appliquée = 0 F CFA Conforme : 5ème |
| 3 | F2IC | 4 800 000 HTVA | 4 800 000 HTVA | Conforme : 3ème |
| 4 | KTS DISTRIBUTION SARL | 3 150 000 HTVA | 3 150 000 HTVA | Non conforme : Offre anormalement basse |
| 5 | C.O.S SARL | 3 705 000 HTVA | 3 755 000 HTVA | Prix unitaire de l'item 2 en lettres (250 000) différent de son prix unitaire en chiffres (225 000). Variation = 1,35% Non conforme : -marque de la grosse caisse non proposée ; -spécifications techniques de la canne de tambour major non conformes |
| 6 | GCS SARL | 4 749 500 TTC | 4 025 000 HTVA 4 749 500 TTC | Conforme : 1er |
| 7 | GTCI SARL | 4 556 546 TTC | 3 887 679 TTC | Rabais de 4% Prix unitaires des items 6 et 7 en lettres (214 780 et 214 780) différents de leurs prix unitaires en chiffres (429 000 et 429 000). Variation = -11,12% Non conforme : Offre anormalement basse |
| 8 | E.T.B | 4 301 100 TTC | 4 088 700TTC | Erreur sur la quantité de l'item 5 : 2 au lieu de 3. Variation = -4,49% Non conforme : Offre anormalement basse |
| 9 | ELT. PUB SARL | 4 961 900 TTC | 4 737 700TTC | Erreur sur la quantité de l'item 5 : 2 au lieu de 3. Variation = -4,52% Non conforme : Pièces administratives non fournies |
| Attributaire provisoire | | GENERAL DE COMMERCE ET SERVICES (GCS) SARL pour un montant de quatre millions vingt-cinq mille (4 025 000) F CFA HTVA, soit quatre millions sept cent quarante-neuf mille cinq cents (4 749 500) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. | | |

AGENCE D'INFORMATION DU BURKINA

Demande de prix N°2025-001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP du 29/01/2024 pour l'acquisition de mobiliers de bureau et de mobilier spécifiques pour la salle des rédactions au profit de l'AIB. Financement : BUDGET de l'AIB, EXERCICE 2025. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4132 du 05/05/2025. Convocation : n° 2025- 001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP du 07/05/2025 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).

Date d'ouverture : 13/05/2025. Nombre de plis recus : dix-sept (17). Nombre de lot : 02

Enveloppe prévisionnelle lot 1 : **30 000 000 F CFA TTC**.

| N° | Soumissionnaire | Montant lu en FCFA | | Montant corrigé FCFA | | Observations | Classement |
|----|-----------------|--------------------|-----|----------------------|-----|---|------------|
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | |
| 1 | INSER | 23 050 000 | - | 23 050 000 | - | -Absence de pièces administratives Item 3 : bureau directeur -Dimensions de dessus ; Hauteur 5cm propose au lieu d' Epaisseur 6cm -Dimension panneau latéral face; Epaisseur 5cm au lieu de hauteur : 5cm -Dimensions panneaux latéraux ; Longueur :72cm, largeur ;90cm, hauteur : 5cm proposées au lieu de hauteur :72cm, longueur :90cm, Epaisseur :5cm Dimension du caisson : Longueur : 45cm ; Largeur : 65cm ; hauteur : 55cm proposée au lieu de Largeur : 45cm ; Hauteur : 65cm ; Profondeur : 55cm Item 5 : bureau agent Bureau retour ; - Dimension caisson : Longueur : 45cm ; Largeur : 65cm ; Hauteur : 55cm proposées au lieu de Largeur : 45cm; Hauteur : 65cm; Profondeur : 55cm demandées Item 6 : Absence de Dimensions: Assise L//H/P 52 cm x (40 à 52 cm) x 50 cm ; Dossier H 65 cm dans les spécifications proposées Item 7 -dimensions caisson sur roulettes : | Non classé |

| | | | | | | | |
|--|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|------------|--------------|--|-----------------------|
| | | | | | | Hauteur : 45 cm Longueur : 55 cm Epaisseur : 50 cm Dimension caisson : Longueur : 45cm Largeur : 65cm Profondeur : 55cm Encombrement : 190x80x76 cm minimum Absence de marque du bureau, fauteuil, sur les photos proposées | |
| 2 | AGS | 3 485 000 | - | 3 485 000 | - | Non Conforme -discordance entre le montant lu sur la lettre de soumission et le cadre de devis estimatif. -Absence de pièces administratives -Absence de références des constructeurs et de références correspondantes aux spécifications proposées sauf fauteuil agent | Non classé |
| 3 | STE KKS Sarl | 24 575 000 | - | 24 575 000 | - | Item 8 : Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée | Non classé |
| 4 | ASL/SN Sarl | 20 838 000 | - | 20 838 000 | - | Non conforme Item 3 : Bureau directeur - Dimensions panneaux latéraux longueurs : 72cm largeur : 90cm de Hauteur : 72cm Longueur : 90cm proposées non conforme aux spécifications demandées - Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée Absence de marque des bureau, fauteuils sur les photos proposées | Non classé |
| 5 | KHAFIFA SARL | 19 168 240 | 22 618 240 | 19 168 240 | 22 618 240 | Conforme | 1^{er} |
| 6 | E AO | 22 310 000 | 26 325 800 | 22 310 000 | 26 325 800 | Non conforme Item 8 : Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée | Non classé |
| 7 | MANSOUD MULTI SERVICES | 21 312 200 | - | 21 312 200 | - | Non conforme : Absences de dimensions panneau latéral face Dimensions panneau latéral face (en retrait de 5cm) avec décoration en maroquinerie : Hauteur : 72 cm Longueur : 152 cm Epaisseur : 5 cm Item 16 : Ecran : Tactile couleur, 4.2" TFT – LCD proposée non conforme aux spécifications demandées : Ecran : Tactile couleur, 4.3" TFT – LCD | Non classé |
| 8 | EMS | 20 540 000 | 24 237 200 | 20 540 000 | 24 237 200 | Conforme | 4ème |
| 9 | BAS-NEERE ENERGIE SCOLAIRE | 22 676 500 | - | 22 676 500 | - | Non conforme Item 8 : fauteuil secrétaire -Absence de pièces administratives -Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée | Non classé |
| 10 | EKOF-WP | 25 418 900 | - | 25 418 900 | - | Non conforme -Absence de pièces administratives Absence de références du constructeur et de références correspondantes aux spécifications techniques proposées dans le prospectus annexé | Non classé |
| 11 | ETS KM DISTRIBUTION | 19 865 000 | 23 440 700 | 19 865 000 | 23 440 700 | Conforme | 3ème |
| 12 | LPA | 21 100 000 | 24 898 000 | 21 100 000 | 24 898 000 | Non Conforme -Absence de pièces administratives -Absence de marque, de références du constructeur sur : bureau directeur général ; fauteuil directeur général ; bureau directeur ; fauteuil directeur ; bureau agent ; fauteuil agent ;bureau secrétaire ; fauteuil orthopédique ; chaise visiteur DG ;salon complet ;chaises visiteurs avec accoudoir ; guéridon ;placard | Non classé |
| 13 | IMPACT AFRIQUE Sarl | 19 050 000 | 22 479 000 | 19 050 000 | 22 479 000 | Non Conforme Item 8 : fauteuil secrétaire -Absence de pièces administratives -Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée | Non classé |
| 14 | PENGR WENDE BUSINESS CENTER | 18 970 000 | 22 384 600 | 18 970 000 | 22 384 600 | Non Conforme Item 8 : fauteuil secrétaire -Absence de pièces administratives -Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée | Non classé |
| 15 | STC Sarl | 19 260 000 | 22 726 800 | 19 260 000 | 22 726 800 | Conforme | 2eme |
| ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : KHAFIFA SARL pour un montant de dix-neuf millions cent soixante-huit mille deux cent quarante (19 168 240) francs CFA HTVA et d'un montant de vingt-deux millions six cent dix-huit mille deux cent quarante (22 618 240) francs CFA TTC et avec un délai d'exécution de 45 jours | | | | | | | |
| Enveloppe prévisionnelle lot 2 : 5 000 000 FCFA | | | | | | | |
| N° | Soumissionnaire | Montant lu en FCFA HTVA | Montant corrigé FCFA TTC | | Observations | | Classement |

| | | | | | | | |
|----|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|---|------------|
| 1 | AGS | 20 990 000 | - | 20 990 000 | - | Non Conforme : -discordance entre le montant lu sur la lettre de soumission et le cadre de devis estimatif -Absence de pièces administratives -Absence de prospectus pour tous les items comme demandés dans le dossier de demande de prix (photos en lieu et place des prospectus) | Non classé |
| 2 | RES | 3 015 000 | - | 3 015 000 | - | Non Conforme -Absence de pièces administratives ; - Offre anormalement basse OAB : 3 843 694 OAE : 5 200 293 | Non classé |
| 3 | ASL/SN Sarl | 3 270 000 | - | 3 270 000 | - | Conforme | 2eme |
| 4 | KHAFIFA | 3 220 000 | 3 799 600 | 3 220 000 | 3799 600 | Conforme | 1er |
| 5 | EMS | 3 846 500 | 4 538 870 | 3 846 500 | 4 538 870 | Conforme | 3eme |
| 6 | BAS-NEERE ENERGIE SCOLAIRE | 3 560 000 | - | 3 560 000 | - | Non Conforme -Absence de pièces administratives -Le tableau proposé (PAPERBOARD) pouvant accueillir un bloc papier est non conforme aux spécifications demandées | Non classé |
| 7 | ETS KM DISTRIBUTION | 3 125 000 | 3 687 500 | 3 125 000 | 3 687 500 | Non Conforme Offre anormalement basse OAB : 3 843 694 OAE : 5 200 293 | Non classé |
| 8 | PENGR WENDE BUSINESS CENTER | 3 300 000 | 3 894 000 | 3 300 000 | 3 894 000 | Conforme Absence de pièces administratives | Non classé |
| 9 | STC Sarl | 2 625 000 | 3 097 500 | 2 625 000 | 3 097 500 | Non Conforme Offre anormalement basse OAB : 3 843 694 ; OAE : 5 200 293 | Non classé |
| 10 | PALETTES FASO Sarl | 3 395 000 | - | 3 395 000 | - | Non Conforme Absence de pièces administratives | Non classé |

ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES : KHAFIFA SARL pour un montant de trois millions deux cent vingt mille (3 220 000) francs CFA HTVA et d'un montant de trois millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent (3 799 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 45 jours

MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP DU 29/04/2025 POUR RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET L'ELABORATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DAO) D'UN IMMEUBLE R+2 EXTENSIBLE EN R+4 ET DE BATIMENTS ANNEXES A USAGE DE BUREAUX
AU PROFIT DE L'AGENCE D'INFORMATION DU BURKINA (AIB).

Tableau de l'évaluation des candidatures (application des critères)

| N° | Cabinets | Accord de groupement | Le domaine des activités du candidat | Le nombre d'année d'expérience au moins cinq (05) ans | Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations | Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues des cinq (05) dernières années (2020-2024) | Observations | Conclusion |
|----|--|----------------------|--------------------------------------|---|--|---|---|------------|
| 1. | LE BATISSEUR DU BEAU | | Conforme | Seize (16) ans | Conforme | 43 | Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation | Retenu |
| 2. | ARDI | - | - | - | - | - | ABSENCE D'AGREMENT | Non retenu |
| 3. | INTER-PLAN | - | Conforme | Vingt-huit (28) ans | Conforme | 03 | Références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation | Non retenu |
| 4. | BETBF | - | Conforme | Deux (02) ans | Conforme | 00 | Aucun projet similaire en rapport avec l'objet de l'étude. | Non retenu |
| 5. | GROUPEMENT ARCADE/ CARURE/ CEITP/ AAPUI (ARCAE chef de file) | Fourni | Conforme | Vingt-trois (23) ans | Conforme | 09 | Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées et leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres sont antérieures à 2020 ou manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation | Retenu |
| 6 | GROUPEMENT SAD ; ATELIERS 3 ARCHITECTE ; | Fourni | Conforme | Huit (08) ans | Conforme | 00 | Aucun projet similaire en rapport avec l'objet de l'étude | Non retenu |

| | | | | | | | | |
|----|---|--------|----------|-----------------|----------|----|---|--------|
| | BAT INGENIERIE-EXPERTISE | | | | | | | |
| 7 | 2A.BC | - | Conforme | Seize (16) ans | Conforme | 01 | Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres sont antérieures à 2020 ou manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation | Retenu |
| 8 | GROUPEMENT CAURI ; HARMONY Sarl ; ACROPOLE ; AFRIK STUDIO ET PARTNERS | Fourni | Conforme | Treize (13) Ans | Conforme | 15 | Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres sont antérieures à 2020 ou manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation | Retenu |
| 9 | SATA-AFRIQUE SA | - | Conforme | Trente (30) Ans | Conforme | 11 | Aucun projet similaire en rapport avec l'objet de l'étude | Retenu |
| 10 | G5 ASSOCIATES | - | Conforme | Deux (02) Ans | Conforme | 08 | Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt | Retenu |
| 11 | GROUPEMENT CADY Sarl/ CAFI-B Sarl | Fourni | Conforme | Dix (10) ans | Conforme | 10 | Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres antérieures à 2020 ou manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation | Retenu |

FONDS POUR L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION NON FORMELLE

Manifestation d'intérêt N°2025-02/FONAENF/DG POUR L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS
 Financement Budget FONAENF, Gestion 2025 - Date de publication de l'avis : Quotidien N°4124 du 23 avril 2025
 Convocation de la CAM : Lettre N°2025-096/FONAENF/DG du 13/05/2025 et Lettre N°2025-106/FONAENF/DG du 22/05/2025
 Date de délibération : Lundi 26 mai 2025 - Nombre de plis reçus : 19

| N° | Soumissionnaire (Bureau) | Le domaine des activités du candidat (10 pts) | Références des quatre (04) marchés similaires des trois (03) dernières années (40 pts) | Démarche méthodologique (30 pts) | Le plan de travail (20 pts) | Total des points (100 pts) | Rang | Commentaires |
|---|--|---|--|----------------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------|---|
| Lot 1 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF | | | | | | | | |
| 1 | Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali | 10 | 40 | 26,5 | 17,5 | 94 | 1 ^{er} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 2 | PANAUDIT BURKINA | 10 | 40 | 25 | 18 | 93 | 2 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 3 | AUREC Afrique - BF | 10 | 40 | 24,5 | 14,75 | 89,25 | 3 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 4 | EPG | 10 | 40 | 25,5 | 11 | 86,5 | 4 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 5 | Groupement CONVERGENCE / SECCAPI | 10 | 40 | 20 | 15 | 85 | 5 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 6 | SOGECA INTERNATIONAL | 10 | 40 | 26 | 8,5 | 84,5 | 6 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 7 | CFEC Afrique SARL | 10 | 40 | 26,5 | 7,5 | 84 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 8 | FIDUCIAL AK | 10 | 40 | 22,5 | 10 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 9 | CIECAM | 10 | 40 | 23,5 | 9 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 10 | Groupement IAC / AEC | 10 | 40 | 11 | 16 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 11 | FIDEXCO SA | 10 | 40 | 21 | 6 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 12 | FORVIS MAZARS | 10 | 40 | 15 | 9 | 74 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 13 | 2EC SARL | 10 | 30 | 19,5 | 7 | 66,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé |
| 14 | CGIC-Afrique International | 10 | 40 | 11,5 | 3,5 | 65 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés |
| 15 | CECAF | 10 | 20 | 22,5 | 11 | 63,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des |

| | | | | | | | | |
|----|----------------------------------|----|----|-------|----|-------|------------|--|
| | | | | | | | | trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 16 | Groupement FIDALLI Burkina / CBS | 10 | 30 | 12,5 | 0 | 52,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs |
| 17 | CABINET METIS | 10 | 10 | 15 | 10 | 45 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 18 | FIDAF | 10 | 10 | 16 | 6 | 42 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 19 | WORLDAUDIT | 10 | 0 | 19,75 | 5 | 34,75 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |

Lot 2 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF

| | | | | | | | | |
|----|--|----|----|-------|-------|-------|------------------|--|
| 1 | Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali | 10 | 40 | 26,5 | 17,5 | 94 | 1 ^{er} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 2 | PANAUDIT BURKINA | 10 | 40 | 25 | 18 | 93 | 2 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 3 | AUREC Afrique - BF | 10 | 40 | 24,5 | 14,75 | 89,25 | 3 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 4 | EPG | 10 | 40 | 25,5 | 11 | 86,5 | 4 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 5 | Groupement CONVERGENCE / SECCAPI | 10 | 40 | 20 | 15 | 85 | 5 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 6 | SOGeca INTERNATIONAL | 10 | 40 | 26 | 8,5 | 84,5 | 6 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 7 | CFEC Afrique SARL | 10 | 40 | 26,5 | 7,5 | 84 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 8 | FIDUCIAL AK | 10 | 40 | 22,5 | 10 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 9 | CIECAM | 10 | 40 | 23,5 | 9 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 10 | Groupement IAC / AEC | 10 | 40 | 11 | 16 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 11 | FIDEXCO SA | 10 | 40 | 21 | 6 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 12 | FORVIS MAZARS | 10 | 40 | 15 | 9 | 74 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 13 | 2EC SARL | 10 | 30 | 19,5 | 7 | 66,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé |
| 14 | CGIC-Afrique International | 10 | 40 | 11,5 | 3,5 | 65 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés |
| 15 | CECAF | 10 | 20 | 22,5 | 11 | 63,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 16 | Groupement FIDALLI Burkina / CBS | 10 | 30 | 12,5 | 0 | 52,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs |
| 17 | CABINET METIS | 10 | 10 | 15 | 10 | 45 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 18 | FIDAF | 10 | 10 | 16 | 6 | 42 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 19 | WORLDAUDIT | 10 | 0 | 19,75 | 5 | 34,75 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des |

| | | | | | | | | |
|---|--|----|----|-------|-------|-------|------------------|---|
| | | | | | | | | attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| Lot 3 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF | | | | | | | | |
| 1 | Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali | 10 | 40 | 26,5 | 17,5 | 94 | 1 ^{er} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 2 | PANAUDIT BURKINA | 10 | 40 | 25 | 18 | 93 | 2 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 3 | AUREC Afrique - BF | 10 | 40 | 24,5 | 14,75 | 89,25 | 3 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 4 | EPG | 10 | 40 | 25,5 | 11 | 86,5 | 4 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 5 | Groupement CONVERGENCE / SECCAPI | 10 | 40 | 20 | 15 | 85 | 5 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 6 | SOGECA INTERNATIONAL | 10 | 40 | 26 | 8,5 | 84,5 | 6 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 7 | CFEC Afrique SARL | 10 | 40 | 26,5 | 7,5 | 84 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 8 | FIDUCIAL AK | 10 | 40 | 22,5 | 10 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 9 | CIECAM | 10 | 40 | 23,5 | 9 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 10 | Groupement IAC / AEC | 10 | 40 | 11 | 16 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 11 | FIDEXCO SA | 10 | 40 | 21 | 6 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 12 | FORVIS MAZARS | 10 | 40 | 15 | 9 | 74 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 13 | 2EC SARL | 10 | 30 | 19,5 | 7 | 66,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé |
| 14 | CGIC-Afrique International | 10 | 40 | 11,5 | 3,5 | 65 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés |
| 15 | CECAF | 10 | 20 | 22,5 | 11 | 63,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 16 | Groupement FIDALLI Burkina / CBS | 10 | 30 | 12,5 | 0 | 52,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs |
| 17 | CABINET METIS | 10 | 10 | 15 | 10 | 45 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 18 | FIDAF | 10 | 10 | 16 | 6 | 42 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 19 | WORLDAUDIT | 10 | 0 | 19,75 | 5 | 34,75 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| Lot 4 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF | | | | | | | | |
| 1 | Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali | 10 | 40 | 26,5 | 17,5 | 94 | 1 ^{er} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 2 | PANAUDIT BURKINA | 10 | 40 | 25 | 18 | 93 | 2 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 3 | AUREC Afrique - BF | 10 | 40 | 24,5 | 14,75 | 89,25 | 3 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 4 | EPG | 10 | 40 | 25,5 | 11 | 86,5 | 4 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 5 | Groupement CONVERGENCE / SECCAPI | 10 | 40 | 20 | 15 | 85 | 5 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 6 | SOGECA INTERNATIONAL | 10 | 40 | 26 | 8,5 | 84,5 | 6 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 7 | CFEC Afrique SARL | 10 | 40 | 26,5 | 7,5 | 84 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 8 | FIDUCIAL AK | 10 | 40 | 22,5 | 10 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 9 | CIECAM | 10 | 40 | 23,5 | 9 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 10 | Groupement IAC / AEC | 10 | 40 | 11 | 16 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 11 | FIDEXCO SA | 10 | 40 | 21 | 6 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 12 | FORVIS MAZARS | 10 | 40 | 15 | 9 | 74 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 13 | 2EC SARL | 10 | 30 | 19,5 | 7 | 66,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |

| | | | | | | | | |
|----|----------------------------------|----|----|-------|-----|-------|------------|---|
| | | | | | | | | Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé |
| 14 | CGIC-Afrique International | 10 | 40 | 11,5 | 3,5 | 65 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés |
| 15 | CECAF | 10 | 20 | 22,5 | 11 | 63,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, à 2024) |
| 16 | Groupement FIDALLI Burkina / CBS | 10 | 30 | 12,5 | 0 | 52,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs |
| 17 | CABINET METIS | 10 | 10 | 15 | 10 | 45 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 18 | FIDAF | 10 | 10 | 16 | 6 | 42 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 19 | WORLDAUDIT | 10 | 0 | 19,75 | 5 | 34,75 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |

Lot 5 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF

| | | | | | | | | |
|----|--|----|----|------|-------|-------|------------------|---|
| 1 | Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali | 10 | 40 | 26,5 | 17,5 | 94 | 1 ^{er} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 2 | PANAUDIT BURKINA | 10 | 40 | 25 | 18 | 93 | 2 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 3 | AUREC Afrique - BF | 10 | 40 | 24,5 | 14,75 | 89,25 | 3 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 4 | EPG | 10 | 40 | 25,5 | 11 | 86,5 | 4 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 5 | Groupement CONVERGENCE / SECCAPI | 10 | 40 | 20 | 15 | 85 | 5 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 6 | SOGECA INTERNATIONAL | 10 | 40 | 26 | 8,5 | 84,5 | 6 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 7 | CFEC Afrique SARL | 10 | 40 | 26,5 | 7,5 | 84 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 8 | FIDUCIAL AK | 10 | 40 | 22,5 | 10 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 9 | CIECAM | 10 | 40 | 23,5 | 9 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 10 | Groupement IAC / AEC | 10 | 40 | 11 | 16 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 11 | FIDEXCO SA | 10 | 40 | 21 | 6 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 12 | FORVIS MAZARS | 10 | 40 | 15 | 9 | 74 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 13 | 2EC SARL | 10 | 30 | 19,5 | 7 | 66,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé |
| 14 | CGIC-Afrique International | 10 | 40 | 11,5 | 3,5 | 65 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés |
| 15 | CECAF | 10 | 20 | 22,5 | 11 | 63,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 16 | Groupement FIDALLI Burkina / CBS | 10 | 30 | 12,5 | 0 | 52,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs |
| 17 | CABINET METIS | 10 | 10 | 15 | 10 | 45 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés |

| | | | | | | | | |
|---|--|----|----|-------|-------|-------|------------------|---|
| | | | | | | | | des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 18 | FIDAF | 10 | 10 | 16 | 6 | 42 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 19 | WORLDAUDIT | 10 | 0 | 19,75 | 5 | 34,75 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| Lot 6 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF | | | | | | | | |
| 1 | Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali | 10 | 40 | 26,5 | 17,5 | 94 | 1 ^{er} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 2 | PANAUDIT BURKINA | 10 | 40 | 25 | 18 | 93 | 2 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 3 | AUREC Afrique - BF | 10 | 40 | 24,5 | 14,75 | 89,25 | 3 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 4 | EPG | 10 | 40 | 25,5 | 11 | 86,5 | 4 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 5 | Groupement CONVERGENCE / SECCAPI | 10 | 40 | 20 | 15 | 85 | 5 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 6 | SOGeca INTERNATIONAL | 10 | 40 | 26 | 8,5 | 84,5 | 6 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 7 | CFEC Afrique SARL | 10 | 40 | 26,5 | 7,5 | 84 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 8 | FIDUCIAL AK | 10 | 40 | 22,5 | 10 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 9 | CIECAM | 10 | 40 | 23,5 | 9 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 10 | Groupement IAC / AEC | 10 | 40 | 11 | 16 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 11 | FIDEXCO SA | 10 | 40 | 21 | 6 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 12 | FORVIS MAZARS | 10 | 40 | 15 | 9 | 74 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 13 | 2EC SARL | 10 | 30 | 19,5 | 7 | 66,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé |
| 14 | CGIC-Afrique International | 10 | 40 | 11,5 | 3,5 | 65 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés |
| 15 | CECAF | 10 | 20 | 22,5 | 11 | 63,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 16 | Groupement FIDALLI Burkina / CBS | 10 | 30 | 12,5 | 0 | 52,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs |
| 17 | CABINET METIS | 10 | 10 | 15 | 10 | 45 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 18 | FIDAF | 10 | 10 | 16 | 6 | 42 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 19 | WORLDAUDIT | 10 | 0 | 19,75 | 5 | 34,75 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| Lot 7 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF | | | | | | | | |
| 1 | Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali | 10 | 40 | 26,5 | 17,5 | 94 | 1 ^{er} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 2 | PANAUDIT BURKINA | 10 | 40 | 25 | 18 | 93 | 2 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 3 | AUREC Afrique - BF | 10 | 40 | 24,5 | 14,75 | 89,25 | 3 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 4 | EPG | 10 | 40 | 25,5 | 11 | 86,5 | 4 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |

| | | | | | | | | |
|----|----------------------------------|----|----|-------|-----|-------|------------------|---|
| 5 | Groupement CONVERGENCE / SECCAPI | 10 | 40 | 20 | 15 | 85 | 5 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 6 | SOGECA INTERNATIONAL | 10 | 40 | 26 | 8,5 | 84,5 | 6 ^{ème} | Retenu pour la suite de la procédure |
| 7 | CFEC Afrique SARL | 10 | 40 | 26,5 | 7,5 | 84 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 8 | FIDUCIAL AK | 10 | 40 | 22,5 | 10 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 9 | CIECAM | 10 | 40 | 23,5 | 9 | 82,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 10 | Groupement IAC / AEC | 10 | 40 | 11 | 16 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 11 | FIDEXCO SA | 10 | 40 | 21 | 6 | 77 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 12 | FORVIS MAZARS | 10 | 40 | 15 | 9 | 74 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure |
| 13 | 2EC SARL | 10 | 30 | 19,5 | 7 | 66,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé |
| 14 | CGIC-Afrique International | 10 | 40 | 11,5 | 3,5 | 65 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés |
| 15 | CECAF | 10 | 20 | 22,5 | 11 | 63,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 16 | Groupement FIDALLI Burkina / CBS | 10 | 30 | 12,5 | 0 | 52,5 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs |
| 17 | CABINET METIS | 10 | 10 | 15 | 10 | 45 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 18 | FIDAF | 10 | 10 | 16 | 6 | 42 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |
| 19 | WORLDAUDIT | 10 | 0 | 19,75 | 5 | 34,75 | Non classé | Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) |

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande De Propositions N°0013/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI, relatif à l'ingénierie sociale pour la promotion de la demande en ouvrages d'assainissement autonome améliorés, de formation et d'encadrement des artisans, de supervision et de contrôle de travaux d'assainissement autonome dans les villes de Ténado et Kokologho (lot unique) – Financement : Budget ONEA 2025 – Publication de l'AMI : QMP N° 3836 du vendredi 15/03/2024 page 35 - Publication des résultats de l'AMI : QMP N°3926 du vendredi 19/07/2024 page 13 – Lot unique - Nombre de plis reçu : cinq (05) - Date d'ouverture des plis : 20 décembre 2024 à 09 Heures 05 minutes - Date de délibération : mardi 06 mai 2025.

| Ingénierie sociale pour la promotion de la demande en ouvrages d'assainissement autonome améliorés, la formation et l'encadrement des Artisans, la supervision et le contrôle de travaux d'assainissement autonome dans les villes de Ténado et Kokologho (lot unique) : | Barèmes | Pli 1 BACED SARL | Pli 2 CCD SARL | Pli 3 Groupement SAPAD/BURED | Pli 4 Groupement SERAT & AC3E | Pli 5 BERA |
|--|---------|-----------------------|------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| A) EXPERIENCE SPECIFIQUE | 10 | 10,00 | 10,00 | 3,00 | 3,00 | 10,00 |
| B) CONFORMITE PLAN DE TRAVAIL ET METHODOLOGIE | 50 | 46,93 | 41,08 | 35,59 | 41,33 | 43,82 |
| b.1 Approche méthodologique | 35 | 31,92 | 28,25 | 23,75 | 29,08 | 29,42 |
| b.2 Plan de travail | 10 | 10,00 | 9,00 | 8,08 | 8,50 | 10,00 |
| b.3 Organisation et personnel | 05 | 5,00 | 3,83 | 3,75 | 3,75 | 4,42 |
| C) QUALIFICATION ET COMPETENCE DU PERSONNEL | 40 | 40,00 | 39,25 | 39,13 | 40,00 | 39,88 |
| a-Coordonnateurs (02) | 15 | 15,00 | 14,50 | 14,50 | 15,00 | 15,00 |
| b-Superviseurs (04) | 10 | 10,00 | 10,00 | 9,88 | 10,00 | 9,88 |
| c-Contrôleurs (04) | 15 | 15,00 | 14,75 | 14,75 | 15,00 | 15,00 |
| Score total | 100 | 96,93 | 90,33 | 77,72 | 84,33 | 93,70 |
| Classement | - | 1^{er} | 3^{ème} | 5^{ème} | 4^{ème} | 2^{ème} |

Demande de Propositions Allégée N°0017/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relative à la réalisation d'une études/enquête sur l'adoption des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement par les populations urbaines au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement - Financement : Budget ONEA, gestion 2024 – Date d'ouverture des propositions techniques et financières : 13/11/2024 à 09 Heures 00 minute - Nombre de plis reçu : deux (02) – Publication des résultats de l'AMI : quotidien n°3861 p.10 du vendredi 06/09/2024 - Date de délibération : 06/05/2025 – Méthode de sélection : moindre cout – Note technique minimale requise.

| Nom du Bureau | Note Technique | Proposition Financière en F CFA | Classement | Observations |
|--|--|---------------------------------|------------------|--|
| Groupement EXPERTISE-ID/CAGEFIC | 83,5 | 24 508 600 | 1 ^{er} | Retenu |
| Groupement CETRI/BIST | 63,5 | 22 046 825 | 2 ^{ème} | Non retenu. Le Soumissionnaire n'a pas obtenu la note technique minimale requise. |
| Recommandation d'attribution à la proposition ayant le cout le moins élevé. | Groupement EXPERTISE-ID/CAGEFIC pour un montant de vingt millions sept cent soixante-dix mille (20 770 000) soit vingt-quatre millions cinq cent huit mille six cents (24 508 600) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois. | | | |

SOCIETE NATIONAL D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 009/2025 lancée pour l'acquisition et la mise en service de solutions d'équilibrage de charge de couche 7 et de sécurité d'accès pour les applications de la SONABEL. Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics n° 4117 du lundi 14 avril 2025. Financement : Fonds Propres SONABEL Lot unique.

| N° d'ordre | Entreprises | Montant en F CFA TTC | | Observations |
|------------|------------------------------------|----------------------|------------|-----------------|
| | | Ouverture | Corrigé | |
| 1 | NEURONES TECHNOLOGIES BURKINA FASO | 62 972 757 | 62 972 757 | Conforme |

Attributaire provisoire : NEURONES TECHNOLOGIES BURKINA FASO pour un montant TTC de soixante-deux millions neuf cent soixante-douze mille sept cent cinquante-sept (62 972 757) F CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2025-012/CENOU/DG/PRM du 05/05/2025 pour l'achat d'imprimés et de fournitures de bureau au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU). Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025 Publication de l'avis : RMP N°4135 du jeudi 08 mai 2025

Lettre de convocation CAM : N° 2025-000018/CENOU/DG/PRM du 13/05/2025. Nombre de plis reçus : treize (13).

Date d'ouverture : 19/05/2025.

**Lot 1 : Achat de cartes CENOU (cartes de résidents en cité, cartes d'adhésion à la MUNASEB et divers imprimés) au profit du CENOU
BORNE INFÉRIEURE : 3 852 121 F CFA TTC BORNE SUPERIEURE : 5 211 694 F CFA TTC SEUIL DE TOLERANCE : 3 659 515 F CFA TTC**

| N° | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Observations |
|----|--|---|---------------------------------|---|
| 1 | ENTREPRISE DAKUYO & FILS | 3 280 000 HTVA | 3 280 000 HTVA | Conforme - 3 ^{ème} |
| 2 | RESEAU NATIONAL DE COMMERCE (RENACOM) SARL | 3 223 000 HTVA 3 803 140 TTC | 3 223 000 HTVA 3 803 140 TTC | Conforme 2 ^{ème} <i>Prix confirmé par lettre du 21/05/2025</i> |
| 3 | ROYAL DÉVELOPPEMENT SARL | 3 194 400 HTVA | 3 194 400 HTVA | <i>Prix confirmé par lettre du 22/05/2025</i> Non conforme : Pièces administratives non fournies |
| 4 | PHILS MEDIA SERVICES | 3 888 100 TTC | 3 295 000 HTVA 3 888 100 TTC | Conforme 4 ^{ème} |
| 5 | ENGCI SARL | 3 890 000 HTVA 4 590 200 TTC Rabais : 15% | 3 306 500 HTVA 3 901 670 TTC | Conforme 5 ^{ème} |
| 6 | DIGI PRINT | 3 174 500 HTVA | 3 147 500 HTVA | Erreur de calcul du montant total HTVA ; Variation =-0,85% <i>Prix confirmé par lettre du 22/05/2025</i> Conforme 1 ^{er} |

Attributaire provisoire DIGI PRINT pour un montant de trois millions cent quarante-sept mille cinq cents (3 147 500) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot 2 : Achat de fournitures de bureau au profit du CENOU

BORNE INFÉRIEURE : 15 665 960 F CFA TTC -BORNE SUPERIEURE : 21 195 122 F CFA TTC -SEUIL DE TOLERANCE : 14 882 662 F CFA TTC

| N° | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Observations |
|----|----------------------------------|---|--|---|
| 1 | YISOREGA MULTI-SERVICES | Mini : 7 770 000 HTVA Maxi : 13 078 000 HTVA | Mini : 7 836 000 HTVA Maxi : 13 078 000 HTVA | Erreur sur la quantité minimum de l'item 4 : 36 au lieu de 30. Variation du montant minimum = 0,84% Non conforme : Spécifications techniques des items 1, 2, 5, 6, 28, 31, 34 et 39 non conformes aux spécifications techniques demandées. |
| 2 | GROUPE ASA Matériel SARL (G.A.M) | Mini : 9 379 230 TTC Maxi : 15 634 410 TTC | Mini : 7 948 421 HTVA Mini : 9 379 136 TTC Maxi : 13 249 368 HTVA Maxi : 15 634 254 TTC | Rabais de 0,001% Non conforme : Offre déséquilibrée au regard des prix unitaires des items : - 33 (carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 blanches 80g) à 5000 F CFA ; - 34 (carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 couleur de 80g « bleu ») à 5000 F CFA. |
| 3 | EZOBIF SARL | Mini : 7 929 600 HTVA Maxi : 13 223 500 HTVA | Mini : 7 884 600 HTVA Maxi : 13 148 500 HTVA | Prix unitaire en lettres (1500) différent du prix unitaire en chiffres (4000) de l'item 46 Variation du montant minimum = - 0,57% Variation du montant maximum = - 0,57% Non conforme : |

| | | | | |
|-------------------------|----------------------------------|--|--|---|
| | | | | Offre déséquilibrée au regard du prix unitaire de l'item 4 (paquet de 25 boîtes à archive papier A4 capacité 900 feuilles) à 7000 F CFA |
| 4 | SOALLA DISTRIBUTION | Mini : 8 537 200 HTVA Maxi : 14 248 050 HTVA | Mini : 8 537 200 HTVA Maxi : 14 248 050 HTVA | Non conforme : Pièces administratives non fournies Rabais de 10% Non conforme : Offre déséquilibrée au regard des prix unitaires des items : - 33 (Carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 blanches 80g) à 2000 F CFA ; - 34 (Carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 couleur de 80g « bleu ») à 10000 F CFA ; - 41 (Boite de 50 stylos à bille bleu) à 15000 F CFA, - 47 (Boite de 100 trombones enrobées en plastique de 25 mm) à 5000 F CFA ; - 48 (Boite de 100 trombones enrobées en plastique de 33 mm) à 5000 F CFA ; - 49 (Boite de 100 trombones enrobées en plastique de 50 mm) à 5000 F CFA |
| 5 | SOUGR NOOMA MULTI SERVICES | Mini : 10 133 500 HTVA Maxi : 16 895 500 HTVA | Mini = 9 120 150 HTVA Maxi = 15 205 950 HTVA | Erreur sur la quantité maximum de l'item 3 : 50 au lieu de 60 Variation du montant maximum = -2,31% Rabais de 3% Non conforme : Offre déséquilibrée au regard des prix unitaires des items : - 3 (Agrafeuse 24/6) à 32400 F CFA ; - 34 (Carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 couleur de 80g « bleu ») à 60000 F CFA. |
| 6 | EZUEL EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION | Mini : 9 660 129 TTC Maxi : 16 529 145 TTC | Mini : 7 940 953 HTVA Mini : 9 370 325 TTC Maxi : 13 273 237 HTVA Maxi : 15 662 420 TTC | Erreur sur la quantité maximum de l'item 3 : 50 au lieu de 60 Variation du montant maximum = -2,31% Rabais de 3% Non conforme : Offre déséquilibrée au regard des prix unitaires des items : - 3 (Agrafeuse 24/6) à 32400 F CFA ; - 34 (Carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 couleur de 80g « bleu ») à 60000 F CFA. |
| 7 | PLANETE SERVICES | Mini : 9 850 050 TTC Maxi : 16 494 630 TTC | Mini : 7 791 075 HTVA Mini : 9 193 469 TTC Maxi : 13 000 005 HTVA Maxi : 15 340 006 TTC | Erreur de sommation du montant minimum. Variation du montant minimum = -2,31% Rabais de 7% Prix confirmé par lettre n°2025-035/PS/DG/SP du 23/05/2025 Conforme : 1er |
| Attributaire provisoire | | PLANETE SERVICES pour un montant minimum de sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille soixante-quinze (7 791 075) F CFA HTVA, soit neuf millions cent quatre-vingt-treize mille quatre cent soixante-neuf (9 193 469) F CFA TTC et un montant maximum de treize millions cinq (13 000 005) F CFA HTVA, soit quinze millions trois cent quarante mille six (15 340 006) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande. | | |

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Demande de propositions allégée n°2025-0001/MESFPT/SG/DMP du 16/05/2025 portant présélection d'un (01) cabinet d'expertise agroalimentaire pour la surveillance des livraisons et le contrôle des quantités et de la qualité des vivres des établissements du post primaire et secondaire, des lycées scientifiques régionaux et de la restauration des candidats déplacés du BAC, session de 2025

Financement : CAST-cantines scolaires du secondaire, exercice 2025

Publication de l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) : Quotidien des marchés N°4128 du mardi 29 avril 2025

Publication des résultats de l'AMI : Quotidien n°4138 du mardi 13 mai 2025

Référence de l'invitation des consultants à la DPA : Lettre n°2025-00001/MESFPT/SG/DMP du 14 mai 2025

Références de la convocation CAM : Lettre n°2025-00287/MESFPT/SG/DMP du 19 mai 2025

Date d'ouverture des propositions techniques : Lundi 26 mai 2025

Date d'ouverture de la proposition financière : Mardi 27 mai 2025

Date de délibération : Mardi 27 mai 2025

Nombre de soumissionnaires : Deux (02)

Procédure de passation : Demande de propositions allégée (DPA)

Le score technique minimum requis : 70 points

| N°d'ordre | Cabinets ou bureau d'études | Appréciation de l'expérience pertinente du consultant (cabinet) pour la mission : 10 points | Notation de la Conformité du plan de travail et de la méthode proposés correspondant aux Termes de référence (TDR) : 30 points | Notation de la qualification et compétence du personnel clé pour la mission : 60 points | Notes techniques /100 | Observations |
|-----------|-------------------------------------|---|--|---|-----------------------|---|
| 1 | TECAL-SATE | 10 | 27 | 60 | 97 | Qualifié et retenu pour l'ouverture de la proposition financière |
| 2 | BURKINA GLOBAL EXPERTISE (BGE) SARL | 07 | 14,5 | 32,5 | 54 | Non qualifié car la note obtenue est inférieure au score technique minimum requis (70 points). Les motifs de non satisfaction sont : Deux (02) projets similaires fournis au lieu de trois (03) exigés ; la méthodologie proposée ne prend pas en compte l'analyse à effectuer par les laboratoires habilités ; le plan de travail n'intègre pas le calendrier et le planning d'exécution de la mission ; les tâches des membres de l'équipe (personnel) ne sont pas cohérentes avec la mission ; |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|---|
| | | | | | | l'attestation provisoire de Licence du quatrième contrôleur n'est pas valide et son CV n'a pas été fourni ; les agents de surveillance n'ont pas d'expérience professionnelle dans la surveillance des livraisons des produits agro-alimentaires. |
|--|--|--|--|--|--|---|

| Proposition financière | | | |
|---|----------------------|------------|---------------------------------------|
| Cabinet | Montant en F CFA TTC | | Observations |
| | Lu | Corrigé | |
| TECAL-SATE | 39 200 000 | 39 200 000 | Retenu pour la négociation du contrat |
| Conclusion : Le cabinet TECAL-SATE est retenu pour la négociation du contrat. | | | |

CENTRE NATIONAL DE SEMENCES FORESTIÈRES

RECTIFICATIF DE LA SYNTHESE DES RESULTATS DU DEPOUILLEMNT DU DOSSIER DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-10/MEEA/SG/CNSF/DG/PRM DU 28/04/2025 POUR LA CONFECTON ET LA POSE DE GRILLES DE PROTECTION SUR 15 KM.

BUDGET : CNSF/PARMEV-BF « EXERCICE 2025 » ; DATE DE DEPOUILLEMENT : 12 Mai 2025

NOMBRE DE PLIS REÇU : Dix (10) ; NOMBRE DE LOTS : lot unique

REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics N°4132 du Lundi 05/05/2025

REFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION DES MEMBRES DE LA CAM : 2025-09/MEEA/SG/CNSF/DG/PRM du 08/05/2025

| N° | Nom du soumissionnaire | Montant en FCFA HTVA | | Montant en FCFA TTC | | Les seuils en FCFA TTC | Rang | Observations |
|-------------------------------------|---------------------------|--|-----------|---------------------|-----------|--|---------------------|---|
| | | Lu | Corrigé | Lu | Corrigé | | | |
| 01 | FASO GRILLAGE | 9 532 500 | 9 532 500 | | | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 9 ^{ème} | Conforme |
| 02 | MAMBI SERVICES ET FILS | 9 352 500 | 9 352 500 | | | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 9 ^{ème ex} | Conforme |
| 03 | SOCIETE PSAUMES 23 | | | 9 298 636 | 9 298 636 | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 4 ^{ème} | Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance |
| 04 | METAL SOMKIETA | 9 423 194 | 9 423 194 | | | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 8 ^{ème} | Conforme |
| 05 | MAHME DISTRIBUTION SARL | 7 877 658 | 7 877 658 | | | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 3 ^{ème} | Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance |
| 06 | SOCIO SARL | 7 931 040 | 7 931 040 | | | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 5 ^{ème} | Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance |
| 07 | BOUBA TRAVAUX ET SERVICES | | | 9 448 614 | 9 448 614 | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 6 ^{ème} | Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance |
| 08 | COGECAB IT/BTP-SARL | 7 727 680 | 7 727 680 | | | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 2 ^{ème} | Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance |
| 09 | A et D SUPERFICIE | 8 009 842 | 8 009 842 | | | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 7 ^{ème} | Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance |
| 10 | SHAID'SERVICES SARL | 7 626 000 | 7 626 000 | | | [9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345 | 1 ^{er} | Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance |
| ATTRIBUTUAIRE : SHAID'SERVICES SARL | | • Pour un montant de pour un montant de Huit millions sept cent soixante-six mille (8 766 000) Francs CFA HTVA soit une variation de 14,95% après l'augmentation de la quantité (de 2542 à 2922) avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. | | | | | | |

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Demande de prix : N°2025-03f/MARAH/SG/DMP : Acquisition de kits de production du niébé au profit des producteurs dans le cadre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

Financement : Prêt FAD N°2100150043446 du 27 février 2023. Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4114 du 09 avril 2025.

Date de dépouillement : 15/04/2025. Date de délibération : 15/05/2025.

Lettre de convocation CAM : N° 2025-082/MARAH/SG/DMP du 14/04/2025. Nombre de plis : huit(08). lots : Lot 3

| Soumissionnaires | Prix de l'offre lu publiquement | | Prix de l'offre corrigé | | Observations | Rang | | | | | | |
|---|--|-----|-------------------------|-----|---|-----------------|--|--|--|--|--|--|
| | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | | | | | | | |
| Lot 1 : Acquisition de kits de production du niébé au profit des producteurs des régions du Nord et du Plateau Central | | | | | | | | | | | | |
| Offre Anormalement Basse : 21 187 644 FCFA - Offre Anormalement Elevée : 28 665 636FCFA - Limite de Tolérance de 5% :20 128 262 FCFA | | | | | | | | | | | | |
| Central D'Achat et de Vente de Produits Commerciaux (CAVPC) | 21 999 600 | | 21 999 600 | | Conforme | 1 ^{er} | | | | | | |
| HEMA SERVICES | 19 958 400 | | 19 958 400 | | Non Conforme : Offre anormalement basse et en dessous limite de tolérance de 5% | Non classé | | | | | | |
| Inovatech Global Service –Sarl (IGS) | 25 741 800 | | 25 741 800 | | Conforme | 2 ^{em} | | | | | | |
| Attributaire | Central d'Achat et de Vente de Produits Commerciaux (CAVPC) : pour un montant de vingt et un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents (21 999 600) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. (Lot 1) | | | | | | | | | | | |
| Lot 2 : Acquisition de kits de production du niébé au profit des producteurs des régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest | | | | | | | | | | | | |
| Offre Anormalement Basse : 21 756 156 FCFA - Offre Anormalement Elevée : 29 434 793 FCFA - Limite de Tolérance de 5% : 20 668 348 FCFA | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|--|--|------------|--|--|-----------------|--|--|--|--|--|
| Central D'Achat et de Vente de Produits Commerciaux (CAVPC) | 22 129 280 | | 22 129 280 | | Conforme | 2 ^{em} | | | | | |
| HEMA SERVICES | 21 413 600 | | 21 413 600 | | Conforme | 1 ^{er} | | | | | |
| Inovatech Global Service –Sarl (IGS) | 26 923 200 | | 26 923 200 | | Conforme | 3 ^{em} | | | | | |
| Attributaire | HEMA SERVICES : pour un montant de : vingt et un millions quatre cent treize mille six cents (21 413 600) francs CFAHTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. (Lot 2) | | | | | | | | | | |
| Lot3 : Acquisition de kits de production du niébé au profit des producteurs des régions du Centre-Sud et du Centre-Est. | | | | | | | | | | | |
| Offre Anormalement Basse : 21 284 034 FCFA - Offre Anormalement Elevée : 28 796 046 FCFA - Limite de Tolérance de 5% : 20 219 832 FCFA | | | | | | | | | | | |
| HEMA SERVICES | 19 958 400 | | 19 958 400 | | <i>Non Conforme</i> : offre anormalement basse et en dessous limite de tolérance de 5% | Non classé | | | | | |
| Inovatech Global Service –Sarl (IGS) | 25 741 800 | | 25 741 800 | | Conforme | 1 ^{er} | | | | | |
| Attributaire | Inovatech Global Service –Sarl (IGS) : pour un montant de vingt-cinq millions sept cent quarante et un mille huit cents (25 741 800) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. (Lot 3) | | | | | | | | | | |

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO (GIP-PNVB)

Manifestation d'intérêt N°2025-03/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 30/04/2025 en vue de la constitution d'une base de données complémentaires de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotisation au titre de l'année 2025 au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4132 du lundi 05 mai 2025 pages 145 à 146 ; Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 14/05/2025 ; Nombre de plis reçu : Treize (13)

| N° | Fournisseurs/prestataires | RCCM | IFU | Contacts téléphonique | Observations |
|--|--|--------------------------|-----------|---|---|
| Entretien, réparation et maintenance de véhicules à 2 roues | | | | | |
| 1 | GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA | BF KDG 2016 M 185 | 00016026K | 76 60 16 07 / 70 28 07 96 / 78 05 71 84 | Retenu |
| 2 | ENTRPRISE BITIE ET FRERES SARL (EBF) | BF KDG 2021 B 226 | 00128503H | 78 05 71 84 / 78 28 07 86 / 73 80 95 95 | Retenu |
| 3 | PLANETE AUTOMOBILE | BF KDG 01 2023 A10 00110 | 00198802M | 58 20 75 53 / 76 60 16 07 / 58 82 32 78 | Retenu |
| 4 | EMERGENCE SERVICE INTERNATIONAL (E.S.I) | BF OUA 2017 A 9181 | 00098631Y | 70 24 74 10 / 79 37 97 37 / 54 16 55 55 | Retenu |
| 5 | BADO TRADE CORPORATE (BA.TRA.COR) | BF OUA 2016 A 2802 | 00074680Z | 78 00 92 00 / 74 00 92 00 / 73 00 92 00 | Retenu |
| 6 | GRACIERA SERVICES SARL | BF 01 OUA 2022 B 1114 | 00173471J | 73 00 92 00 / 78 00 92 00 / 74 00 92 00 | Retenu |
| 7 | DRAMKONA MULTI-SERVICES (DKM) | BF OUA 2012 A 5207 | 00043173H | 70 76 98 67 / 76 68 54 57 | Retenu |
| 8 | GLOBAL SAMY SARL | BF OUA 2020 B 0171 | 00130847A | 54 14 59 00 | Retenu |
| 9 | AZ NEW CHALLENGE | BF OUA 01 2015 A10 01581 | 00064349K | 70 88 51 89 / 76 23 23 25 | Retenu |
| Entretien, réparation et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du GIP-PNVB | | | | | |
| 1 | GARAGE SAWADOGO ALPHONSE (GSA) | BF OUA 2009 A 4841 | 00024447C | 76 60 56 98 / 70 25 93 41 / 78 28 62 33 | Retenu |
| 2 | EMERGENCE SERVICE INTERNATIONAL (E.S.I) | BF OUA 2017 A 9181 | 00098631Y | 70 24 74 10 / 79 37 97 37 / 54 16 55 55 | Retenu |
| 3 | TECHNIK-SERVICES SARL | BF OUA 01 2022 B13 7345 | 00182677S | 25 37 11 10 / 70 00 92 00 | Retenu |
| 4 | GARAGE NOMBRE AUTO TURBO (GNAT) | BF OUA 2012 M 3397 | 00012147T | 76 67 41 48 / 78 77 65 04 | Retenu |
| 5 | GARAGE CONTROLE VEHICULE AUTOMOBILE (G.C.V.A) | BF OUA 2014 A 1309 | 00054057Y | 70 33 30 96 / 78 50 50 93 | Retenu |
| 6 | BBM - REPARATION ET PIECES DE RECHANGE (BBM-RPR) | BF OUA 2007 A 997 | 00010965X | 70 23 73 05 / 78 03 03 59 | Retenu |
| 7 | BADO TRADE CORPORATE (BA.TRA.COR) | BF OUA 2016 A 2802 | 00074680Z | 78 00 92 00 / 74 00 92 00 / 73 00 92 00 | Non retenu Agrément technique pour la maintenance du matériel roulant non fourni |
| 8 | GRACIERA SERVICES SARL | BF 01 OUA 2022 B 1114 | 00173471J | 73 00 92 00 / 78 00 92 00 / 74 00 92 00 | Non retenu Agrément technique pour la maintenance du matériel roulant non fourni |

Demande de prix à commandes N°2025-04/MSJE/GIP-PNVB//DG/SG/PRM du 25/03/2025 pour l'acquisition de divers imprimés et de fournitures de bureau (lot 1) au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4111 du vendredi 04 avril 2025 à la page 35 ; communiqué rectificatif du lot1 publié dans le quotidien N°4118 du mardi 15 avril 2025 à la page 65 ; Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 22/04/2025 ; Date de délibération : 14/04/2025 ; Référence de la convocation de la CAM : Lettre N°2025-0000103/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 17 avril 2025

Nombre de plis reçu ; Lot 1 : vingt-quatre (24)

| Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | | Montants corrigés en FCFA TTC | | Observations | Rang | | |
|---|----------------------|----------------|-------------------------------|------------|--|-------------------|--|--|
| | Minimum | Maximum | Minimum | Maximum | | | | |
| Lot 1 : Acquisition de divers imprimés au profit du Groupement d'intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) | | | | | | | | |
| E= 25 000 000 ; P= 20 691 070 ; M= 23 276 428 ; 0,85M= 19 784 964 ; 1,15M= 26 767 892 ; Seuil de tolérance (0,85M*5%) = 18 795 716 | | | | | | | | |
| FOCUS GOUPE SARL | 15 750 640 TTC | 20 235 820 TTC | 15 524 307 | 20 009 487 | Conforme Discordance entre prix unitaire en lettre et en chiffre à l'item 3 : 24 en lettre et 24000 en chiffre entraînant un taux de variation de -1,45% du montant total minimum et -1,13% du montant total maximum | 14 ^{ème} | | |
| LA BOITE NUMERIQUE | 12 205 000 HT | 16 215 000 HT | 14 401 900 | 19 133 700 | Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance | 11 ^{ème} | | |
| RDI SARL | 9 651 220 TTC | 21 822 920 TTC | 9 497 820 | 21 386 320 | Conforme | 7 ^{ème} | | |

| | | | | | | |
|------------------------------------|---|----------------|------------|------------|---|-------------------|
| | | | | | Discordance entre prix unitaire en lettre et en chiffre à l'item 6 : 20000 en lettre et 10000 en chiffre et à l'item 7 : 55000 en lettre et 65000 en chiffre ; le taux de variation est de -1,59% du montant total minimum et -2,00% du montant total maximum | |
| IMPRI-NORD SARL | 18 298 850 TTC | 22 918 550 TTC | 18 298 850 | 22 918 550 | Conforme | 19 ^{ème} |
| ZONGO MARIETOU SERVICES | 11 408 000 HT | 14 922 000 HT | - | - | Non conforme Pièces administratives non complétées dans les délais | - |
| BECOME AFRICAN DISTRIBUTION | 15 593 700 TTC | 19 658 800 TTC | 15 593 700 | 19 658 800 | Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance | 16 ^{ème} |
| EXCELLENCE SERVICE | 15 039 850 HT | 18 500 200 HT | 17 747 023 | 21 830 236 | Conforme | 18 ^{ème} |
| MK PROD SECU | 7 111 500 HT | 20 086 000 HT | 7 334 232 | 20 715 094 | Conforme Application du rabais de 12,6% | 4 ^{ème} |
| WAFAF SARL | 14 575 000 HT | 20 042 000 HT | 17 198 500 | 23 649 560 | Conforme | 17 ^{ème} |
| BIRAFFT HOLDING | 13 940 000 HT | 13 940 000 HT | - | - | Conforme La lettre de soumission ne fait pas ressortir ni de montant minimum ni de montant maximum | - |
| SAS GROUP SARL | 15 312 270 TTC | 19 390 940 TTC | 15 312 270 | 19 390 940 | Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance | 12 ^{ème} |
| B.C.S. SARL | 9 629 343 TTC | 20 012 116 TTC | 9 623 443 | 20 003 266 | Conforme Erreur de prix unitaire à l'item 1 ; 23000 en lettre et 23500 en chiffre ; le taux de variation est de -0,06% du montant total minimum et -0,04% du montant total maximum | 8 ^{ème} |
| GRAPHIC TECHNIQUE SERVCE | 5 959 590 TTC | 19 901 290 TTC | 14 762 390 | 19 901 290 | Non conforme : Erreur de calcul du montant minimum à l'item 13 : 7 500 000 au lieu de 40000, le taux de variation s'élève à +147,71% sur le montant total minimum TTC ; Ecarté conformément à la circulaire n°2020-030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 | - |
| JEHO NESSI SARL | 12 375 511 TTC | 24 915 042 TTC | - | - | Non conforme Bordereau des prix unitaires, cadre du devis et spécifications techniques fournis non en lien avec le lot1 tel que spécifié dans le dossier | - |
| ABC | 6 765 000 HT | 19 612 000 HT | 7 982 700 | 23 142 160 | Conforme | 5 ^{ème} |
| LBH | 15 475 700 TTC | 19 517 200 TTC | 15 475 700 | 19 517 200 | Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance | 13 ^{ème} |
| UNION DECOR SARL | 7 141 000 HT | 20 218 500 HT | 7 078 159 | 20 040 577 | Conforme Application du rabais de 16% | 1 ^{er} |
| HYPOLL SERVICE | 9 434 572 TTC | 19 775 974 TTC | 9 434 572 | 19 775 974 | Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance | 6 ^{ème} |
| PRESTATIONS EXPRESS LEADER | 13 261 450 HT | 17 425 000 HT | 15 648 511 | 20 561 500 | Conforme | 14 ^{ème} |
| SITD | 11 467 830 TTC | 20 057 640 TTC | 11 467 830 | 20 057 640 | Conforme | 9 ^{ème} |
| GMS | 6 907 130 TTC | 18 758 460 TTC | 6 907 130 | 18 758 460 | Non conforme Offre financière anormalement basse car en dessous du seuil de tolérance | - |
| SELECT HOUSE | 7 729 800 HT | 21 992 600 HT | 7 205 720 | 20 501 502 | Conforme Application du rabais de 21% | 2 ^{ème} |
| EBSER SARL | 7 447 000 HT | 21 088 500 HT | 7 311 167 | 20 703 846 | Conforme Application du rabais de 16,8% | 3 ^{ème} |
| PEA | 13 109 800 TTC | 24 249 000 TTC | 11 929 818 | 22 066 590 | Conforme Application du rabais de 9% | 10 ^{ème} |
| ATTRIBUTAIRe | Lot 2 : UNION DECOR SARL pour un montant minimum Hors TVA de cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quarante (5 998 440) francs CFA et d'un montant maximum Hors TVA de dix-neuf millions cinq cent quatre mille huit cent (19 504 800) francs CFA, suite à l'augmentation des quantités maximum à l'item 2 de 5 unités et à l'item 6 de 10 unités soit une variation à la hausse de 14,85% du montant maximum hors TVA, avec un délai d'exécution de vingt un (21 jours par commande | | | | | |

Demande de prix à commandes N°2025-04/MSJE/GIP-PNVB//DG/SG/PRM du 25/03/2025 pour l'acquisition de divers imprimés et de fournitures de bureau (lot 2) au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ; Référence de la publication d'
l'avis : Revue des Marchés Publics. N°4111 du vendredi 04 avril 2025 à la page 35 ; Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2025 ;

Date de dépouillement : 14/04/2025 ; Date de délibération : 14/04/2025 ;

Référence de la convocation de la CAM : Lettre N°2025-000087/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 08 avril 2025.

Nombre de plis reçu ; Lot 2 : Quinze (15)

| Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | | Montants corrigés en FCFA TTC | | Observations | Rang |
|---|----------------------|----------------|-------------------------------|------------|--|------------------|
| | Minimum | Maximum | Minimum | Maximum | | |
| Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du Groupement d'intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) | | | | | | |
| E.S.C | 12 115 650 TTC | 22 528 560 TTC | 12 102 150 | 22 501 560 | Conforme Prise en compte de l'item 12 dans le calcul de la TVA entraînant un taux de variation de -0,11% sur le montant total minimum et -0,12% du montant total maximum | 7 ^{ème} |
| JEHO NISSI SARL | 15 139 400 TTC | 25 697 450 TTC | - | - | Non Conforme | - |

| | | | | | | |
|-------------------------|---|----------------|------------|------------|---|-------------------|
| | | | | | Bordereau des prix unitaires et cadre du devis fournis non conformes au lot 2 tel que spécifié dans le dossier | |
| NAHHOURI SERVICES | 9 072 000 HT | 17 504 000 HT | - | - | Non Conforme Spécifications techniques non fournies | - |
| SOBAFI SARL | 11 820 900 HT | 21 975 300 HT | 13 929 762 | 25 893 054 | Conforme | 12 ^{ème} |
| SAS GOUPE SARL | 12 713 497 TTC | 23 825 144 TTC | 12 693 193 | 23 784 536 | Conforme Prise en compte de l'item 12 dans le calcul de la TVA entraînant un taux de variation de -0,16% sur le montant total minimum et -0,17% sur montant total maximum | 9 ^{ème} |
| BLESSING HORIZON | 10 660 950 HT | 19 451 900 HT | 27 689 531 | 44 145 462 | Non conforme Incohérences entre les montants en lettre et en chiffre : item 7 : 8500 en lettre et 85000 en chiffre ; item 42 : 12200 en lettre et 12000 en chiffre et item 50 : 12500 en lettre et 12000 en chiffre entraînant un taux de variation de +45% sur le montant total minimum et +52% sur le montant total maximum | - |
| LBH | 11 327 528 TTC | 21 753 536 TTC | 11 321 588 | 21 741 656 | Conforme Prise en compte de l'item 12 dans le calcul de la TVA entraînant un taux de variation de -0,05% sur le montant total minimum et maximum | 5 ^{ème} |
| BANTIA SARL | 13 001 576 TTC | 24 105 602 TTC | 13 044 776 | 24 163 202 | Conforme Prise en compte uniquement de l'item 12 dans le calcul de la TVA entraînant un taux de variation de +0,33% sur le montant total minimum et +0,24% du montant total maximum | 11 ^{ème} |
| RDI SARL | 10 855 882 TTC | 24 097 724 TTC | 10 839 682 | 24 065 324 | Conforme Prise en compte de l'item 12 dans le calcul de la TVA soient un taux de variation de -0,15% sur le montant total minimum et -0,13% sur le montant total maximum | 4 ^{ème} |
| STC SARL | 11 622 137 TTC | 20 984 574 TTC | 11 622 137 | 20 985 574 | Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance | 6 ^{ème} |
| SELECT HOUSE | 9 010 550 HT | 18 302 700 HT | 10 616 789 | 21 565 866 | Conforme | 2 ^{ème} |
| EBSER SARL | 10 808 550 HT | 22 050 700 HT | 10 572 886 | 21 570 460 | Conforme Application du rabais de 17% | 1 ^{er} |
| EXCELLENCE SERVICE | 10 788 500 HT | 19 980 000 HT | 12 698 030 | 23 511 600 | Conforme | 10 ^{ème} |
| MK PRO SECU | 9 669 650 HT | 19 598 300 HT | 10 824 801 | 21 939 940 | Conforme Application du rabais de 5% | 3 ^{ème} |
| YISOREGA MULTI SERVICES | 10 536 350 HT | 19 582 700 HT | 12 420 473 | 23 047 346 | Conforme Erreur de quantité maximum à l'item 50 (16 au lieu de 18) entraînant un taux de variation de -0,15% sur le montant total maximum | 8 ^{ème} |
| <u>ATTRIBUTAIRe</u> | Lot 2 : EBSER SARL pour un montant minimum Hors TVA de dix millions cinq cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-six (10 572 886) francs CFA et d'un montant maximum Hors TVA de vingt millions huit cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-un (20 858 481) francs CFA, suite à l'augmentation des quantités maximum de l'item 42 de (110 unités) ; soit une variation à la hausse de 14% du montant maximum HTA, avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours par commande | | | | | |

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DÉSENCLOUAMENT

Demande de Cotation n°2025-0238/MID/SG/DMP/SMF-PC pour l'acquisition de supports de communication pour la visibilité PCE-LON du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID). FINANCEMENT : **Don IDA 8910 BF.** Date d'ouverture et de délibération : 25 mars 2025. Nombre de Soumissionnaires : deux (02)

| Soumissionnaires | Correction en plus ou moins-value/rabais ou remise | | Montant corrigé en F CFA | Observations |
|---------------------|--|------------|--------------------------|-----------------------|
| | Moins-value | Plus-value | | |
| BAOBAB WEB TV | - | - | HTVA : 31 767 524 | Hors enveloppe |
| BCS SARL | HTVA : 526 500 | 18 643 200 | HTVA : 18 080 700 | Conforme |
| <u>ATTRIBUTAIRe</u> | BCS SARL pour un montant de dix-huit millions quatre-vingt mille sept cents (18 080 700) francs CFA HTVA soit vingt et un millions trois cent trente-cinq mille deux cent vingt-six (21 335 226) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours. | | | |

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE

Appel d'Offres N°2025-13/CO/M/DCP : Travaux de réhabilitation et installations électriques des bâtiments administratifs de la commune de Ouagadougou

Financement : Budget communal, gestion 2025 ; Publication : Quotidien des marchés Publics N°4094 du 12-03-2025

Date de dépouillement : 10/04/2025 ; Date de délibération : 14/05/2025

Lot 1 : Travaux de réhabilitation du dallage et travaux annexes à la Direction de la Sécurité Publique plus construction et réhabilitation de toilettes externes
à la Direction Générale des Services Sociaux

| N° | Nom de l'entreprise | Montant lu publiquement F CFA HTVA | Montant corrigé F CFA HTVA | Conformité technique | Délai d'exécution Proposé/jours | Montant après ajustement F CFA HTVA | Rang | Conclusions |
|--------------|--------------------------|--|----------------------------|----------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------------|--|
| 01 | BTSA CORPORATION | 11 220 492 | 11 135 492 | Conforme | 67 jours | 11 174 466 | 2 ^{ème} | Conforme : -Erreur de sommation au sous total HTVA réhabilitation des toilettes externes -Erreur de quantité à l'item V.1 Soit une variation de -1,49% |
| 02 | IMMERSION AK DES TRAVAUX | 11 053 701 | 11 053 701 | Conforme | 75 jours | 11 136 604 | 1 ^{er} | Conforme |
| Attributaire | | IMMERSION AK DES TRAVAUX pour un montant de onze millions cinquante-trois mille sept cent un (11 053 701) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de 75 jours | | | | | | |

Lot 2 : Travaux de réhabilitation des installations électriques de bâtiments administratifs de la commune de Ouagadougou

| N° | Nom de l'entreprise | Montant lu publiquement F CFA TTC | Montant corrigé | Conformité technique | Rang | Conclusions |
|----|---|-----------------------------------|-----------------|----------------------|------|--|
| 01 | GROUPEMENT E.K.S.F. SARL/ENTREPRISE RAPIDE SERVICES/GLOBAL MULTI CONSTRUCTION | 140 107 477 | - | Non conforme | - | Non conforme : -Absence des agréments techniques de RAPIDE SERVICES et EKSF (chef de file) -Insuffisance du nombre d'expérience similaire des deux chefs de chantier, les deux techniciens en froid et les trois électriciens (01 seule expérience au cours des trois dernières années fournie au lieu de 02 exigées) -Chiffre d'affaire moyen inférieur à celui exigé : 183 739 987 F CFA fourni et 200 000 000 F CFA exigé -Le chiffre d'affaire moyen du chef de file est inférieur à 60% du chiffre d'affaire global -Caution de soumission non conforme (validité de 90 jours proposée au lieu de 120 jours exigés) -Pièces administratives de RAPIDE SERVICES ET GLOBAL MULTI CONSTRUCTION non fournies malgré le délai supplémentaire accordé |

| | | | | | | |
|--|--------------------------------|-------------|---|--------------|---|--|
| 02 | MAGASINS GENERAUX DU FASO SARL | 148 307 851 | - | Non conforme | - | <p>Non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence des marques de tous les appareillages et les câbles électriques à l'exception de celles du Tableau Général Basse Tension (TGBT), le brasseur d'air et le projecteur mural luminaire all in one -Insuffisance du matériel proposé (la quantité proposée est inférieure à celle exigée) -Chiffre d'affaire non fourni -Absence de planning d'exécution -Absence de méthodologie d'exécution -Caution de soumission non conforme (validité de 90 jours proposée au lieu de 120 jours exigés) -Pièce administrative (attestation de situation fiscale) non fournie malgré le délai supplémentaire accordé |
| 03 | NET ELEC SARL | 122 022 344 | - | Non conforme | - | <p>Non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence des marques de tous les appareillages et les câbles électriques à l'exception de celles du Tableau Général Basse Tension (TGBT), le brasseur d'air, le projecteur mural luminaire all in one et les disjoncteurs -Pièce administrative (attestation de situation fiscale) non fournie malgré le délai supplémentaire accordé |
| Infructueux pour absence d'offre conforme | | | | | | |

REGION DU CENTRE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2025-01/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM DU 02/04/2025 RELATIF LA REALISATION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA.

FINANCEMENT : Financement : budget de l'Etat, Exercice 2025 ; **Publication :** Quotidien des marchés publics N°4113 du Mardi 08/04/2025
Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture : N°2025-0030/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 29/04/2025 ;

Délibération : N°2025-0059/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 16/05/2025

Date de dépouillement : du 08 Mai 2025 ; Date de délibération : 22/05/2025 ; Nombre de plis reçus : 04

| Soumissionnaire | Montant lu HTVA (F.CFA) | Montant lu TTC (F.CFA) | Montant corrigé HTVA (F.CFA) | Montant corrigé TTC (F.CFA) | Commentaires | Rang |
|--|-------------------------|------------------------|------------------------------|-----------------------------|---|------------------|
| Lot 1 : | | | | | | |
| $P = 185\ 451\ 160\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; E = 200\ 000\ 000\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; M = 194\ 180\ 464\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ;$ $0,85\ M = 165\ 053\ 394\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; \text{Seuil de tolérance} : 156\ 800\ 725\ \text{TTC}$ | | | | | | |
| SAAT SA | 157 162 000 | 185 451 160 | - | - | OFFRE CONFORME ET QUALIFIEE | 1 ^{er} |
| Lot 2 : | | | | | | |
| $P = 24\ 093\ 299\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; E = 30\ 000\ 000\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; M = 27\ 637\ 320\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ;$ $0,85\ M = 23\ 491\ 722\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; \text{Seuil de tolérance} : 22\ 317\ 136\ \text{TTC}$ | | | | | | |
| Groupement MASSA SARL/ETH-GCT SARL | 20 418 050 | 24 093 299 | - | - | OFFRE CONFORME | 1 ^{er} |
| Lot 3 : | | | | | | |
| $P = 104\ 946\ 250\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; E = 120\ 000\ 000\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; M = 113\ 978\ 500\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ;$ $0,85\ M = 96\ 881\ 725\ \text{FCFA}\ \text{TTC} ; \text{Seuil de tolérance} : 92\ 037\ 639\ \text{TTC}$ | | | | | | |
| AZ BUSINESS INTERNATIONAL | 85 025 000 | 100 329 500 | - | - | OFFRE CONFORME | 1 ^{er} |
| E.KO.C.T CONSTRUCTION ET TRANSPORT | 92 850 000 | 109 563 000 | - | - | OFFRE CONFORME | 2 ^{ème} |
| SAAT-SA | 85 475 000 | 100 860 500 | - | - | OFFRE NON CONFORME Le soumissionnaire a fourni le même personnel pour le lot 1 et le lot 3 ; comme il est seul au lot 1, le personnel a été affecté audit lot afin d'éviter l'infructuosité et cela en vertu de la combinaison la plus avantageuse pour l'Administration. Le soumissionnaire n'a pas fourni le matériel suivant pour le lot 3 : Camion porte compresseur, Camion d'accompagnement, Véhicule de liaison, Camion benne pour le transport de matériel et matériaux, Tractopelle de 75 CV, Camions- grues – 15T, Camions plateaux de 30T, Camions bennes de 15 à 25, Camions citernes de 8 000 litres minimum, Caisse à outils pour plombiers. | Non classé |
| Lot 4 : | | | | | | |
| Le lot 4 est déclaré infructueux pour absence de soumissionnaire. | | | | | | |
| ATTRIBUTAIRES : | | | | | | |

LOT 1 : SOCIETE AFRICAINE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SAAT-SA) pour un montant de **cent quatre-vingt-cinq millions quatre cent cinquante-un mille cent soixante** (185 451 160) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de **cent vingt** (120) jours.

LOT 2 : GroupeMENT MASSA SERVICES SARL/ENTREPRISE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES-GENIE CIVIL-TRANSPORT (ETH-GCT) SARL pour un montant de **vingt-quatre millions quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf** (24 093 299) francs CFA TTC avec un délai de **quatre-vingt-dix** (90) jours.

LOT 3 : AZ BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant de **cent millions trois cent vingt-neuf mille cinq cents** (100 329 500) francs CFA TTC avec un délai de **cent vingt** (120) jours.

LOT 4 : infructueux pour absence d'offre.

Demande de Propositions Allégées N°2025-01/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 12/05/2025 pour le suivi-contrôle et maîtrise d'œuvre sociale des travaux de réalisation d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) dans la région du Centre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre (DREAE-C) ; **FINANCEMENT** : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ;

Publication des résultats de la manifestation d'intérêts : QMP n°4131 du vendredi 02 Mai 2025

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture/ Délibération : N°2025-0045/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 12/05/2025

Date d'ouverture des plis : 20/05/2025 ; **Date d'ouverture des propositions financières** : 21/05/2025

Nombre de plis reçus : Lot1 : 03 ; lot2 : 02 ; lot3 : 02 ; Lot4 : 02

Score technique minimum requis : 75 points ; **Méthode de sélection** : Moindre coût

| Soumissionnaire | Méthodologie et compréhension des TDR / 40 points | Qualification du Bureau dans le domaine des prestations durant les cinq (05) dernières pour les marchés de l'Etat et ses démembrements / 20 points | Pertinence de l'équipe multidisciplinaire pour répondre au mandat / 40 points | Total point sur 100 | Montant lu | Montant évalué | Observations |
|-----------------|--|---|--|---------------------|------------|----------------|--------------|
|-----------------|--|---|--|---------------------|------------|----------------|--------------|

Lot 1 : Suivi-contrôle et maîtrise d'œuvre sociale des travaux de réalisation d'un (01) système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la région du Centre

| | | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|------------|----------------------|--|
| BETA-IC | 30 | 8 | 39 | 77 | 11 065 450 | — | Le Bureau n'a pas proposé une valeur ajoutée aux TDR ; Le Sociologue a fourni une maîtrise au lieu du BAC + 5 demandé ; aucune référence dans la Maîtrise d'œuvre Sociale (MOS) dans les travaux de réalisation de système d'AEP n'a été fournie |
| CETRI | 30 | 8 | 40 | 78 | 10 038 887 | 10 038 894,25 | Le Bureau n'a pas proposé une valeur ajoutée aux TDR ; aucune référence dans la Maîtrise d'œuvre Sociale (MOS) dans les travaux de réalisation de système d'AEP n'a été fournie |
| BERA | 30 | 12 | 40 | 82 | 11 487 300 | — | Le Bureau n'a pas proposé une valeur ajoutée aux TDR |

Lot 2 : Suivi-contrôle et maîtrise d'œuvre sociale des travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit dans la région du Centre au profit de la DREAE-C

| | | | | | | | |
|-----------------|----|----|----|----|-----------|---|---|
| CACI-C | 38 | 18 | 32 | 88 | 5 991 450 | — | Le sociologue n'a fourni que 3 références similaires/5 demandées dans le dossier ; l'environnementaliste a fourni 2 références similaires fournies au lieu de 3 demandées ; les deux contrôleurs ont fourni un diplôme de BAC+2 au lieu du BAC+3. |
| FASO INGENIERIE | 26 | 18 | 40 | 84 | 4 360 100 | — | Le Bureau n'a pas proposé de risques et hypothèses ainsi que qu'une valeur ajoutée aux TDR ; Il n'a pas pris en compte le temps nécessaire de déploiement du 2ème animateur. Aucun marchés relatif au champ captant n'a été fourni. |

Lot 3 : Suivi-contrôle et Maitrise d'Œuvre sociale des travaux de réalisation de trois (03) Postes d'Eau Autonomes (PEA) dans la région du Centre au profit de la DREAE-C

| | | | | | | | |
|-------------|----|----|----|----|-----------|---|--|
| CAFI-B SARL | 30 | 12 | 40 | 82 | 6 850 000 | — | Le Bureau n'a pas proposé une valeur ajoutée aux TDR ; il n'a pas fourni des marchés similaires relatifs au suivi-contrôle des travaux de réalisation de réseau - de distribution (d'une longueur supérieure ou égale à de renoulement (d'une longueur supérieure ou égale à 1km) et tous les éléments pour le contrôle des travaux de génie civil (construction de bornes fontaines, local technique, local magasin, local dosatron, latrines VIP). |
|-------------|----|----|----|----|-----------|---|--|

| | | | | | | | |
|--|----|----|----|----|-----------|---|--|
| AGCOP | 25 | 14 | 37 | 76 | 8 268 850 | - | Le Bureau n'a pas proposé de risques et hypothèses ainsi que qu'une valeur ajoutée aux TDR ; Il n'a pas pris en compte le temps nécessaire de déploiement d'un contrôleur et d'un animateur, il n'a pas fourni des marchés similaires relatifs au suivi-contrôle des travaux de réalisation de réseau- de distribution (d'une longueur supérieure ou égale à de refoulement (d'une longueur supérieure ou égale à 1km) et de système de traitement d'eau (système dosatron. Le sociologue proposé n'a pas atteint les 7 années d'expérience générale et le conducteur des travaux en génie civil n'a pas fourni une expérience générale de 7 ans demandée. |
| Lot 4 : Suivi-contrôle et maîtrise d'œuvre sociale des travaux de réalisation de quatre (04) forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans la région du Centre au profit de la DREAE-C | | | | | | | |
| FASO INGENIERIE | 26 | 16 | 40 | 82 | 2 982 450 | - | Le Bureau n'a pas proposé de risques et hypothèses ainsi que qu'une valeur ajoutée aux TDR. Il n'a pas pris en compte le temps nécessaire de déploiement d'un animateur. Absence de marchés similaires pour le suivi-contrôle des travaux de sondage de forages après photo-interprétation et prospection et de champ captant. Le Bureau d'études a proposé le même personnel à l'exception des deux (02) contrôleurs pour les lots 2 et 4. |
| BERA | 37 | 08 | 40 | 85 | 3 958 900 | - | Le Bureau n'a pas proposé de risques et hypothèses ; Les marchés similaires non fournis pour suivi-contrôle des travaux de champs captant (le débit minimal d'un forage du champs captant ; de forages à gros débit ; de développement et essais de pompage de forages à gros débit ; de sondage de forages après photo-interprétation et prospection géophysique et des études de réalisation de Centres de production d'eau (CPE). |

Attributaires :

Lot 1 : CETRI pour un montant de **dix millions trente-huit mille huit cent quatre-vingt-sept (10 038 887) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **cent trente-cinq (135) jours** et sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

Lot 2 : FASO INGENIERIE pour un montant de **quatre millions trois cent soixante mille cent (4 360 100) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **cent cinq (105) jours** sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

Lot 3 : CAFI-B SARL pour un montant de **six millions huit cent cinquante mille (6 850 000) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **cent trente-cinq (135) jours** et sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

Lot 4 : BERA pour un montant de **trois millions neuf cent cinquante-huit mille neuf cents (3 958 900) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **cent cinq (105) jours** sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

Demande de Propositions Allégées N°2025-0050/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 12/05/2025 pour l'étude de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la commune rurale de Pabré dans la région du Centre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre (DREAE-C)

FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025

Publication des résultats de la manifestation d'intérêts : QMP n°4134 du Jeudi 08 Mai 2025

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture/ Délibération : N°2025-0047/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 12/05/2025

Date d'ouverture des plis : 27/05/2025 ; **Date d'ouverture des propositions financières :** 27/05/2025

Nombre de plis reçus : 02 ; **Score technique minimum requis :** 75 points ; **Méthode de sélection :** Moindre coût

| Soumissionnaire | Méthodologie et compréhension des TDR / 40 points | Qualification du Bureau dans le domaine des prestations durant les cinq (05) dernières pour les marchés de l'Etat et ses démembrements / 20 points | Pertinence de l'équipe multidisciplinaire pour répondre au mandat / 40 points | Total point sur 100 | Montant lu | Montant évalué | Observations |
|-----------------|--|---|--|---------------------|------------|----------------|--------------|
| | | | | | | | |

| Lot unique : Etude de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la commune rurale de Pabré dans la région du Centre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre (DREAE-C) | | | | | | | |
|---|----|----|----|----|------------|---|---|
| CACI Conseils SA | 37 | 10 | 38 | 85 | 24 626 600 | — | Le Consultant n'a pas proposé risques et hypothèse dans son offre. L'hydraulicien n'a pas fourni de marchés similaires en études de calibrage, de reprofilage de cours d'eau. Absence de références dans le dimensionnement des châteaux d'eau ; du réseau d'adduction et de refoulement (d'une capacité supérieure à 2000 m3 pour le château surélevé et 1000 m3 pour la bâche au sol ; dans l'élaboration détaillé des études techniques (APS APD) et du DAO et dimensionnement des stations de pompage de capacité supérieure à 100 m3/h munie d'un système de télégestion (APD + DAO) |
| CAFI-B SARL | 28 | 5 | 37 | 70 | — | — | Les risques et hypothèses proposés par le Consultant ne sont pas bien détaillés. La méthodologie proposée n'apporte pas de valeur ajoutée. L'hydraulicien n'a pas fourni de marchés références similaires en d'étude ou réalisation de barrage et études de calibrage, de reprofilage de cours d'eau études de calibrage, de reprofilage de cours d'eau. Absence de références dans des études d'analyse multicritères (AMC) pour l'identification de zone aquifère favorable et l'élaboration des cartes de potentialités en eau souterraine pour la zone de socle. le dimensionnement des châteaux d'eau ; du réseau d'adduction et de refoulement (d'une capacité supérieure à 2000 m3 pour le château surélevé et 1000 m3 pour la bâche au sol ; dans l'élaboration détaillé des études techniques (APS ,APD) et du DAO et dimensionnement des stations de pompage de capacité supérieure à 100 m3/h munie d'un système de télégestion (APD + DAO) |

Attributaire :

Lot unique : CACI Conseils SA pour un montant de **Vingt-quatre millions six cent vingt-six mille six cents (24 626 600) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **cent cinquante (150) jours** et sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

REGION DU CENTRE SUD

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSES DES OFFRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-01/RCSD/PBZG/CDLG/M DU 28 AVRIL 2025 POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX (02) PERIMETRES MARAICHERS D'UN HECTARE + FORAGE AU PROFIT DES VILLAGES DE NABINKIESMA ET GOROURÉ AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DOULOGOU

Financement : PGPC/REDD+, gestion 2025

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4134 du 07 mai 2025

Date de dépouillement : lundi 19 mai 2025

Nombre de plis : trois (03)

Convocation de la CCAM : L/n° 2025-04/ RCSD/PBZG/CDLG/SG/PRCP du 12/05/2025

Date de délibération : 19 mai 2025

Lot 1 : travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher d'un hectare + forage à Nabinkiesma

| SOUMISSIONNAIRE | SOUMISSION | | Exhaustivité des offres | Montant de la Correction | Justification de la correction | Montant de l'offre corrigée | | Classement |
|---------------------------|--|------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-----|------------------|
| | HT | TTC | | | | HT | TTC | |
| ENTREPRISE ACCORD SERVICE | 9 400 000 | 11 092 000 | | | | | | 2 ^{ème} |
| PAANI | 11 228 814 | 13 250 000 | | | | | | 3 ^{ème} |
| EKYF | 9 300 000 | 10 974 000 | | | | | | 1 ^{er} |
| Attributaire : | <i>Ets KABORE YAHAYA ET FRERES (EKYF) pour un montant de neuf millions trois cent mille (9 300 000) F CFA en HT et dix millions neuf cent soixante-quatorze mille (10 974 000) F CFA en TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</i> | | | | | | | |

Lot 2 : travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher d'un hectare + forage à Gorouré

| SOUMISSIONNAIRE | SOUMISSION | | Exhaustivité des offres | Montant de la Correction | Justification de la correction | Montant de l'offre corrigée | | Classement |
|---------------------------|--|------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-----|--|
| | HT | TTC | | | | HT | TTC | |
| ENTREPRISE ACCORD SERVICE | 9 400 000 | 11 092 000 | Non Conforme | | | | | Non classée : Au niveau du personnel, diplôme de topographe demandé, géomètre fourni |
| PAANI | 11 228 814 | 13 250 000 | | | | | | 2 ^{ème} |
| EKYF | 9 300 000 | 10 974 000 | | | | | | 1 ^{er} |
| Attributaire : | <i>Ets KABORE YAHAYA ET FRERES (EKYF) pour un montant de neuf millions trois cent mille (9 300 000) F CFA en HT et dix millions neuf cent soixante-quatorze mille (10 974 000) F CFA en TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</i> | | | | | | | |

REGION DES HAUTS BASSINS

**Appel d'Offres Ouverts (AOO) N°2025-06-RHBS/PTUY/CHND/PRM pour les travaux d'aménagement de voiries de 18 km Houndé Bouéré en lot unique ; Convocation de la CCAM : lettre N°2025-12/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM du 22 mai 2025
Publication dans le Quotidien des Marchés publics N° 4124 du mercredi 23 avril 2025 ; Date de délibération : 26 mai 2025 ;
Financement : Budget Communal (Fond minier de développement Local), gestion 2025 ; Nombre de plis : 08 ;**

M=1 072 818 256/0,85M=911 895 517 /seuil de tolérance=0.95(0.85M) =866 300 742

| N° | Soumissionnaires | N° du lot | Montants HTVA en FCFA | | Montant TTC | | RANG | Observations |
|---|---|-----------|---|---------|---------------|---------|------------------|--|
| | | | LU | Corrigé | LU | Corrigé | | |
| TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE DE 18KM HOUNDE-BOURE | | | | | | | | |
| 01 | Groupement EYF/SOGEDIS SARL | 01 | 847 472 450 | - | 1 000 017 491 | - | Non classé | NON CONFORME : diplôme de BELEM Souleymane est CAP en mécanique automobile hors le DAO demande CAP en maçonnerie |
| 02 | Groupement EGC-BGC/ SAOH-BTP | | 764 319 925 | - | 901 897 512 | | 3 ^{ème} | CONFORME |
| 03 | Groupement ECHA/AFRICA KOSMOS | | 803 232 050 | - | 947 813 819 | - | 5 ^{ème} | CONFORME |
| 04 | E.G.BTP | | 762 818 400 | - | 900 125 712 | - | 2 ^{ème} | CONFORME |
| 05 | E.C.W SARL | | 962 540 300 | - | 1 135 797 554 | | 7 ^{ème} | CONFORME |
| 06 | Groupement KO ET FILS / SEG NA BTP SARL | | 737 288 136 | - | 870 000 000 | | 1 ^{er} | CONFORME |
| 07 | Groupement ESDP SA/BCI SARL | | 932 626 250 | - | 1 100 498 975 | | 6 ^{ème} | CONFORME |
| 08 | SOBUCOP S.A | | 770 552 700 | - | 909 252 186 | - | 4 ^{ème} | CONFORME |
| Attributaire Provisoire | | | GROUPEMENT KO ET FILS/ SEG NA BTP pour un montant HTVA de Sept cent trente-sept millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (737 288 136) FCFA et d'un montant TTC de huit cent soixante-dix millions (870 000 000) FCFA avec un délai d'exécution de 210 jours | | | | | |

Demande de proposition allégée N°2025-005/RHBS/PTUY/CHND/SG/SG/PRM pour le recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi-contrôle des travaux de constructions d'infrastructures de santé au profit de la commune de Houndé en deux (02) lots
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4132 du lundi 05 mai 2025
Date de dépouillement : 20/05/2025 ; Financement : Budget Communal / FMDL, Gestion 2025
Nombre de point exigé :75 ; Mode de sélection : Moindre cout
Nombre de plis : 02 (Lot 1 : 02 offres ; lot 2 : 02 offres ;)

| N° | Soumissionnaires | Note techniques | MONTANT lu | | MONTANT CORRIGÉ | | Délai d'exécution | Délai de validité | Rang | Observations |
|---|--|---|--------------------|-------------------|-------------------------|------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|--------------|
| | | | Montant lu en HTVA | Montant lu en TTC | Montant corrigé en HTVA | Montant corrigé en TTC | | | | |
| LOT1 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un CSPS à Bombi | | | | | | | | | | |
| 01 | GROUPEMENT AC-CONCEPT/ CET-BTP ET SERVICES | 93 | - | 5 500 000 | - | - | 120 jours | 60 jours | 2 ^e | RAS |
| 02 | Groupement CEMP SARL/GI Conseil/TRACE Conseil SARL | 92 | 3 558 000 | 4 198 440 | - | - | 120 jours | 60 jours | 1 ^{er} | RAS |
| Attributaire Provisoire | | Groupement CEMP SARL/GI Conseil/TRACE Conseil SATES avec un montant HTVA de trois millions cinq cent cinquante-huit mille (3 558 000) FCFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours | | | | | | | | |
| Lot 2 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un mur de clôture sur chacun des sites : au CSPS du secteur 4, au CSPS Urbain de Houndé et au CSPS du secteur 3 | | | | | | | | | | |
| 01 | GROUPEMENT AC-CONCEPT/ CET-BTP ET SERVICES | 93 | - | 6 100 000 | - | - | 120 jours | 60 jours | 1 ^{er} | RAS |
| 02 | Groupement CEMP SARL/GI Conseil/TRACE Conseil SARL | 92 | 5 338 500 | 6 299.430 | - | - | 120 jours | 60 jours | 2 ^e | RAS |
| Attributaire Provisoire | | GROUPEMENT AC-CONCEPT/ CET-BTP ET SERVICES pour un montant TTC de six millions cent mille (6 100 000) FCFA pour un délai de réalisation de cent vingt (120) jours | | | | | | | | |

REGION DU NORD

Demande de prix : N°2025-005/MATM/RNRD/GVT-OHG/SG du 29 Avril 2025 pour les Travaux de réhabilitation et extension de deux (02) adduction d'eau potable (Gourga province du Yatenga et Rambo province du Louroum) pour le compte de la direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement. Publication : Revue des marchés publics N°4134 du mercredi 07 mai 2025 ; Date de dépouillement : 19 Mai 2025 ; Financement : UNICEF, gestion 2025.

Lot unique : Travaux de réhabilitation et extension de deux (02) adduction d'eau potable (Gourga province du Yatenga et Rambo province du Louroum) pour le compte de la direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement

| Soumissionnaires | Montants en francs CFA HTVA | | Observations |
|------------------|-----------------------------|------------|---------------------|
| | Lu | Corrigé | |
| ETH-GCT | 47 375 000 | 47 375 000 | CONFORME RAS |
| EWK | 38 660 000 | 38 660 000 | NON CONFORME |

| | | | |
|--------------|--|------------|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Note sur les spécifications et les caractéristiques techniques des équipements proposés : Non Fourni ➤ Planning Fourni non conforme : Certaines taches non mentionnées tel que : le temps du développement des forages, des analyses, le temps des essai géotechniques pour dimensionnement du château et les levées topographiques non définis. -Planning d'approvisionnement des agrégats non fournis ➤ Méthodologie d'exécution non conforme L'ensemble des taches développés ne concernent pas les travaux demandés dans de dossier mais sont en lien avec d'autres projet (PEA) de 10 m3, 20m3 , 30m3 Certaines taches non mentionnées : - La méthode du pompage n'a pas été expliquée. - La réhabilitation des bornes fontaines et du château métallique n'a pas été expliqués. - La méthode de prélèvement et les différents paramètres d'analyses n'ont pas été mentionnées. ➤ Copie paraphée du CCTP Fourni non conforme - Le dossier paraphé n'est pas celui visé par le contrôle financier |
| ACMG | 45 610 000 | 45 610 000 | <p style="text-align: center;">CONFORME RAS</p> <p style="text-align: center;">NON CONFORME</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Note sur les spécifications et les caractéristiques techniques des équipements proposés : Non Fourni ➤ Planning Fourni non conforme : Certaines taches non définies tel que : - Le temps du développement des forages, - Le temps des essaie géotechniques pour dimensionnement du château - Le temps pour les levées topographiques. - Le temps de durcissement du béton pour la semelle du château qui est de 04 semaines au lieu de 03 semaines. - Le temps de l'élaboration des dossiers d'exécution et plan de recollement non défini ➤ Méthodologie d'exécution non conforme Non maîtrise de la consistance des travaux pour les réhabilitations des AEPS (les sources d'eaux ne sont pas des puits maraîchers) ; Les taches principales ne sont pas mentionnées et décrites dans mise en œuvre dans la méthodologie : - Implantation topographique, l'étude géotechnique entrant dans la mise en œuvre du château. etc - Le pompage de longue durée préconisée par le dossier est de 72 heures avec une remontée de 24 qui n'a pas été expliquée - La méthode de réalisation du château métallique de 20m3 sur le site de Gourga et la réhabilitation complète du château existant pour l'AEPS Rambo n'ont pas été expliquée ➤ Copie paraphée du CCTP non Fourni Non fourni |
| Attributaire | ACMG pour un montant de Quarante-cinq millions six cent dix mille (45 610 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de Soixante-quinze (75) jours . | | |

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

Demande de prix N° 2025-012/MS/SG/CHUR-OHG/DMP

Travaux d'extension du réseau des fluides médicaux

Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, Exercice 2025

Publication de l'avis : Quotidien N° 4137 du 12 mai 2025

Date de dépouillement : le 21 mai 2025. Nombre de plis reçus : Un (01)

Montant prévisionnel : vingt-neuf millions deux cent quatre-vingt-dix mille (29 290 000) de F CFA TTC

| Soumissionnaires | Offres financières lues en F CFA HT/TTC | Offres financières corrigées en F CFA TTC | Observations |
|------------------|--|---|---------------------|
| ALLIANCE G4 PLUS | 29 249 840 F CFA TTC 24 788 000 F CFA HTVA | 29 249 840 F CFA TTC | Offre conforme, 1er |
| ATTRIBUTAIRe | ALLIANCE G4 PLUS pour un montant de vingt-neuf millions deux cent quarante-neuf mille huit cent quarante (29 249 840) F CFA TTC . Le délai d'exécution de soixante (60) jours. | | |

Demande de prix N° 2025-013/MS/SG/CHUR-OHG/DMP

Acquisition de produits alimentaires

Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, Exercice 2025

Publication de l'avis : Quotidien N° 4138 du mardi 13 mai 2025

Date de dépouillement : 21 mai 2025. Nombre de plis reçus : six (06)

Estimation prévisionnelle du cout :

Lot 1 : onze millions sept cent mille (11 700 000) FCFA TTC

| Lot 2 : neuf millions six cent cinquante mille (9 650 000) FCFA HTVA Lot 3 : trois millions six cent cinquante mille (3 650 000) F CFA TTC Détermination des offres anormalement basses et/ou élevées | | | |
|---|---|----------------------------------|--------------------------|
| Lot 1 : borne inférieure = 9 073 676 | | et borne supérieure = 12 276 150 | |
| Lot 2 : borne inférieure = 7 767 193 | | et borne supérieure = 10 508 556 | |
| Lot 3 : borne inférieure = 2 768 646 | | et borne supérieure = 3 745 815 | |
| Soumissionnaires | Montants lu | Montants corrigés | Observations |
| Lot 1 : Acquisition de divers produits alimentaires | | | |
| 3M-SLI | 8 229 800 F CFA TTC | 9 711 164 F CFA TTC | Offre conforme, 3ème |
| G.C.I.S. SARL | 9 035 260 F CFA TTC | 9 035 260 F CFA TTC | Offre anormalement basse |
| AZ NEW CHALLENGE | 9 185 710 F CFA TTC | 9 185 710 F CFA TTC | Offre conforme, 2ème |
| GLOBAL SAMY SARL | 9 116 680 F CFA TTC | 9 116 680 F CFA TTC | Offre conforme, 1er |
| STC SARL | 8 637 600 F CFA TTC | 8 637 600 F CFA TTC | Offre anormalement basse |
| Lot 2 : Acquisition de lait pour le service d'imagerie médicale | | | |
| 3M-SLI | 8 009 500 F CFA TTC | 8 009 500 F CFA HTVA | Offre conforme, 1er |
| AZ NEW CHALLENGE | 9 071 000 F CFA HTVA | 9 071 000 F CFA HTVA | Offre conforme, 3ème |
| GLOBAL SAMY SARL | 8 683 070 F CFA HTVA | 8 683 070 F CFA HTVA | Offre conforme, 2ème |
| STC SARL | 7 715 175 F CFA TTC | 7 715 175 F CFA HTVA | Offre anormalement basse |
| Lot 3 : Acquisition de vivres pour l'alimentation des mères d'enfants hospitalisés au CREN et les indigents du service social | | | |
| ELIA DISTRIBUTION | 2 170 000 F CFA HTVA | 2 296 900 F CFA TTC | Offre anormalement basse |
| 3M-SLI | 2 739 850 F CFA TTC | 2 923 900 F CFA TTC | Offre conforme, 3ème |
| AZ NEW CHALLENGE | 2 831 500 F CFA TTC | 2 831 500 F CFA TTC | Offre conforme, 1er |
| GLOBAL SAMY SARL | 2 859 240 F CFA TTC | 2 859 240 F CFA TTC | Offre conforme, 2ème |
| STC SARL | 2 428 840 F CFA TTC | 2 428 840 F CFA TTC | Offre anormalement basse |
| ATTRIBUTAIRES | LOT 1 : GLOBAL SAMY SARL pour un montant de neuf millions cent seize mille six cent quatre-vingt (9 116 680) FCFA TTC . Le délai d'exécution est de trente (30) jours. | | |
| | LOT 2 : 3M-SLI pour un montant de huit millions neuf mille cinq cents (8 009 500) FCFA TTC . Le délai d'exécution est de trente (30) jours | | |
| | LOT 3 : AZ NEW CHALLENGE pour un montant de deux millions huit cent trente un mille cinq cents (2 831 500) FCFA TTC . Le délai d'exécution est de trente (30) jours. | | |

AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

COMMUNIQUE

A la suite de l'adoption de la loi et de ses décrets d'application, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a élaboré et relu des projets d'arrêté relatifs aux marchés publics.

Elle a posté sur son site à l'adresse électronique suivante : <https://www.arcop.bf/projets-darretes-sur-la-commande-publique-sousmis-a-lamendement-des-acteurs/> lesdits projets afin d'inviter les acteurs de la commande publique de l'administration, du secteur privé et de la société civile à transmettre leurs observations à l'Autorité de régulation de la commande publique, à l'adresse arcop@arcop.bf, au plus tard le 2 juin 2025.

Le Chef de service statistiques, chargé de l'intérim

Bouakarou GNESSIEN

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) porte à la connaissance des éventuels candidats à l'Appel d'Offres Ouvert International N°011/2025/ONEA/ DG/SG/DM/SMFC relatif à la fourniture d'équipements électriques et électromécaniques au profit de l'ONEA paru dans la revue des marchés publics n°4120 du jeudi 17 avril 2025, que ses services techniques ont constaté des insuffisances dans les spécifications techniques au niveau des lots 3 et 6.

Aussi, les différents candidats ayant déjà acheté le dossier pourront passer récupérer les nouvelles spécifications techniques y relatives.

Par ailleurs, l'ouverture des plis initialement prévue le **lundi 02 juin 2025 est reportée au lundi 09 juin 2025 à 09 h 00 mn.**

*Le Directeur des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Souleymane SANNE



APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

Acquisition et livraison d'alevins tilapia de oreochromis niloticus au profit des personnes vulnérables pour le grossissement en cages flottantes.

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Date de la Demande de Cotation : 30 mai 2025

Pays : Burkina Faso

Composante 3 : « Relance économique communautaire et autonomisation »

Source de financement : Banque mondiale (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

Objet du Marché : Acquisition et livraison d'alevins tilapia de oreochromis niloticus au profit des personnes vulnérables pour le grossissement en cages flottantes.

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025_...278. / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM

Référence STEP: [BF-PUDTR-493303-GO-RFQ](#)

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et livraison d'alevins tilapia de oreochromis niloticus au profit des personnes vulnérables pour le grossissement en cages flottantes.
2. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif entre autres l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base à ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour l'acquisition d'équipement pour les maternités réalisées par le PUDTR dans la région du Centre Est.
3. La passation des Marchés sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH, ex-bâtiment de la Coopération Suisse au Burkina Faso, 01 BP : 1126 Ouaga 01, Téléphone : (+226) 25 31 20 03 / 70 74 59 19 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH.
6. Les offres devront être remises au secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1^{er} étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH au plus tard **10 juin 2025 à 10 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 10h 30 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant d'un million (**1 000 000**) Francs CFA
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois (03) ans d'un montant d'au moins de 22 500 000 millions de Francs CFA ou une ligne de crédit de 6 000 000 millions de Francs CFA
 - Avoir un (01) marché similaire d'un montant minimum de 15 000 000 FCFA au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) : joindre la copie de la 1^{ère} page ou page de garde et celle de la page de signature des marchés ainsi que la copie de l'attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception provisoire dudit marché sans réserve.
9. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront sur les sites désignés et le délai de livraison sera de **trente (30) jours**.
10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PUDTR

Martial Wilfried BASSOLE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Fournitures et Services courants

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

Acquisition et livraison d'aliments tilapia au profit des personnes vulnérables pour le grossissement du tilapia dans les cages flottantes

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Date de la Demande de Cotation : 30 mai 2025

Pays : Burkina Faso

Composante 3 : « Relance économique communautaire et autonomisation »

Source de financement : Banque mondiale (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

Objet du Marché : Acquisition et livraison d'aliments tilapia au profit des personnes vulnérables pour le grossissement du tilapia dans les cages flottantes

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025_...279. / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM

Référence STEP: [BF-PUDTR-493301-GO-RFQ](#)

11. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition et livraison d'aliments tilapia au profit des personnes vulnérables pour le grossissement du tilapia dans les cages flottantes**.
12. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif entre autres l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base à ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour l'acquisition et livraison d'aliments tilapia au profit des personnes vulnérables pour le grossissement du tilapia dans les cages flottantes.
13. La passation des Marchés sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
14. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH, ex-bâtiment de la Coopération Suisse au Burkina Faso, 01 BP : 1126 Ouaga 01, Téléphone : (+226) 25 31 20 03 / 70 74 59 19 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
15. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH.
16. Les offres devront être remises au secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1^{er} étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH au plus tard **10 juin 2025 à 10 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux du projet à partir de 10h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
17. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **trois millions (3 000 000) FCFA**
18. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois (03) ans d'un montant d'au moins de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de Francs CFA ou une ligne de **vingt-quatre millions (24 000 000) de Francs CFA**
 - Avoir un (01) marché similaire d'un montant minimum de soixante millions (60 000 000) FCFA au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) : joindre la copie de la 1^{ère} page ou page de garde et celle de la page de signature des marchés ainsi que la copie de l'attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception provisoire dudit marché sans réserve.
19. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront sur les sites désignés et le délai de livraison sera de **trente (30) jours**.
20. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PUDTR

Martial Wilfried BASSOLE

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Fournitures et Services courants

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

Acquisition et installation d'équipements et matériels de production de poissons en cages flottantes.

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Date de la Demande de Cotation : 30 mai 2025

Pays : Burkina Faso

Composante 3 : « Relance économique communautaire et autonomisation »

Source de financement : Banque mondiale (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

Objet du Marché : Acquisition et installation d'équipements et matériels de production de poissons en cages flottantes.

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025_...280. / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM

Référence STEP: [BF-PUDTR-493297-GO-RFQ](#)

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'**acquisition et installation d'équipements et matériels de production de poissons en cages flottantes**.

Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif entre autres l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base à ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour l'**acquisition et installation d'équipements et matériels de production de poissons en cages flottantes**.

La passation des Marchés sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH, ex-bâtiment de la Coopération Suisse au Burkina Faso, 01 BP : 1126 Ouaga 01, Téléphone : (+226) 25 31 20 03 / 70 74 59 19 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH.

Les offres devront être remises au secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1^{er} étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH au plus tard **10 juin 2025 à 10 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 10h 30 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **cinq millions (5 000 000) FCFA**

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois (03) ans d'un montant d'au moins de **cent quatre-vingt-neuf millions (189 000 000) Francs CFA** ou une ligne de crédit de **cinquante millions (50 000 000)** de Francs CFA
- Avoir un (01) marché similaire d'un montant minimum de cent vingt millions (120 000 000) FCFA au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) : joindre la copie de la 1^{ère} page ou page de garde et celle de la page de signature des marchés ainsi que la copie de l'attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception provisoire dudit marché sans réserve.

Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront sur les sites désignés et le délai de livraison sera de **trente (30) jours**.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PUDTR

Martial Wilfried BASSOLE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DES STRUCTURES DU MEEA

Avis de demande de prix
N°2025--038F--/MEEA/SG/DMP
Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de consommables informatiques au profit des structures du MEEA** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en **neuf (09) lots** distincts et indivisibles comme suit :

Indiquer si la demande de prix porte sur un ou plusieurs lots : **neuf (09) lots**

- **lot 01 : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale de la Préservation de l'Environnement (DGPE) et du Projet de Reverdissement des Centres Urbains-Burkina Faso (PRCU-BF) ;**
- **lot 02 : acquisition de consommables informatiques au profit de l'Autorité de Régulation de la Sécurité Nucléaire (ARSN) ;**
- **lot 03 : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) ;**
- **lot 04 : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) ;**
- **lot 05 : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC), du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) et du Secrétariat Permanent pour la REDD+ (SP/REDD+) ;**
- **lot 06 : acquisition de consommables informatiques au profit du Projet de promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique en milieu rural dans Huit Provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P) ;**
- **lot 07 : acquisition de consommables informatiques au profit du Projet de réalisation de vingt-sept (27) systèmes d'Adduction d'Eau Potable dans la région du Centre-Est (PAEP-CE) ;**
- **lot 08 : acquisition de consommables informatiques au profit du Projet de réalisation de vingt-sept (27) systèmes d'Adduction d'Eau Potable dans les régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun (PAEP-2R) ;**
- **lot 09 : acquisition de consommables informatiques au profit du Projet d'Approvisionnement en Eau Potable dans les Localités Fragiles (PAEP-LF).**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quinze (15) jours par commande et par lot.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA** pour chacun des **lots 01, 04, 05, 07, 08 et 09** et de **dix mille (10 000) francs CFA** pour chacun des **lots 02, 03 et 06** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- **lot 01 : cent vingt mille (120 000) FCFA ;**
- **lot 02 : soixante mille (60 000) FCFA ;**
- **lot 03 : quatre-vingt mille (80 000) FCFA ;**
- **lot 04 : trois cent mille (300 000) FCFA ;**
- **lot 05 : cent trente mille (130 000) FCFA ;**
- **lot 06 : soixante mille (60 000) FCFA ;**
- **lot 07 : cent mille (100 000) FCFA ;**
- **lot 08 : cent mille (100 000) FCFA ;**
- **lot 09 : cent vingt mille (120 000) FCFA.**

Ces offres devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de **cinquante-trois millions sept cent quarante-six mille six cents (53 746 600) F CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC) répartis comme suit :

- **Lot 01** : six millions (6 000 000) de F CFA TTC ;
- **Lot 02** : trois millions (3 000 000) de F CFA TTC ;
- **Lot 03** : quatre millions (4 000 000) de F CFA TTC ;
- **Lot 04** : quatorze millions six cent cinquante-cinq mille six cents (14 655 600) F CFA TTC ;
- **Lot 05** : six millions neuf cent vingt-quatre mille (6 924 000) F CFA ;
- **Lot 06** : trois millions (3 000 000) de F CFA ;
- **Lot 07** : cinq millions (5 000 000) de F CFA ;
- **Lot 08** : cinq millions (5 000 000) de F CFA ;
- **Lot 09** : six millions cent soixante-sept mille (6 167 000) F CFA.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

Fournitures et Services courants

INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA

ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA REPARATION DU MATERIEL ROULANT AU PROFIT DE L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA

Avis de demande de prix

N°2025-001/MID/SG/IGB/DG/PRM

Financement : BUDGET INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics Exercice 2025, de l'Institut Géographique du Burkina (IGB).

1. L'Institut Géographique du Burkina (IGB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien, maintenance et réparation du matériel roulant au profit de l'institut Géographique du Burkina (IGB) tel que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés de la Catégorie 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les prestations objet de la présente demande de prix sont constituées en **lot unique** : L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA REPARATION DU MATERIEL ROULANT AU PROFIT DE L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA (IGB)

Le budget prévisionnel du lot est : **cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC.**

3. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque ordre de commande est de quinze (15) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de la demande de prix à l'Institut Géographique du Burkina (IGB), sis au 651, Avenue de l'Indépendance,
- Tél. : 25 33 19 73 / 79 37 47 67, Bureau Personne responsable des marchés. Lundi 7h 30 à 16h 00mn et vendredi 7h 30 à 16h 30mn.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Bureau de la Personne responsable des marchés / Tél 79 37 47 67 de l'IGB et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse de l'IGB, Lundi 7h 30 à 16h 00mn et vendredi 7h 30 à 16h 30mn.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Données particulières de la demande de prix., et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA**, devront parvenir à la Direction Générale /Bureau Personne responsable des marchés de l'Institut Géographique du Burkina (IGB) au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Alizetta SIDIBE/ KOMBOÏGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

ournitures et Services courants

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

ENTRETIEN DE PESE-ESSIEUX DANS LES LOCALITES DE OUAGADOUGOU, ZABRE, NAGREONGO, BONYOLO, OUESSA, TANGHIN-DASSOURI, BOBO- DIULASSO, DAKOLA ET NIANGOLOKO

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°: 2025- 10/MSECU/SG/ONASER/PRM du 16 mai 2025

Financement: Budget ONASER, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

1- L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet **entretien et réparation de pèse-essieux à Ouagadougou, Zabré, Nagréongo, Bonyolo, Ouessa, Tanghin-Dassouri, Bobo- Dioullasso, Dakola et Niangoloko au profit de l'ONASER (lot unique)** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique entretien et réparation de pèse-essieux à Ouagadougou, Zabré, Nagréongo, Bonyolo, Ouessa, Tanghin-Dassouri, Bobo- Dioullasso, Dakola et Niangoloko au profit de l'ONASER.

3- Le délai ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de M. KABORE Etienne ; Personne Responsable des Marchés,

Rue : **sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane**

Étage/n° de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1^{er} bureau à droite.

Ville : Ouagadougou.

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78

Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés

N° et rue : **ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA**

Étage/n° de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1^{er} bureau à droite

Ville : Ouagadougou

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso

Téléphone : (00226) 25 37 44 78

Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA** à l'**Agence Comptable de l'ONASER**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat .

6. Les offres présentées en **un (01)** original et **trois (03)** copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant sept cent cinquante mille (**750 000**) F CFA. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la commission d'attribution des marchés

KABORE Etienne
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Fournitures et Services courants

AGENCE BURKINABÈ DE L'ELECTRIFICATION RURALE

FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SYSTEMES D'ENERGIE PRODUCTIVE A TRAVERS LE POMPAGE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE LA BOUCLE DU MOUHOUN, DES CASCADES, DES HAUTS BASSINS, DU NORD ET DU CENTRE-OUEST.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°018-2025/ABER/DG/DMP

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2025 de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER).

21. L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture et l'installation de systèmes d'énergie productive à travers le pompage solaire dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Nord et du Centre-ouest, telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

22. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **cent cinquante (150) jours**.

23. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01, du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

24. Tout Candidat intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** au service comptabilité de l'ABER.

25. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU..**.L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

26. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

27. Le montant prévisionnel du marché est estimé à **cent millions (100 000 000) francs CFA TTC**.

28.

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à [30% à 40%] en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ;

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de [30% à 40%] en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

Fournitures et Services courants

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

FOURNITURE DE PRE-IMPRIMES ET DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA SONABEL ALLOTIS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N° 016/2025

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2025 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés à commandes pour la **fourniture de pré-imprimés et de consommables informatiques et bureautiques à la SONABEL allotis comme suit :**

3.

- ✓ lot 1 : fourniture de pré-imprimés ;
- ✓ lot 2 : fourniture de consommables et matériels informatiques ;
- ✓ lot 3 : fourniture de consommables et matériels de bureau ;
- ✓ lot 4 : fournitures de carnets.

Les fournitures seront financées sur les ressources propres de la SONABEL et sont estimées à :

- ✓ lot 1 : cent cinquante-trois millions quatre cent mille (**153 400 000**) F CFA TTC ;
- ✓ lot 2 : quatre-vingt-cinq millions cinq cent cinquante mille (**85 550 000**) F CFA TTC ;
- ✓ lot 3 : quatre-vingt-cinq millions cent quatre-vingt-dix mille (**85 190 000**) F CFA TTC ;
- ✓ lot 4 : vingt-trois millions six cent mille (**23 600 000**) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de **trente (30) jours au plus tôt et soixante (60) jours au plus tard pour chaque lot par commande.**

4. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000)** F CFA pour le **lot 1, cinquante mille (50 000)** F CFA pour les **lots 2 et 3 et trente mille (30000)** F CFA pour le **lot 4**. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Équipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **1^{er} juillet 2025 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ✓ lot 1 : trois millions (3 000 000) F CFA ;
- ✓ lot 2 : un million sept cent mille (1 700 000) F CFA ;
- ✓ lot 3 : un million six cent mille (1 600 000) F CFA ;
- ✓ lot 4 : quatre cent soixante-dix mille (470 000) F CFA.

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **1^{er} juillet 2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

Travaux

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL ET INSTALLATION DE SYSTEME DE POMPAGE POUR ALIMENTER ZINIARE A PARTIR DE LA CONDUITE DN1000 A BOUDTENGA

Avis de Demande de Prix

N°023/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI

Financement : Budget ONEA, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés gestion 2025, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

1. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix, l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique U3**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **six (06) mois**.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07h 30mn à 16h 00mn du lundi au jeudi et de 07h 30mn à 16h 30mn les vendredis.

5. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix complet ou retirer un jeu complet dudit dossier dans les bureaux de la Direction Financière de l'ONEA moyennant paiement d'un montant **non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA**.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies ainsi que la version numérique exploitable (Word et Excel) sur clé USB** conformément aux données particulières de la Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission **d'un montant de trois millions (3 000 000) Francs CFA**, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12, Pissy, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre expédiée par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

NB : - Le montant prévisionnel est de **cent dix-huit millions (118 000 000) FCFA TTC** ;

- Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants ;
- Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution.

**Le Directeur des Marchés de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Souleymane SANNE

Fournitures et Services courants

ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Travaux de construction d'un RDC du laboratoire R+1 à Nagrin au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré

N°2025-002/MESRI/EPO/DG/PRCP DU 23/05/2025

Suivant autorisation n° 2025-030/MESRI/EPO/DG du 26 mai 2025

Financement : Budget de l'EPO Exercice 2025

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés exercice 2025, de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO).
 2. L'EPO dispose du Budget Etat exercice 2025, afin de financer des travaux de construction d'un RDC du laboratoire R+1 à Nagrin. Les travaux sont constitués en **lot unique** et le budget prévisionnel du marché est de **trois cent quarante millions soixante-onze mille quatre cent cinquante-trois (340 071 453) F CFA TTC** ;
 3. L'EPO sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux en BTP.
 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 62 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la commande publique de l'EPO sise à NAGRIN au côté Ouest du feu tricolore suivant celui de l'HOTEL PALACE de Ouaga 2000 18 BP 234 Ouagadougou 18, **tel (+226) 72 71 72 72**, les jours ouvrables et aux heures suivantes : de 7h 30 à 16h00 et 16h30mn pour les vendredis.
 6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations.
 7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme en espèces non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA** auprès de l'Agence Comptable de l'EPO.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : à la Personne Responsable de la Commande Publique de l'EPO sise à NAGRIN au côté Ouest du feu tricolore suivant celui de l'HOTEL PALACE de Ouaga 2000 18 BP 234 Ouagadougou 18, tel (+226) 72 71 72 72 au plus tard le **16/06/2025 à neuf (09) heures**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de neuf (09) heures dans la salle de réunion de la Direction générale de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou à NAGRIN. Les offres remises en retard ne seront pas ouvertes.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cinq millions cent mille (5 100 000) F.CFA**. Conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
 9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et au DPAO.
 10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/06/2025 à neuf (09) heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'EPO à Nagrin.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Mahamoudou SAVADOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Travaux

AGENCE BURKINABÈ DE L'ELECTRIFICATION RURALE

TRAVAUX POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE VINGT (20) LOCALITES RURALES DU BURKINA FASO EN SEMI-POSE SIMPLE (LOTS 1 A 3)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°017-2025/ABER/DG/DMP

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, Gestion 2025 de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'achèvement des travaux d'électrification de vingt (20) localités rurales du Burkina Faso en semi-pose simple (lots 1 à 3).

Les travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

Lot 1 : Achèvement des travaux d'électrification de dix (10) localités rurales de Gouera, Koukouesso, Saala, Bama, Zigla-Polace, Pakala, Goyenga, Bindaoghin, Tovor et Bomboila dans les régions des Hauts-Bassins, Cascades, Centre-Sud, Centre-Est, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun en semi-pose simple ;

- Lot 2 : Achèvement des travaux d'électrification de six (06) localités rurales de Tintilou, Vipalogo, Koudiere, Guirga, Sampangou et Lesogtenga dans les régions du Centre-Est, Plateau-Central et du Centre en semi-pose simple ;

- Lot 3 : Achèvement des travaux d'électrification de quatre (04) localités rurales de Fanka, Bourra, Guibkoudgo et Tanlargin dans les régions Centre-Sud, Centre-Nord et Centre en semi-pose simple.
avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours par lot.

Compte tenu de l'importance du projet, les soumissionnaires peuvent postuler pour l'ensemble des lots, mais ne peuvent être attributaire de plus d'un (01) lot.

La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, 01 BP 545 Ouagadougou 01Téléphone : +226 25 37 45 01Courriel : info@aber.bf du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour chacun des lots 2 et 3 au service comptabilité de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01. La méthode de paiement sera par numéraire.

Le Dossier d'appel d'offres sera adressé par la procédure main à main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, 01 BP 545 Ouagadougou 01Téléphone : +226 25 37 45 01Service courrier, au plus tard le 1^{er} juillet 2025 à 9 heures 00 GMT. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : treize millions (13 000 000) francs CFA pour le lot 1, huit millions (8 000 000) francs CFA pour le lot 2 et six millions (6 000 000) francs CFA pour le lot 3.

29. Les montants prévisionnels des lots sont estimés en **toutes taxes comprises (TTC)** à :

- Lot 1 : Cinq cent vingt millions (520 000 000) francs CFA ;
- Lot 2 : Trois cent vingt-trois millions (323 000 000) francs CFA ;
- Lot 3 : Deux cent quarante-quatre millions (244 000 000) francs CFA.

30. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

31. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 1^{er} juillet 2025 à 9 heures 00 GMT à l'adresse suivante :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, Salle de réunion de l'ABER

NB : Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à [30% à 40%] en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ;

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de [30% à 40%] en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Biéni Haoua ILBOUDO/ KASSAH

Travaux

OFFICE NATIONAL DU CONTROLE DES AMENAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'ONC-AC

Avis de demande de prix

N°2025_002/ONC-AC/DG/prcp

Financement : Budget ONC-AC, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC).

1. L'ONC-AC lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément B1 minimum dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots repartis comme suit :

- lot 1 : Travaux de réfection des locaux de l'ONC-AC siège ;
 - lot 2 : Travaux de réfection des locaux de l'Antenne Régionale de l'Office de Contrôle (AROC) Centre Ouest ;
 - lot 3 : Travaux de réfection des locaux de l'Antenne Régionale de l'Office de Contrôle (AROC) Hauts Bassins ;
 - lot 4 : Travaux de réfection des locaux de l'Antenne Régionale de l'Office de Contrôle (AROC) Centre Est.
2. délai d'exécution ne devrait pas excéder :
- lot 1 : cent vingt (120) jours ;
 - lot 2 : quarante-cinq (45) jours ;
 - lot 3 : quarante-cinq (45) jours ;
 - lot 4 : soixante jours (60) jours.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'ONC-AC, téléphone : 72 99 59 59

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'ONC-AC sise à OUAGADOUGOU au 1200 logement sur l'Avenue Thomas SANKARA, côté ouest de la polyclinique NINA, téléphone : 72 99 59 59 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 ;
✓ trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 ;
✓ dix mille (10 000) pour le lot 3 ;
✓ cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 4,
payable à l'agence comptable de l'ONC-AC.

4. Les offres devront être présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ✓ quatre cent quatre-vingt-dix mille (490 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- ✓ deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- ✓ soixante mille (60 000) pour le lot 3 ;
- ✓ quatre cent quarante mille (440 000) pour le lot 4.

Elles devront parvenir ou être remises à la Personne responsable de commande publique, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

5. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Les budgets prévisionnels des travaux sont de :

- ✓ vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) francs CFA TTC pour le lot 1 ;
- ✓ douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA TTC pour le lot 2 ;
- ✓ trois millions (3 000 000) francs CFA TTC pour le lot 3 ;
- ✓ vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC pour le lot 4.

Le Directeur Général/PI

GUINKO/HIEN Wouryan Nadège Fraise

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

REALISATION DE DEUX NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) ASSORTIES DE PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) SI REQUIS POUR LA REALISATION DE DEUX POSTES PHYTOSANITAIRES DANS LES COMMUNES DE OUESSA ET DE KAMPTI DANS LA REGION DU SUD-OUEST

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2025 -06M /MARAH/SG/DMP

Référence du Protocole de financement : Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à la réalisation de deux notices d'impact environnemental et social (NIES) assorties de plans d'action de réinstallation (PAR) si requis pour la réalisation de deux postes phytosanitaires dans les communes de OUESSA et de KAMPTI dans la région du Sud-Ouest.

2. L'objectif général des notices d'impact environnemental et social visent à s'assurer du respect des dispositions nationales légales et réglementaires en matière d'évaluation environnementale ainsi que des dispositions de Sauvegardes environnementale et sociale de la BAD. Elles devraient permettre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour chaque site afin de prévenir les effets négatifs potentiels mais aussi de bonifier et de consolider de façon durable les impacts positifs que générerait la réalisation des postes phytosanitaires.

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- Décrire les caractéristiques biophysiques de l'environnement dans lequel les activités du projet auront lieu, et mettre en évidence les contraintes majeures qui nécessitent d'être prises en compte au moment des travaux et de l'exploitation du site ;
- Décrire, à l'aide de l'APD du projet les caractéristiques techniques et processus des sous-projets objet de ces NIES ;
- Identifier et analyser les impacts potentiels (positifs et négatifs ; directs et indirects, cumulatifs ou associés) du projet. Cette analyse des impacts devra considérer les risques des conflits sociaux, les risques portant sur les travaux (analyse et gestion des risques d'accident) ainsi que l'emploi des mineurs (travail des enfants) ;
- Présenter la méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts de manière qualitative et/ou quantitative en utilisant, le cas échéant, l'outil d'évaluation économique des dommages environnementaux ;
- Evaluer les besoins de collectes des déchets solides et liquides des produits phytosanitaires et leur élimination de la zone d'influence des sous- projets ;
- Mener une revue du cadre politique, juridique et institutionnel en matière d'environnement et social du pays et de la BAD et examiner les conventions et protocoles dont le Burkina est signataire en rapport avec les activités du projet ;
- Evaluer les capacités (humaine, technique et matérielle) disponibles des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales proposées, et faire des recommandations idoines, y compris les besoins en formation et renforcement des capacités ainsi que leurs coûts ;
- Préparer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour le sous-projet. Le PGES doit indiquer (a) les mesures d'atténuation/bonification proposées ; (b) les responsabilités institutionnelles pour l'exécution des mesures d'atténuation/bonification ; (c) les indicateurs de mise œuvre des mesures préconisées (d) les indicateurs de suivi ; (e) les responsabilités institutionnelles pour le suivi de l'application des mesures environnementales et sociales ; (f) l'estimation des coûts pour toutes ces activités ; (g) le calendrier d'exécution du PGES ; (h) Rôles et responsabilités au sein de l'UGP et le dispositif institutionnel pour une mise en œuvre efficace du PGES (avec leurs missions spécifiques); (i) Définir la matrice PGES en utilisant le modèle recommandé par la réglementation du Burkina Faso, le cas échéant, utilisez au moins 8 colonnes comme suit: Code, Impacts, Mesures, Délai pour l'achèvement de la mesure (basé sur la source de la logique de début et de fin de l'impact), Coût, Indicateurs de performance clés, Responsabilité de la mise en œuvre, Suivi / surveillance;
- Définir un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) avec son coût de fonctionnement ;
- Réaliser des consultations des parties prenantes au sous-projet (bénéficiaires, PAPs éventuels, autorités administratives et coutumières, opérateurs économiques, populations, etc.) et les procès-verbaux de ces consultations devront être annexés au rapport ;
- Estimer un Budget global pour la mise en œuvre du PGES dans une matrice détaillée (en Francs CFA et en dollars américains), y compris les provisions pour d'éventuelles compensations (au cas où il y a un PAR) et les audits annuels de performance environnementale et sociale (le nombre d'audit est fonction de la durée du projet).

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Avoir au moins un niveau de Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement, Foresterie, Agronomie, Economie agricole, Socio-économie, Géographie,);
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement.
- Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années ;
- Avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d'intervention du projet P2RS (Aménagement, infrastructures de mobilisation de l'eau, intensification agricole, transformation agricole, élevage, etc.) ;
- Maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Burkina Faso ;
- Connaître les sauvegardes opérationnelles de la BAD en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- avoir réalisé des instruments environnementaux en lien avec les aménagements hydroagricoles notamment sera un atout considérable.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à trente (30) jours calendaires maximum pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

| N° | Critères d'évaluation/Barème de notation | Notation |
|--------------|---|-------------------|
| A | Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir | 40 points |
| A.1 | Diplôme Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement, Foresterie, Agronomie, Economie agricole, Socio-économie, Géographie.) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+4 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification. | 10 points |
| A.2 | Expérience générale Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement ✓ Huit (08) années d'expérience : 20 points ✓ Au-delà de huit (08) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle | 30 points |
| B | Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR | 60 points |
| B.1 | Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années ; ✓ Cinq (05) missions : 40 points ✓ Au-delà de cinq (05) missions : 2,5 points supplémentaire par mission additionnelle | 60 points |
| Total | | 100 points |

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH)**, sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/06/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant réalisation de deux notices d'impact environnemental et social (NIES) assorties de plans d'action de réinstallation (PAR) si requis pour la réalisation de deux postes phytosanitaires dans les communes de OUESSA et de KAMPTI dans la région du sud-ouest** »

9. **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH)**, sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, **téléphone 25 41 17 47**

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

REALISATION DE DEUX NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA REHABILITATION DE DEUX MICRO-BARRAGES ET ASSORTIES DE PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) SI REQUIS DANS LES VILLAGES DE SAO ET DE TIPONY RESPECTIVEMENT DANS LES REGIONS DU PLATEAU CENTRAL ET DU CENTRE SUD

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-07M/MARAH/SG/DMP

Référence du Protocole de financement : Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à la réalisation de deux notices d'impact environnemental et social (NIES) pour la réhabilitation de deux micro-barrages et assorties de plans d'action de réinstallation (PAR) si requis dans les villages de SAO et de TIPONY respectivement dans les régions du Plateau Central et du Centre Sud.

2. L'objectif général des notices d'impact environnemental et social visent à s'assurer du respect des dispositions nationales légales et réglementaires en matière d'évaluation environnementale ainsi que des dispositions de Sauvegardes environnementale et sociale de la BAD. Elles devraient permettre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour chaque site afin de prévenir les effets négatifs potentiels mais aussi de bonifier et de consolider de façon durable les impacts positifs que générera la réhabilitation des micro-barrages.

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- Décrire les caractéristiques biophysiques de l'environnement dans lequel les activités du projet auront lieu, et mettre en évidence les contraintes majeures qui nécessitent d'être prises en compte au moment des travaux et de l'exploitation du site ;
- Décrire, à l'aide de l'APD du projet les caractéristiques techniques et processus des sous-projets objet de ces NIES ;
- Identifier et analyser les impacts potentiels (positifs et négatifs ; directs et indirects, cumulatifs ou associés) du projet. Cette analyse des impacts devra considérer les risques des conflits sociaux, les risques portant sur les travaux (analyse et gestion des risques d'accident) ainsi que l'emploi des mineurs (travail des enfants) ;
- Présenter la méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts de manière qualitative et/ou quantitative en utilisant, le cas échéant, l'outil d'évaluation économique des dommages environnementaux ;

Evaluer les besoins de collectes des déchets solides et liquides des produits phytosanitaires et leur élimination de la zone d'influence des sous- projets ;

- Mener une revue du cadre politique, juridique et institutionnel en matière d'environnement et social du pays et de la BAD et examiner les conventions et protocoles dont le Burkina est signataire en rapport avec les activités du projet ;

Evaluer les capacités (humaine, technique et matérielle) disponibles des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales proposées, et faire des recommandations idoines, y compris les besoins en formation et renforcement des capacités ainsi que leurs coûts ;

- Préparer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour le sous-projet. Le PGES doit indiquer (a) les mesures d'atténuation/bonification proposées ; (b) les responsabilités institutionnelles pour l'exécution des mesures d'atténuation/bonification ; (c) les indicateurs de mise œuvre des mesures préconisées (d) les indicateurs de suivi ; (e) les responsabilités institutionnelles pour le suivi de l'application des mesures environnementales et sociales ; (f) l'estimation des coûts pour toutes ces activités ; (g) le calendrier d'exécution du PGES ; (h) Rôles et responsabilités au sein de l'UGP et le dispositif institutionnel pour une mise en œuvre efficace du PGES (avec leurs missions spécifiques); (i) Définir la matrice PGES en utilisant le modèle recommandé par la réglementation du Burkina Faso, le cas échéant, utilisez au moins 8 colonnes comme suit: Code, Impacts, Mesures, Délai pour l'achèvement de la mesure (basé sur la source de la logique de début et de fin de l'impact), Coût, Indicateurs de performance clés, Responsabilité de la mise en œuvre, Suivi / surveillance;

- Définir un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) avec son coût de fonctionnement ;

Réaliser des consultations des parties prenantes au sous-projet (bénéficiaires, PAPs éventuels, autorités administratives et coutumières, opérateurs économiques, populations, etc.) et les procès-verbaux de ces consultations devront être annexés au rapport ;

Estimer un Budget global pour la mise en œuvre du PGES dans une matrice détaillée (en Francs CFA et en dollars américains), y compris les provisions pour d'éventuelles compensations (au cas où il ya un PAR) et les audits annuels de performance environnementale et sociale (le nombre d'audit est fonction de la durée du projet).

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Avoir au moins un niveau de Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement, Foresterie, Agronomie, Economie agricole, Socio-économie, Géographie,);
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement.
- Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années ;
- Avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d'intervention du projet P2RS (Aménagement, infrastructures de mobilisation de l'eau, intensification agricole, transformation agricole, élevage, etc.) ;
- Maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Burkina Faso ;
- Connaître les sauvegardes opérationnelles de la BAD en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- avoir réalisé des instruments environnementaux en lien avec les aménagements hydrauliques notamment les barrages sera un atout considérable.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à trente (30) jours calendaires maximum pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;

- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants

| N° | Critères d'évaluation/Barème de notation | Notation |
|--------------|---|-------------------|
| A | Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir | 40 points |
| A.1 | Diplôme Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement, Foresterie, Agronomie, Economie agricole, Socio-économie, Géographie,) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+4 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification . | 10 points |
| A.2 | Expérience générale Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement ✓ Huit (08) années d'expérience : 20 points ✓ Au-delà de huit (08) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle | 30 points |
| B | Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR | 60 points |
| B.1 | Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années ; ✓ Cinq (05) missions : 40 points ✓ Au-delà de cinq (05) missions : 2,5 points supplémentaire par mission additionnelle | 60 points |
| Total | | 100 points |

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions similaires sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/06/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant réalisation de deux notices d'impact environnemental et social (NIES) pour la réhabilitation de deux micro-barrages et assorties de plans d'action de réinstallation (PAR) si requis dans les villages de SAO et de TIPONY respectivement dans les régions du Plateau Central et du Centre Sud. »**

9. **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47**

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ELABORATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE (PLANIFICATION PARTICIPATIVE COMMUNAUTAIRE) DANS LES RÉGIONS DU PLATEAU-CENTRAL ET DU CENTRE-EST

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2025-08M/MARAH/SG/DMP

Référence du Protocole de financement : Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Est dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

2. L'objectif général de la présente prestation est d'aboutir à une planification participative et consensuelle des investissements (activités) à réaliser dans les communes et les règles à mettre en place pour la gestion durable des investissements en cohérence avec les plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS).

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- cibler de manière participative des investissements (activités) à réaliser dans les différents villages de chaque commune conformément au plan d'occupation et d'affectation du sol déjà élaboré ;
- cibler de manière participative des investissements à réaliser sur les sites retenus ;
- prioriser et planifier les activités à réaliser à court, moyen et long terme avec les bénéficiaires du projet ;
- identifier les mécanismes de gestion/régulation à mettre en place ;
- restituer en plénière, les propositions d'investissements ;
- élaborer les plans d'aménagement

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire au moins d'un BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent
- Avoir au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine du développement rural ou territorial et (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ;
- Avoir conduit au moins deux (2) études de planification participative communautaire ;
- Avoir participer au moins à deux (02) études d'élaboration des plans communaux de développement,
- Avoir participé au moins à une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement du territoire ;
- Avoir participé à deux (02) formation en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées
- Avoir participé à une (01) conception des méthodologies innovantes de planification

Le délai d'exécution de la mission est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

| N° | Critères d'évaluation/Barème de notation | Notation |
|----------|---|-------------------------------|
| A | Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir | 40 points |
| | Diplôme | 10 points |
| A.1 | Diplôme conforme : Niveau BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification. | 10 points |
| A.2 | Expérience générale Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans le domaine du développement rural ou de développement territorial dix (10) années d'expérience : 15 points au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points | 30 points 20 points |
| A.3 | Justifier d'une expérience de (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités cinq (05) années d'expérience : 5 points au-delà de cinq (05) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points | 10 points |
| B | Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR | 60 points |
| B.1 | Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études de planification participative communautaire : deux (02) études : 10 points au-delà de deux (02) études : 01 point supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points | 15 points |
| B.2 | Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de territoire : une (01) étude : 10 points au-delà d'une (01) étude : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points | 15 points |
| B.3 | Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études d'élaboration du plan communal de développement (PCD) : deux (02) études : 10 points au-delà de deux (02) études : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points | 15 points |
| B.4 | Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) formations en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées ✓ deux (02) missions : 10 points | 10 points |
| B.5 | Avoir réalisé au moins une (01) conception des méthodologies innovantes de planification | 05 points |
| | Total | 100 points |

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/06/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Est** ».

10. Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH) 03 BP 7010 Ouagadougou 03, **téléphone 25 41 17 47**

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsonqda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ELABORATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE (PLANIFICATION PARTICIPATIVE COMMUNAUTAIRE) DANS LES RÉGIONS DU SUD-OUEST ET DU NORD

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2025-09M/MARAH/SG/DMP

Référence du Protocole de financement : Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Sud-Ouest et du Nord dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

2. L'objectif général de la présente prestation est d'aboutir à une planification participative et consensuelle des investissements (activités) à réaliser dans les communes et les règles à mettre en place pour la gestion durable des investissements en cohérence avec les plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS).

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- cibler de manière participative des investissements (activités) à réaliser dans les différents villages de chaque commune conformément au plan d'occupation et d'affectation du sol déjà élaboré ;
- cibler de manière participative des investissements à réaliser sur les sites retenus ;
- prioriser et planifier les activités à réaliser à court, moyen et long terme avec les bénéficiaires du projet ;
- identifier les mécanismes de gestion/régulation à mettre en place ;
- restituer en plénière, les propositions d'investissements ;
- élaborer les plans d'aménagement

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire au moins d'un BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent
- Avoir au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine du développement rural ou territorial et (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ;
- Avoir conduit au moins deux (2) études de planification participative communautaire ;
- Avoir participer au moins à deux (02) études d'élaboration des plans communaux de développement,
- Avoir participé au moins à une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement du territoire ;
- Avoir participé à deux (02) formation en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées
- Avoir participé à une (01) conception des méthodologies innovantes de planification

Le délai d'exécution de la mission est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes:

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;

- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

| N° | Critères d'évaluation/Barème de notation | Notation |
|-----|---|------------------------|
| A | Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir | 40 points |
| | Diplôme | 10 points |
| A.1 | Diplôme conforme : Niveau BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification. | 10 points |
| A.2 | Expérience générale Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans le domaine du développement rural ou de développement territorial ✓ dix (10) années d'expérience : 15 points ✓ au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points | 30 points 20 points |
| A.3 | Justifier d'une expérience de (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ✓ cinq (05) années d'expérience : 5 points au-delà de cinq (05) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points | 10 points |
| B | Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR | 60 points |
| B.1 | Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études de planification participative communautaire : ✓ deux (02) études : 10 points ✓ au-delà de deux (02) études : 01 point supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points | 15 points |
| B.2 | Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de territoire : ✓ une (01) étude : 10 points ✓ au-delà d'une (01) étude : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points | 15 points |
| B.3 | Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études d'élaboration du plan communal de développement (PCD) : ✓ deux (02) études : 10 points ✓ au-delà de deux (02) études : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points | 15 points |
| B.4 | Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) formations en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées ✓ deux (02) missions : 10 points | 10 points |
| B.5 | Avoir réalisé au moins une (01) conception des méthodologies innovantes de planification | 05 points |
| | Total | 100 points |

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/06/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Sud-Ouest et du Nord** ».

9. Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsonqda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

RECRUTEMENT DE BUREAU D'ETUDES OU CABINETS EN VUE DE REALISER LES ETUDES DE FAISABILITES TECHNIQUE, ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU PROJET DE LA CONSTRUCTION ET DE L'EQUIPEMENT D'UN NOUVEAU CENTRE DES METIERS DE L'ENERGIE POUR LE COMPTE DE LA SONABEL

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/2025/DMTPI

1. Contexte et justification

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025 de la Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL).

La (SONABEL) a prévu dans son budget exercice 2025 des fonds pour le recrutement d'un bureau d'études ou cabinet en vue de réaliser les études de faisabilité technique, économique et financière du projet de la construction et de l'équipement d'un nouveau centre des métiers de l'Energie pour son compte au Burkina Faso. Ces fonds seront utilisés pour effectuer des paiements au titre du Marché de service de prestations intellectuelles pour le recrutement d'un bureau d'études/cabinet pour la réalisation des études de faisabilités nécessaires à la construction du nouveau centre des métiers de l'Energie.

L'objet de cet avis est de sélectionner un cabinet ou bureau d'études compétent pour mener à bien les études technique, économique et financière du projet de construction d'un nouveau centre des métiers de l'Energie pour le compte de la SONABEL au Burkina Faso.

2. Description des prestations

Les services du cabinet/bureau d'études portent sur les attributions déléguées à savoir :

- Identifier les besoins spécifiques du Centre des Métiers de l'Énergie ;
- Réaliser des études de base de la faisabilité ;
- Elaborer des programmes architecturaux, les esquisses et les plans architecturaux nécessaires à la construction des différents ouvrages du centre (bâtiments, voiries et réseaux divers, espaces récréatifs et sportifs ; ...) ;
- Elaborer des études d'ingénierie nécessaires à l'évaluation des coûts desdits ouvrages ;
- Faire une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique et financière du projet ;
- Proposer des modèles de mécanisme de financement du projet ;
- Analyser la durabilité du projet ;
- Elaborer les études environnementales nécessaires ;
- Elaborer des plans d'aménagement fonctionnel du site réservé pour la réalisation du projet ;
- Élaborer un rapport détaillé assorti de recommandations ;
- Élaborer un plan détaillé des indicateurs pour les objectifs, les résultats, les activités et les ressources nécessaires ;
- Proposer l'organe de gestion du bâtiment, le calendrier de mise en œuvre, une estimation des coûts, ainsi qu'une matrice du cadre logique de planification ;
- Proposer un mécanisme de financement du projet ;
- Analyser les risques associés au projet et proposer des mesures de mitigation ;
- Identifier d'autres études spécifiques indispensables à la mise en œuvre du projet ;
- Formuler des recommandations pour les étapes suivantes et toute action ultérieure requise.

3. Critères d'évaluation

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de service décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations.

4. Dispositions réglementaires

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des informations ci-après¹ :

- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation ;
- la présentation générale du candidat ;
- le domaine d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations² citées en objet ;
- les références du candidat concernant au moins l'exécution de trois (03) marchés analogues ou trois (03) projets similaires durant les cinq (05) dernières années, (joindre les copies des **pages de garde** et de **signature des marchés, les attestations de bonne exécution** ou les rapports de validation) présentées sous le modèle suivant :

| N° | Intitulé de la mission | Montant du contrat | Année du contrat | Nom du client | Contact du client |
|----|------------------------|--------------------|------------------|---------------|-------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | |
| | | | | | | |

N.B : la non fourniture d'un des renseignements demandés dans le tableau entraîne la nullité de la référence lors de l'évaluation.

Présentation du dossier

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations demandées dans la limite de quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Sélection des candidats

Une liste de candidats³ présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût).

Soumission des offres

Toute offre à la présente manifestation d'intérêts devra être rédigée en langue française ou accompagnée d'une traduction intégrale en langue française ; sinon, elle sera rejetée.

La remise des offres pourra se faire par l'un des deux (02) modes ci-dessous :

- a) Remise main à main,
- b) Envoi électronique.

4.1. Soumission des offres par « Remise main à main » ou « Envoi par courrier postal »

L'offre de chaque soumissionnaire en trois (03) exemplaires (un (01) original + deux (02) copies marquées comme tels) sera remise (déposée) par le soumissionnaire ou son représentant ou son commissionnaire, sous plis fermé, au plus tard aux date et heure suivantes « le **16/06/2025 à 09 heures TU** », délai de rigueur, à l'adresse indiquée au paragraphe « **Informations supplémentaires** » ci-après.

Les offres devront porter la mention suivante « **Manifestation d'intérêt n° 03/2025/DMTPI pour le recrutement d'un cabinet/bureau d'études pour la réalisation des études de faisabilités nécessaires à la construction du nouveau centre des métiers de l'énergie pour le compte de la SONABEL – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué sera rejetée.

4.2. Soumission des offres par « Envoi par courriel électronique »

- a) Pour la soumission de l'offre, le soumissionnaire enverra par e-mail à la Directrice des Marchés de la SONABEL à l'adresse e-mail abzeta.sanfo@sonabel.bf, son offre en pièce jointe. L'offre sera remise comme ci-dessus indiquée, au plus tard aux date et heure suivante « le **16/06/2025 à 09 heures TU** », délai de rigueur. L'objet du mail devra porter la mention « **Manifestation d'intérêt n° 03/2025/DMTPI pour le recrutement d'un cabinet/bureau d'études pour la réalisation des études de faisabilités nécessaires à la construction du nouveau centre des métiers de l'énergie pour le compte de la SONABEL – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué, sera rejetée.

- b) la Directrice des Marchés de la SONABEL confirmera la réception de chaque offre par un accusé de réception électronique.

5.

6. Informations supplémentaires

Les candidats qui désirent avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser par écrit à l'adresse ci-dessous, aux jours non fériés du lundi au vendredi de 7 heures 30 minutes à 16 heures GMT au secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Ville : Ouagadougou

Boîte postale : 01 BP 54

Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 00226 25 30 61 00 / 02 / 03 / 04

Adresse électronique : abzeta.sanfo@sonabel.bf

- 7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/06/2025 à partir de 09 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussé de l'Immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO



APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

ACHAT TENUES AU PROFIT DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA BRIGADE VERTE DE BOROMO

Avis de demande de prix

N° : 2025-02/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM

Financement : Ressources propres, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Boromo.

1. La Commune de Boromo dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet :

- lot unique : Achat tenues au profit de la police municipale et de la brigade verte de Boromo tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément technique ou une autorisation pour la fourniture de tenues au profit des forces de défense et de sécurité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont :

- lot unique : Achat de tenues au profit de la police municipale et de la brigade verte de Boromo

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo, sis à la mairie de Boromo tous les jours et heures ouvrables de service ou en appelant au 70 92 23 56 aux jours et heures ouvrables de service.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo, présidente de la Commission Communale d'attribution des marchés à la mairie de Boromo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA** à la Trésorerie Provinciale de Boromo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
NB : le montant de l'enveloppe allouée est de : Trois millions deux cent milles (3 200 000) Francs CFA TTC.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

PARE/DA Sog-Byer Jacqueline
Administrateur Civil

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA PRECISION DU TYPE D'AGREEMENT TECHNIQUE ET LA DATE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES DE L'AVIS PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4148 DU MARDI 27 MAI 2025, PAGE 44

Avis de demande de prix

N°2025-010/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 16/05/2025

Financement : Budget du CHR de Manga, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Régional de Manga. Le CHR de Manga dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Agrément technique A2 dans le domaine des réactifs et consommables de laboratoire**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation est en lot unique et se définit comme suit : **Lot unique : Acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire** au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga,

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse dans l'enceinte du CHR de Manga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de vingt-trois millions (23 000 000) F CFA TTC.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Brahima SAWADOGO

Travaux

REGION DES CASCADES

TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE L'AEPS ET EXTENSION SPATIALE A L'HORIZON 2040

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

N°2025-001/RCAS/PLRB/CDKR du 21 mai 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2025 du budget rectificatif de la Commune de Dakoro. La commune rurale de Dakoro sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de mise à niveau de l'AEPS et extension spatiale à l'horizon 2040.

Les travaux comprennent: **Lot unique** : Travaux de mise à niveau de l'AEPS et extension spatiale à l'horizon 2040 dont le montant s'élève à deux cent quatre-vingt-six millions deux cent soixante-onze mille cent huit (286 271 108) francs CFA, budget communal (fonds minier), gestion 2025.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024

2. portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés de Dakoro tél : 73 76 76 32 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de la mairie de 08 heures à 16 heures du lundi au vendredi.

4.Les exigences en matière de qualifications sont : la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés d'un agrément U3 dans la réalisation des forages, la fourniture et la pose de pompes à motricité humaine, la construction de superstructures pour forages et disposant des moyens matériels et logistiques nécessaires pour réaliser les travaux à l'échelle demandée dans le présent appel d'offres pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5.Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA à la perception de Loumana dans la province de la Léraba. La méthode de paiement sera le règlement à la perception avec la délivrance d'un reçu d'achat qui sera joint au dossier de soumission. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré au Secrétariat de la mairie de Dakoro.

6.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après mairie de Dakoro tél : 73 76 76 32 au plus tard avant le 1^{er} juillet 2025 à 9 heures en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7.Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de huit millions (8 000 000) de FCFA.

8.Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9.Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 1^{er} juillet 2025 à 9 heures à l'adresse suivante : mairie de Dakoro tél : 73 76 76 32

10.Chaque soumissionnaire doit joindre une copie paraphée du Cahier des Clauses Techniques Particulières du présent Dossier d'Appel d'offre à son offre technique, faute de quoi il sera déclaré non conforme.

Président de la CCAM

Dominique KONTOGOM

Travaux

REGION DES CASCADES

CONSTRUCTION DE VINGT (20) BOUTIQUES DE RUE ET DE DIX (10) BOUTIQUES DE RUE A BAGUERA

Avis de demande de prix

N° : 2025-01/RCAS/PLRB/CLMN du 22/05/2025

Financement : budget communal (FMDL)

1. La commune de Loumana lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la **catégorie B1 au moins couvrant la région des Cascades** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés de deux (02) lots : Lot 1 : Construction de vingt (20) boutiques de rue à Baguèra ;

Lot 2 : Construction de dix (10) boutiques de rue à Baguèra.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 1 et soixante (60) jours pour le lot 2.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie auprès de la Personne responsable des marchés, téléphone : 62 54 10 25 / 76 18 77 50.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Loumana et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 auprès** de la dite perception.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) franc CFA pour le lot 1 et de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2 **devront** parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Loumana, **avant le 11/06/2025 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

NB : budget prévisionnel :

Lot 1 : trente millions cinq cent trente-trois mille (**30 533 000**) FCFA ;

Lot 2: quinze millions deux cent soixante-sept mille (**15 267 000**) FCFA.

*Le Président de la Commission
d'attribution des marchés*

Mathurin NIKIEMA

Adjoint Administratif

Travaux

REGION DU CENTRE SUD

Travaux de réalisation de forages positifs équipés de pompes solaires et aménagement de périmètres maraîchers + mesures de sauvegarde environnementales et sociales au profit de la commune de Tiébélé.

Avis de demande de prix
N° 2025-01/RCSD/PNHR/CTBL/M/SMP du 09/05/2025
Financement : Budget PDIC-REDD+, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+ gestion 2025, de la commune de Tiébélé.

1. la commune de Tiébélé dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : *Les travaux de réalisation de forages positifs équipés de pompes solaires et aménagement de périmètres maraîchers + mesures de sauvegarde environnementales et sociales au profit de la commune de Tiébélé* ; tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément U1/Fn1 couvrant la Région du Centre Sud) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en six lots (06) lots répartis comme suit :

- **Lot 1** : Travaux de réalisation d'un complexe forage pastoral positif d'au moins 3m3 / h équipé de pompe solaire dans le village de Mantiogonia – Tangassogo (**budget prévisionnel : 14 360 000 francs CFA TTC**)
- **Lot 2** : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher d'un hectare équipé d'un forage positif d'au moins 5m3 / h à exhaure solaire + mesures de sauvegarde environnementales et sociales dans le village de Bloc AVV-V4 (**budget prévisionnel : 20 460 000 francs CFA TTC**)
- **Lot 3** : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif d'au moins 3m3 / h équipé de pompe à exhaure solaire dans le village de Bloc AVV-V4 (**budget prévisionnel : 14 000 000 francs CFA TTC**).
- **Lot 4** : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif d'au moins 3m3 / h équipé de pompe solaire dans le village de Kabrikogagogo (**budget prévisionnel : 14 000 000 francs CFA TTC**).
- **Lot 5** : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher d'un hectare et demi équipé d'un forage positif d'au moins 5m3 / h à exhaure solaire + mesures de sauvegarde environnementales et sociales dans le village de Namaguinia (**budget prévisionnel : 22 710 000 francs CFA TTC**)
- **Lot 6** : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif d'au moins 3m3 / h équipé de pompe à exhaure solaire dans le village de Namaguinia (**budget prévisionnel : 14 000 000 francs CFA TTC**).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quarante-cinq (45) jours pour les lots 1, 3, 4, 6 et soixante (60) jours pour les lots 2, et 5.

Les délais ne sont pas cumulables et l'exécution des travaux est simultanée. Aussi, il n'est pas prévu d'avance de démarrage dans le cadre de ces travaux. Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas de plusieurs lots ils doivent présenter une garantie de soumission pour chaque lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Tiébélé auprès de la personne responsable de la commande publique ou en appelant au 76 60 48 72 /78 60 26 77.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Tiébélé, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 1, 3, 4, 6 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour les lots 2 et 5 à la perception de Tiébélé.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA pour les lots 1, 3, 4, 6 et six cent mille (600 000) francs CFA pour les lots 2 et 5 devront parvenir ou être remises à l'adresse au service de la commande publique de la Mairie de Tiébélé, tél : 76 60 48 72 /78 60 26 77, au plus tard le 11/06/2025 à 09 heures 00mn. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

QUELE Dipéboura Philippe
Contrôleur du Trésor des CT

Travaux

REGION DES HAUTS-BASSINS

TRAVAUX DE REALISATION DE COMPLEXES DE LATRINES PUBLIQUES DE TYPE CONTAINER DANS LA COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

Avis de Demande prix

N° 2025 -00002/MATM/RHBS/GBD/CRAM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Lp ou R1 minimum pour les entreprises burkinabè**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont constitués en un (01) lot : travaux de réalisation de complexes de latrines publiques de type container dans la commune de Bobo-Dioulasso au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins, d'un montant prévisionnel de **Trente-sept millions cent trente-deux mille trois cent soixante-sept (37 132 367) de Francs CFA TTC.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Cent cinq (105) jours.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins, **01 BP 2250 Bobo Dioulasso** et prendre connaissance du dossier de Demande de Prix au **Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts Bassins au 1^{er} Etage, 01 BP 2250 Bobo Dioulasso 01, Tél 20 97 02 56** tous les jours ouvrables de 7h 30 minutes à 12h30 minutes et de 13 h à 16 heures.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins et moyennant paiement d'un **montant non remboursable cinquante mille (50 000) FCFA à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins.**

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **d'un million cent mille (1 100 000) FCFA** devra parvenir ou être remises au Service Administratif et Financier du Gouvernorat de Bobo-Dioulasso ; 01 BP 9448 Bobo-Dioulasso 01 ; Tél 20 98 53 36; au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

*Le Président de la Commission
Régionale d'Attribution des Marchés*

Abraham Y. SOMDO
Administrateur Civil

Travaux

REGION DES HAUTS-BASSINS

CONSTRUCTION DE TROIS SALLES DE CLASSE + BUREAU + MAGASIN + EQUIPEMENTS A NIALE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ORODARA, PROVINCE DU KENEDOUGOU

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-001/RHBS/PKND/C-ORD/CCAM

Financement : Fonds Minier, Gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Orodara.

1. La mairie de Orodara lance un avis de demande de prix pour les travaux tels que définis dans les données particulières.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont en lot unique : Construction de trois salles de classe+bureau+magasin+équipements à Nialé (**Budget prévisionnel : 27 550 000 FCFA TTC**),

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, Tel : 20 99 51 22/70 92 28 22/ 76 12 27 22.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique moyennant paiement à la Trésorerie Principale de Orodara d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Orodara avant le **mercredi 11 juin 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno

Administrateur Civil

Travaux

REGION DU SAHEL

Travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025- 02 /MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 27/05/2025
Financement : Budget de l'Etat - Exercice 2025
Enveloppe financière : quarante millions (40 000 000) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la DREAE-SHL, Exercice 2025

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) a obtenu une délégation de crédits afin de financer le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire d'un agrément Fn1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) lot unique : Travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent vingt (120) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél.: (+226) 24 46 00 13/ 70 81 32 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn sauf le vendredi qui est de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél. : (+226) 24 46 00 13/ 70 81 32 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn et moyennant paiement d'une somme non remboursable cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale du Sahel. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque au nom du Trésorier Régional du Sahel.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, avant le 11/06/2025 à 09 heures 00mn TU.

L'ouverture des plis interviendra immédiatement dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dori en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

**Le Secrétaire Général de Région,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés.**

Auguste KINDA
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Travaux

REGION DU SAHEL

Travaux de réalisation de trois (03) mini-AEP dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-03-/MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 27/05/2025

Financement : Budget de l'Etat - Exercice 2025

Enveloppe prévisionnelle : quatre-vingt-un millions sept cent vingt mille (81 720 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la DREAE-SHL, Exercice 2025.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) a obtenu une délégation de crédits afin de financer le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réalisation de trois (03) mini-AEP dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaire d'un agrément U2 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) lot unique : *Travaux de réalisation de trois (03) mini-AEP dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)*

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent vingt (120) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreaesahel@gmail.com, Tél.: (+226) 24 46 00 13/ 70 81 32 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn sauf le vendredi qui est de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél. : (+226) 24 46 00 13/ 70 81 32 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn et moyennant paiement d'une somme non remboursable soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale du Sahel. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque au nom du Trésorier Régional du Sahel.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions quatre cent cinquante mille (2 450 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, avant le 11/06/2025 à 09 heures 00mn TU. L'ouverture des plis interviendra immédiatement dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dori en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

**Le Secrétaire Général de Région,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés.**

Auguste KINDA
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Travaux

REGION DU SAHEL

Travaux de réhabilitation de vingt un (21) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-04-/MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 27/05/2025

Financement:

- ✓ LOT 1 : Budget de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de dix-sept millions quatre cent mille (17 400 000) FCFA TTC ;
- ✓ LOT 2 : Budget de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de quinze millions deux cent cinquante mille (15 250 000) FCFA TTC ;
- ✓ LOT 3 : Budget de l'Etat, Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de quatorze millions (14 000 000) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la DREAE-SHL, Exercice 2025.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) a obtenu une délégation de crédits et signé une convention avec l'AEL afin de financer le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés.

2. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux réhabilitation de vingt un (21) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL).

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire d'un **agrément Fd1 et Fa1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour deux ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Les travaux se décomposent en trois (03) lots :

Lot 1 : Travaux de réhabilitation de huit (08) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la province du Yagha, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) ;

Lot 2 : Travaux de réhabilitation de sept (07) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la province du Séno, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) ;

Lot 3 : Travaux de réhabilitation de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les provinces du Séno et de l'Oudalan, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL).

5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **cent cinq (105) jours pour chaque lot.** L'exécution des lots est simultanée. Les délais impartis aux lots ne sont pas cumulables.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél.: (+226) 24 46 00 13/ 70 81 2 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn sauf le vendredi qui est de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél.: (+226) 24 46 00 13 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16H00mn et moyennant paiement d'une somme non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot** à la Trésorerie Régionale du Sahel. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque au nom du Trésorier Régional du Sahel.

8- Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 1, de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2 et de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 3** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00mn TU**. L'ouverture des plis interviendra immédiatement dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dori en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

9- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

10- La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

11-

12-

Le Secrétaire Général de Région,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés.

Auguste KINDA
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

REGION DU CENTRE

**COMPLEMENT DE SON REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES
POUR L'ANNEE 2025**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

N°2025-01/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM

Dans le cadre de l'exécution de ses Plans de Passation de Marchés (PPM) au titre de l'année 2025, la Mairie de Koubri lance un avis à manifestation d'intérêts en vue de compléter sa base de données de fournisseurs et prestataires de biens et services conformément au décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023.

Peuvent soumissionner, les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- location de salles de réunion ;
- entretien de terrains ;

Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le complément de la base de données des fournisseurs et partenaires de la Mairie de Koubri ».

Ces offres doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- ✓ le domaine principal de soumission ;
- ✓ une description détaillée de l'entreprise ;
- ✓ une copie de l'agrément technique dans le domaine concerné s'il y a lieu ;
- ✓ un contact téléphonique permanent.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la Mairie de Koubri. Tél : 64 41 63 55.

Les offres devront être déposées au Secrétariat de la Mairie au plus tard le **06/06/2025 à 09 heures 00 TU.**

La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

***Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés***

Somwaoga NOUGTARA
Secrétaire Administratif

Prestations intellectuelles

REGION DU CENTRE

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DES PRESTATAIRES/FOURNISSEURS DE LA COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI AU TITRE DU BUDGET COMMUNAL GESTION 2025

Avis à manifestation d'intérêts
N°2025-02/CTGD/M/SG/PRCP

- 1- Dans le cadre de l'exécution du budget communal gestion 2025, la commune de Tanghin-Dassouri lance un appel à manifestation d'intérêt pour la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour la gestion 2025.
- 2- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs/prestataires que la commune de Tanghin-Dassouri pourra contacter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et des prestations de service.
- 3- Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

I- Fournitures:

- Acquisition d'huile;
- Acquisition de semences ;
- Acquisition d'engrais et de fumier ;
- Acquisition d'imprimés administratifs;
- Acquisition de timbres communaux;
- Acquisition de bacs à ordures et des cantines

II- Prestation de service:

- Location de salles ;
 - Entretien bâtiment ;
 - Entretien et réparation des tricycles de la mairie.
- 4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « **Appel à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs 2025 de la commune de Tanghin-Dassouri** ».
 - 5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire:
 - Le domaine principal de soumission,
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
 - Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales;
 - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu,
 - Un contact téléphonique permanent.
 - 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marchés au sein de la mairie de Tanghin-Dassouri ou appeler au numéro 78306601/67052080.
 - 7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie et déposée au secrétariat du Secrétaire Général de la mairie de Tanghin-Dassouri au plus tard le **06/06/2025 à 09 heures 00 TU..**
 - 8- Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
 - 9- La mairie se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*Le Président de la Commission
d'attribution des Marchés*

Bernard W. SAWADOGO

Prestations intellectuelles

REGION DU SAHEL

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Soum.

MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/MAHSN/RSHL/DRAHSN- DPAHSN- SOUM

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale, exercice 2025, le Gestionnaire de crédit voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'État exercice 2025

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Matières, matériels, outillage et fourniture divers

Lot 2 : entretien, réparation de matériels de transport

Lot 3 : Prestation de restauration.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des offres :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en trois exemplaires un (1) original obligatoire et deux (02) copies devront être déposées sous plis fermé au Service de l'Administration et des Finances de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale avec la mention « manifestation d'intérêt relative au recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Soum » au plus tard le **06 Juin à 9 heures 00** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister . En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

5 -Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Gestionnaire de la Direction Téléphone : 55 26 83 38

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Service Administratif et Financier

SANA Souleymane

Attaché d'Education Spécialisée

AGENCE DE FINANCEMENT ET DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE DE REPORT DE DATE

La Personne Responsable des Marchés, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix n°2025-023/AFP-PME/DG/PRM du 20 /05/2024 pour l'entretien et réparation des véhicules au profit de l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFP-PME), parue dans quotidien des marchés publics n°4149-4150 du mercredi 28 et jeudi 29 mai 2025, que la date d'ouverture initialement prévue pour le vendredi 06 juin 2025 est reportée au lundi 09 juin 2025 à 09 heures 00 minute.

Ce report est consécutif à la célébration de la fête de Tabaski qui est fixée pour le vendredi 06 juin 2025.

*La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

TIENDREBEOGO Mahamadi

UNIVERSITE NORBERT ZONGO

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés, President de la commission d'attribution des marchés de l'Université Norbert ZONGO, porte à la connaissance des soumissionnaires aux dossiers suivants:

-Demande de Prix n°2025-002/MESRI/SG/UNZ/P/PRM pour la réhabilitation du laboratoire de SVT au profit de l'Université Norbert ZONGO;
-Demande de Prix n° 2025-003/MESRI/SG/UNZ /P/PRM du 10/02/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Université Norbert parus dans la revue des marchés n°4100 du Jeudi 20/03/2025 ,pages 46 et 54 que lesdits dossiers sont annulés pour non prise en compte des dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics dans les dossiers d'appel à concurrence. Des dispositions seront prises pour une prise en compte dans les nouveaux dossiers Les soumissionnaires ayant déjà déposer leur dossiers sont informés que les anciennes quittances sont valables à condition qu'elles soient jointes au nouveau dossier au cas ils souhaiteraient soumissionner à nouveau.

Il s'excuse des désagréments que cette annulation pourrait causer.

N.Norbert SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

REGION DES CASCADES

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du conseil régional des Cascades a l'honneur de porter à la connaissance des éventuels soumissionnaires de l'avis de demande de prix n°2025-005/RCAS/CR/SG/PRCP du 10 avril 2025, relatif à l'acquisition de matériels scolaires pour les salles de cours de l'Université de Banfora, paru dans le **Quotidien n°4159-4150 du 28 et 29 mai 2025**, que la date du vendredi 06 juin 2025 initialement prévue pour le dépouillement est déclarée férié sur le territoire national.

Par conséquent, le dépouillement des offres de cet avis de demande de prix est reporté au **lundi 09 juin 2025 à partir de 09 heures 00 minute**, au même lieu.

Les autres dispositions de la Demande de Prix restent sans changement.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés présente ses excuses pour le désagrément que ce report pourrait occasionner et remercie les éventuels soumissionnaires pour leur compréhension.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés P/I,

Hamadoun DICKO
Administrateur Civil

REGION DU SUD-OUEST

COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Gaoua, Président de la commission d'attribution des marchés, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N°2025-04/RSUO/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP du 20 mai 2025 pour les travaux de réalisation d'une clôture semi-grillagée du bois sacré Kômon du quartier Gbakonon secteur 2 d'une longueur de 2000 m et d'une superficie de 23 ha, parue dans le quotidien des marchés publics n° **4149-4150** du mercredi 28 et jeudi, 29 mai 2025 ; page 38 que la date d'ouverture initialement prévue pour le vendredi 06 juin 2025 est reportée au **lundi 09 juin 2025** compte tenu de la célébration de la fête de la Tabaski prévue le vendredi, 06 juin 2025.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Christian BADO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

REGION DU SUD-OUEST

COMMUNIQUE

Communiqué relatif à la correction de la date d'ouverture des plis de la demande de prix n°2025-07/RSUO/CR/SG/PRM du 21/05/2025 pour les travaux de finition de la construction du Laboratoire au CSPS de Loropeni

Il est porté à la connaissance de tous les prestataires, soumissionnaires de la demande de prix n°2025-07/RSUO/CR/SG/PRM du 21/05/2025 relative aux travaux de finition de la construction du Laboratoire au CSPS de Loropeni, publiée au quotidien des marchés publics N°**4149-4150** du mercredi 28 et jeudi 29 mai 2025 à la **page 39** que la date prévue pour l'ouverture des plis étant un jour férié, la date d'ouverture des plis est reportée au **Mardi 10 juin 2025**. Le reste demeure sans changement

La personne responsable de la commande publique

Halidou BOUNDANE
Administrateur Civil

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>